Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres, par Henri Clouzot,...

Source gallica.bnf.fr / Centre du livre et de la lecture (Poitou Charente)

Clouzot, Henri (1865-1941). Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres, par Henri Clouzot,.... 1891.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE

A NIORT

ET DANS LES DEUX-SÈVRES

PAR

HENRI CLOUZOT

Attaché aux Archives des Deux-Sèvres

NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22, RUE DES HALLES, 22

—

1891

BM DE NIORT
116094 0125

Source gallica.bnf.fr / Centre du livre et de la lecture (Poitou Charente)

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE

A NIORT

ET DANS LES DEUX-SÈVRES

PAR

HENRI CLOUZOT

Attaché aux Archives des Deux-Sèvres

NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22, RUE DES HALLES, 22

—

1891

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE

A NIORT ET DANS LES DEUX-SÈVRES.

Extrait des *Mémoires* de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.

Saint-Maixent. — Impr. Reversé.

dlb

P 6746*

R 100 454

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE

A NIORT

ET DANS LES DEUX-SÈVRES

PAR

HENRI CLOUZOT

Attaché aux Archives des Deux-Sèvres

NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22, RUE DES HALLES, 22

—

1891

Bibliothèque Municipale
NIORT

AVERTISSEMENT

—

Les livres imprimés à Niort et dans les Deux-Sèvres avant la Révolution, sont d'une excessive rareté. Le protestantisme ayant été, dans ce pays, la seule cause de l'établissement de l'imprimerie et sa seule raison d'être, presque tous les produits de ses presses sont des manuels de piété, des traités théologiques ou polémiques, des catéchismes, des livres de prières ou de liturgie à l'usage de ceux de la Religion réformée. On sait avec quelle rigueur furent pourchassés au XVII^e^ *et au* XVIII^e^ *siècle tous les livres de ce genre et les peines sévères portées contre ceux qui les imprimaient, contre ceux qui les débitaient, contre ceux même qui les achetaient. Comment s'étonner après cela que leur nombre en soit si restreint, que si peu aient échappé à la confiscation, au bûcher ? On trouve encore assez fréquemment des psautiers, imprimés par les* Bureau *au* XVII^e^ *siècle ; on rencontre aussi quelques livres du premier imprimeur niortais* Thomas Portau, *et plus souvent encore les œuvres de d'Aubigné et de Duplessis Mornay imprimées à* Maillé *et à* la Forêt-sur-Sèvre ; *mais à part ces*

quelques titres, la plupart des ouvrages cités dans notre étude n'existent qu'à quelques exemplaires, disséminés dans les bibliothèques de Paris, de Poitiers, de Niort, de la Rochelle, de Bordeaux, et dans quelques collections particulières. Il y a même une dizaine de livres que nous n'avons décrits que de seconde main n'ayant jamais pu nous en procurer d'exemplaires.

Nous savions donc quelle tâche ingrate nous allions entreprendre, en essayant de retracer des origines typographiques si peu connues, mais, chemin faisant, une découverte en amenant une autre, notre bagage s'est singulièrement accru, et si maintenant, tel que nous le livrons au public, il n'est encore ni très considérable, ni très intéressant, il a du moins le mérite d'être nouveau et inédit, personne ou à peu près n'ayant parlé de l'imprimerie à Niort, à Thouars ou à Saint-Maixent. De plus, si nous n'avons pas à revendiquer pour ces villes la gloire d'avoir produit des initiateurs comme les Marnef ou les Haultin, nos recherches nous ont fait connaître bon nombre de travailleurs intelligents et éclairés dont le nom et la marque figurent sur de curieux ouvrages, distingués par leur forme comme par leur contenu. Nous n'avons certes pas la prétention de les avoir tous retrouvés et les particularités de leur existence ne se sont livrées à nous que bien parcimonieusement, mais tels qu'ils sont, nous avons tenu à les présenter à nos lecteurs, pour leur faire partager, si faire se peut, le profond intérêt que nous ont inspiré ces premiers artisans du grand art, ces maîtres imprimeurs et marchands libraires, si courageux, si savants, si dignes de servir d'exemple à tous ceux qui, comme nous, s'honorent d'appartenir à la vieille famille des disciples de Guttemberg.

Notre travail se compose de deux parties distinctes : les biographies et les descriptions bibliographiques, rejetées à la fin de chaque notice pour ne pas embarrasser le lecteur. Il se termine par une liste chronologique des libraires et imprimeurs de 1789 à 1870, conduisant notre étude jusqu'à la date très importante de l'abolition des brevets. Dans la partie biographique nous nous sommes attaché avant tout à ne nous laisser aller à aucune hypothèse, toujours dangereuse, à ne procéder que par des faits et des documents, à citer toujours nos sources. Dans la partie bibliographique, nous avons cherché à rendre nos descriptions aussi exactes et aussi complètes que possible, à donner toutes les indications qui peuvent guider l'amateur ou le bibliophile, à réunir toutes les particularités intéressant la publication de l'ouvrage, les supercheries, les saisies, les éditions détruites, etc. ; nous avons même parfois ajouté quelques mots sur les auteurs lorsque ni la France protestante, *ni l'*Histoire littéraire du Poitou, *ni les autres dictionnaires n'en parlaient. Malgré tout, nous avons laissé dans notre travail bien des lacunes et bien des obscurités, nous avons omis bien des ouvrages : c'est au lecteur à nous signaler nos erreurs et nos oublis afin que nous puissions y remédier dans un prochain supplément.*

Aux pages qui vont suivre on ne pourra pas donner le nom d'étude, même incomplète. Ce sont des notes que nous livrons au public, en disant avec le fabuliste :

« On le peut ; je l'essaie ; un plus savant le fasse. »

Niort, le 15 décembre 1890.

I.

ORIGINES.

—

L'introduction de l'imprimerie à Niort ne remonte pas au-delà de la fin du XVI^e^ siècle. Tandis que Poitiers possédait des presses dès 1479, Angoulême dès 1491, Tours dès 1485, Bordeaux dès 1519 et la Rochelle dès 1557, Niort, leur voisine, dont les murs n'abritaient ni université, ni évêché, ni parlement et dont les habitants étaient trop exclusivement adonnés au commerce pour aimer à faire « fleurir la graine de poésie », attendit jusqu'en 1594 l'établissement d'un atelier typographique : encore doit-on considérer l'arrivée du premier imprimeur à Niort beaucoup plus comme une conséquence des polémiques religieuses qui passionnaient alors protestants et catholiques que comme une entreprise littéraire, répondant aux besoins intellectuels de la population. Jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, les presses de Poitiers et de la Rochelle suffisaient amplement à l'approvisionnement de nos foires.

Nous aurions voulu retrouver, dans les archives de notre ville ou dans les mémoires du temps, quelques traces de ces imprimeurs nomades qui mettaient leurs presses au service de quiconque voulait bien les employer, et changeaient de résidence dès que le travail venait à leur

manquer. Niort dut recevoir leur visite, comme l'ont reçue à cette époque d'autres villes de la même région, mais nos recherches ne nous ont rien appris à ce sujet et nous en restons forcément réduit aux conjectures. Ce qui paraît plus certain, c'est que pendant les fréquents séjours que la reine-mère ou le roi de Navarre firent à Niort durant les guerres de religion, on imprima différents édits ou déclarations, dont nous avons retrouvé un spécimen à la Bibliothèque nationale sous le titre suivant :

Memoires | *qve le roy de* | *Navarre evst desire* | *estre considerez par Mes-* | *sievrs de l'assemblee n'a-* | *gueres conuoquee a* | *Bloys*, *en l'annee* | *1588*. — A Nyord, M. D. LXXXIX. Petit in-8° de 32 pp.

Bibl. nat., Lb^{34}, 645.

Cette plaquette est-elle réellement sortie des presses d'un imprimeur établi à Niort, ou bien Henri IV l'a-t-il fait imprimer dans une ville voisine, à Poitiers, à Bordeaux ou à la Rochelle, par quelque imprimeur dévoué à sa cause, qui n'aura pas voulu mettre son nom, pour dépayser le lecteur ? Les deux hypothèses sont vraisemblables, mais l'orthographe peu usitée du mot *Nyord* nous déciderait presque à enlever à notre ville l'honneur de ce premier produit typographique.

Dans tous les cas, si nous n'avons pas de certitude absolue sur l'existence d'imprimeurs à Niort avant 1594, nous pouvons affirmer que le commerce de livres s'y faisait avec une grande activité. Les foires de Niort étaient arrivées au XVI^{e} siècle à une prospérité incroyable : on s'y rendait des quatre coins de la France, des Flandres, de l'Espagne et même de l'Angleterre. Les marchands y apportaient à l'envi leurs produits les plus fameux et les imprimeurs avaient leur étalage, tout comme les drapiers, les sergetiers ou les orfèvres. A cette époque, où la publicité était à peu près inconnue, c'était le seul moyen qu'avaient les éditeurs d'écouler leurs livres. Ils voya-

geaient de ville en ville, eux ou leurs facteurs, prolongeant leur séjour aussi longtemps que la vente restait productive et portant plus loin leurs balles et leurs tréteaux lorsque le public commençait à se fatiguer. Les plus célèbres imprimeurs employaient cette voie d'écoulement pour leurs éditions. Henri Estienne lui-même, voyant ses ressources s'épuiser après la publication de son gigantesque *Thesaurus*, se mit à voyager et, pour vendre ses livres, parcourut en personne la France et l'Allemagne (1), tandis que ses facteurs visitaient d'autres contrées. Le Poitou les voyait arriver à certaines époques, porteurs des dernières publications de leur patron ou des produits des presses les plus célèbres d'Allemagne ou de Hollande. Souvent même, au milieu des livres de théologie ou de scholastique approuvés par les docteurs de Sorbonne se glissait, perfidement dissimulé sous la reliure d'un traité mystique très orthodoxe, le dernier livre d'Ulrich de Hutten ou d'Erasme, portant aux lecteurs avides le germe des idées nouvelles qui devaient aboutir un peu plus tard à la grande floraison de la Renaissance et de la Réforme. Benjamin Fillon (2), avec son rare bonheur de chercheur et de curieux, avait découvert une quittance d'un de ces représentants d'Henri Estienne, O. Ferrare, délivrée à deux moines de Fontenay dont l'un devait bientôt remplir le monde lettré de l'éclat de son nom : Pierre Amy et son inséparable François Rabelais (30 juin 1519). Nous n'avons malheureusement trouvé rien de semblable pour Niort, mais il est évident que notre ville devait être, aussi bien que Fontenay, favorisée de semblables visites.

Voici du reste un document précis attestant la présence de libraires à nos foires à une époque assez reculée.

Le 6 décembre 1571, à l'issue de la foire de la Saint-

(1) *La foire de Francfort*, par H. Estienne. Paris, Liseux, 1875, p. VIII.

(2) *Lettres écrites de la Vendée*, par B. Fillon. Paris, Tross, 1861, p. 39.

André, par-devant Me Mullot, notaire, François Cibault, marchand libraire à Poitiers, cède à Marin Villepoux, marchand libraire à la Rochelle, son droit d'étalage aux halles de Niort, avec une paire de grandes armoires, tables et tréteaux lui appartenant et lui venant de son prédécesseur Jacques Bouchet, le tout moyennant la somme de cinquante livres tournois payable en marchandises de librairie à la Sainte-Agathe suivante. *Pour en jouyr à perpetuité tout ainsy et par la forme et manyere qu'en ont cy devant jouy le dit Bouchet et autres* (1).

Jacques Bouchet ayant commencé à imprimer dès 1524, on voit que cette boutique de libraire datait déjà de quelques années, et l'on peut remarquer que nous ne tenons pas compte de *ces autres* imprimeurs, les prédécesseurs de Bouchet, dont l'acte ne nous a pas conservé les noms.

Ajoutons aussi que notre cité hospitalière abritait parfois dans ses murs quelque ouvrier poursuivi pour infraction aux édits, ou impression d'ouvrages défendus, comme ce Symon Fabre, de Poitiers, réfugié et demeurant à Niort en 1593 (2), dont on a retrouvé le nom sur la garde d'un manuscrit.

(1) Société de statistique des Deux-Sèvres, *Bull.*, t. IV, p. 115.

(2) On lit sur la garde d'un manuscrit de la bibliothèque de Poitiers: « J'ay achepté ce livre de Symon Fabre, libraire de Poictiers, de présent réfugié et demeurant à Nyort, le 28 apvril 1593. » (*Mém.* des Antiquaires de l'Ouest, XXXII, 210.)

II.

THOMAS PORTAU.

Le premier imprimeur qui vint s'établir à Niort, se nommait Thomas Portau, en latin *Portæus*. Il arrivait de Pons où il avait apporté la première presse dès 1590. Nous n'avons pu trouver aucun document précis ni sur son lieu de naissance, ni sur sa famille, mais le fait de son premier établissement en Saintonge et la similitude de nom nous portent à croire qu'il était fils de Jean Portau, imprimeur à la Rochelle de 1576 à 1587. Il avait probablement quitté cette ville, comme cela se faisait à cette époque, appelé par quelque chef du parti protestant désireux d'avoir sous la main une presse active, toujours prête à répandre la bonne nouvelle : c'était peut-être François de la Noue, ou Jacques de Pons, ou bien tout simplement le pasteur Yves Rouspeau, l'auteur des *Stances de l'honneste amour*, l'ennemi juré de Philippe Desportes. Dans tous les cas, le séjour que Portau fit à Pons fut très court (1590-1594) et dans cet intervalle de quatre ans nous ne connaissons de lui qu'une dizaine d'impressions, presque toutes des

plaquettes de quelques pages (1) : l'importance de cette ville ne devait pas suffire à alimenter son imprimerie.

Au milieu de l'année 1594, n'ayant plus de travaux à exécuter, Portau fit comme tous les imprimeurs de cette époque : il démonta ses presses, empaqueta ses caractères et vint s'établir à Niort, où les rudes atteintes des guerres civiles commençaient à s'effacer sous le sage gouvernement de Henri de Navarre. Dès son arrivée dans cette ville, ses presses marchèrent avec une activité surprenante. Du milieu de l'année 1594 au mois de juillet 1600, nous n'avons pas relevé moins de vingt-cinq éditions à son nom, chiffre très respectable si l'on considère combien sont devenues rares aujourd'hui les premiers produits des imprimeries provinciales.

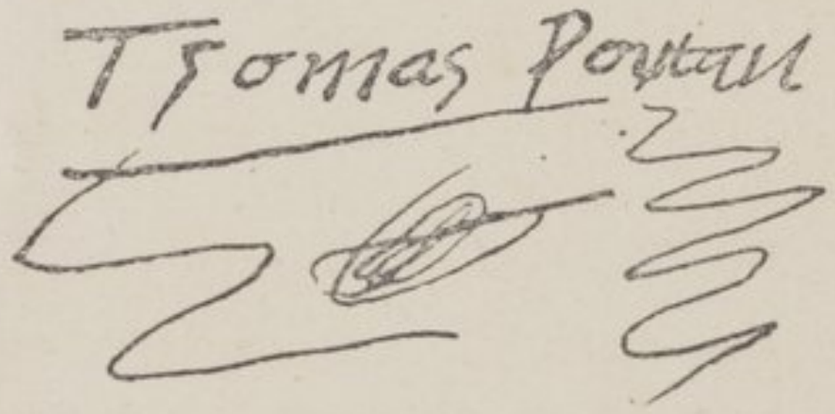

Seul imprimeur protestant de la région, tous les livres de controverse qui ne sortent pas de la Rochelle portent son nom ; les manuscrits lui arrivent de Fontenay, de la Rochefoucauld, de Saint-Amant en Bourbonnais ; ses facteurs parcourent le Poitou et les Charentes jusqu'à Sainte-Foy-la Grande.

En même temps certaines de ses impressions, telles que *les Histoires des poètes*, *les Tragédies de Robert Garnier*, et le *Marot* de 1596, parviennent à un point de perfection tel que l'art typographique niortais n'a jamais pu s'y maintenir ni y atteindre dans l'avenir. Il suffit pour s'en rendre compte de feuilleter cette charmante édition de Marot en petits caractères, dont les exemplaires reliés en maroquin par Boyet font encore la joie des bibliophiles de nos jours (2).

(1) Voir *Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis*, par L. Audiat, pp. 148 et suiv. Nous ne donnons pas ici la nomenclature des ouvrages imprimés à Pons par Portau, non plus que de ceux imprimés par lui à Saumur, après son départ de Niort : nous avons voulu nous limiter strictement à cette dernière ville.

(2) L'exemplaire de la vente La Carelle (mai 1888) s'est vendu 275 francs.

Portau quitta Niort à la fin du mois de juillet 1600 et sans cesse en quête du mieux, alla fonder une nouvelle imprimerie à Saumur, sous les auspices de Philippe de Mornay.

Il y continua ses impressions protestantes et s'y maria en 1603 avec Madeleine Hay. Son fils Philippe et sa fille aînée Charlotte (1) eurent l'honneur d'être présentés au consistoire par Duplessis-Mornay.

Ce travailleur infatigable mourut le 20 janvier 1623.

Sa veuve continua les impressions commencées et le rejoignit dans la tombe le 22 mai 1625.

Portau avait pour marque la croix mosaïque (*crux ansata)*, entortillée d'un serpent entre deux tiges de roses garnies d'épines et pour devise : *Ex spina rosa, ex cruce corona*. A Saumur, il prit des armes parlantes, deux portiques, *portaus,* côte à côte, un grand et un petit, avec cette devise : *Entrez par la porte estroite, car c'est la porte large qui mène à perdition.*

Livres imprimés a Niort par Thomas Portau.

1. — *Responce a | l'instvction, et con- | fession de foy adressee | au peuple François par F. Claude | de Xainctes, et envoyée par | l'Angoumoys par C. | de Boni. Par laquelle est aisé etc..... | Par George C. D. Parcard (sic) Segusien.* — Niort, Portau (2), 1594, in-8° de 523 pp. chif., non compris 3 pp. non chif. pour la table, une page blanche et une épigramme, signée F. M. D. M. (François Mizière docteur-médecin).

Dédié à madame Claude Destissat (*sic*), comtesse de la Rochefoucaut, le 15 nov. 1587.

Bibl. de Bordeaux, nº 35616.
Bibl. de Niort. nº 6570.

(1) Marie Portau que nous trouverons plus tard mariée à l'imprimeur Jean Moussat, devait être sa fille d'un premier lit.

(2) Nous ne répétons pas les indications : *imprimeur et marchand-libraire, etc.,* qui sont les mêmes sur chaque volume. Lorsqu'il s'y trouve jointe une indication de domicile, nous la faisons figurer dans le corps des biographies.

Georges Pacard était pasteur de la Rochefoucaut au moment de la Saint-Barthélemy. Il se sauva à Genève d'où il revint en France pour desservir l'église de Châtellerault : il y était encore en 1574. Plus tard, il retourna dans son église de la Rochefoucaut qu'il quitta vers 1602 pour celle de Saint-Claude et mourut vers 1610. (Voir *France protestante,* art. Pacard.)

C'était un polémiste ardent, dont les ouvrages sont peu agréables à lire, comme tous ceux de cette époque : ils ne sont intéressants que par leurs dédicaces qui nous ont conservé le nom des personnages aux frais desquels ont dû se faire les éditions, et par les pièces de vers adressées à l'auteur, documents précieux pour l'histoire littéraire du Poitou.

Dans ce volume, nous voyons paraître sous les initiales F. M. D. M. un médecin poitevin dont le nom reviendra quelquefois dans cette étude. François Mizière ou Misère, médecin naturaliste et antiquaire, né à Fontenay-le-Comte, fit ses études à Poitiers, berceau de sa famille. En 1570, il vint à Paris et y suivit le cours de géologie du célèbre *Bernard Palissy*. L'année suivante, il alla s'établir à Fontenay où il exerça la médecine jusqu'en 1585. L'édit de juillet 1585 ayant de nouveau proscrit le culte réformé, il se retira à la Rochelle et ne rentra à Fontenay que lorsque cette ville fut tombée au pouvoir des protestants. Il s'y maria en janvier 1593 avec Marie Giraud, fille d'Hilaire Giraud, sieur de Gourfailles, et de Marie Tiraqueau, petite-fille du célèbre jurisconsulte fontenaysien. Peu de temps après, il vint s'établir à Niort, où son parent N... Tiraqueau exerçait la charge de lieutenant particulier. C'est pendant son séjour dans notre ville qu'il se lia d'amitié avec Portau, et donna ses soins à l'édition des œuvres de Marot de 1595. En 1600 il retourna à Fontenay où il mourut en 1620. Il possédait une riche collection d'histoire naturelle, d'antiques et de médailles ainsi qu'une fort belle bibliothèque où ses amis ne se faisaient pas faute de puiser, témoin Jean Besly, l'historien des comtes du Poitou qui lui avait emprunté, entre autres ouvrages, une vieille édition du *Roman de la Rose,* in-4°, faite à Paris, et divers manuscrits précieux dont un contenant des épitaphes. (Voir *France protestante,* art. Mizière. Archives du Poitou, IX, 24, 45.)

2. — *Covstvmes | dv pays et comte | de Poictov. | Commentees et paraphrasees, auec Sommaires | sur chacun article d'icelles. | par | N. Theveneav. | Plus de nouueau y ont esté adioustées les Annotations de M. | Charles du Moulin, sur aucuns articles : ensemble les reso- | lutions tirees des escrits de M. Tyraqueau. | Avec vn Indice et Table bien fort ample, pour trouver se- | lon*

l'ordre de l'Alphabet, toutes les matieres contenues | en ce present volume. Auec aussi l'Edit du Roy | sur l'eslection du Iuge des Marchans. — Niort, Portau, 1595, in-8° de 40 pp. plus 13 ff. lim. pour la table et les annotations et 1 ff. à la fin pour les vers de Donat à Théveneau et la table des rubriques.

A la suite, avec un titre à part :

Edict dv Roy | svr l'eslection d'vn ivge | et trois consvls des marchans | en la ville de Poictiers : lesquels conoistront | de tous proces et diferens cy apres m'euz | entre lesdits marchans, pour faict | de marchandise. — 1595, in-8°, 16 pp. num. A, Aij, Aiij, Aiiij. Le dernier feuillet est blanc.

Bibl. de Niort, n° 198.

3. — *Traité contre la Transubstantiation par lequel on peut cognoistre quel est le fondement de la Messe et droicte intelligence des paroles de la Saincte Cene, Ceci est mon corps, ceci est mon sang etc. Et de tout ce qui concerne ce saint Sacrement. Par C. D. Pacard Segusien.* — Niort, Portau, 1595, in-8°.

France protest., art. Pacard.

4. — *Le sacrifice d'Abraham, tragédie françoise séparée en trois pauses, à la façon des actes de comédies, avec des chœurs, un prologue et un épilogue. Par Th. de Bèze.* — Niort, Portau, 1595.

Bull. de la Société de l'hist. du prot. français, mai-juin 1854.

5. — *Les Histoires | des poetes : | Comprises | av grand Olympe, en | ensuyuant la Metamorphose d'Ouide : | et avtres aditions et | Histoires poëtiques propres pour la poësie | Par | Christofle Deffrans, Ecuyer, seigneur de la | Jalouzière et de la Chaslonnière, | pres Niort en Poictov.* — Niort, Portau, 1595, in-8° de 331 pp. chiff. plus 4 ff. lim., pour le titre, le prologue et les pièces adressées à l'auteur. — Un sonnet

est signé F. D. M., escuyer, sieur des Ousches de Périgné.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 343.
Bibl. de Niort, nº 982.

Christophe des Francs, sieur de la Chalonnière et de la Jalousière, paroisses de Rouvres et de Saint-Christophe-sur-Roc, près Champdeniers, était fils de Pierre des Francs de la Chalonnière, homme d'armes de Fontenay, et avait lorsqu'il publia son ouvrage près de cinquante-cinq ans. C'est sans doute le succès de la traduction des psaumes par Marot qui lui avait inspiré cette tentative. Malheureusement ses 18,000 alexandrins sont loin de valoir ceux du poète de la reine de Navarre, et les quelques vers heureux que l'on trouve çà et là ne compensent guère l'ennui d'une pareille lecture.

Le plus curieux, c'est que notre vieux Poitevin comptant sur la vogue ou voulant suivre jusqu'au bout son modèle, a fait imprimer en tête de l'ouvrage quatre lignes de musique notée *sur laquelle peut être chanté tout le livre sauf les fins de chapitres ou commencements!*

Pour se faire une idée de l'ouvrage, on pourrait lire pourtant la fable de Philémon et de Beaucis, qui ont tous deux une physionomie assez curieuse travestis en paysans poitevins :

Jupiter et Mercure se sont vu refuser toutes les portes :

« Fors un petit logis, tout couvert de roseaux,
« Où auprès découloient quelques petis ruisseaux.
« Un homme y habitoit, paisible personnage,
« Avec sa femme aussi qui estoient d'un vieil âge.
« Dès leur fleur printemnière en ce lieu demeuroient
« Contans d'un petit champ qu'eux mesmes labouroient.
« Philémon se nommoit et sa femme Baucis.

Baucis ouvre sa demeure aux dieux et les fait asseoir sur le *chalit :*

« Puis alluma du feu. Philémon fut cueillir
« Des choux dans le jardin qu'elle fit tost bouillir.
« Puis despandit du lard avec une fourchette
« Qui pandoit à un tref au-dessus de leur teste.

Voilà le souper apprêté, et les bons vieux le servent tout simplement.

« Un pied beaucoup trop court faisoit bransler la table,
« Baucis y mit un test, qui la rendit plus stable.....
« Tous leurs vaisseaux n'estoient que de terre et de bois.

On connaît la suite : Le vin ne diminue pas dans le vase, et ce prodige ouvre les yeux aux vieillards :

« Qui tous deux ébahis, adorèrent les Dieux;
« Ayans jointes les mains en bas ils s'enclinèrent
« Pour leur pauvre disner pardon leur demandèrent.

Mais les dieux récompensent leur bon cœur et la maisonnette de Baucis se change en un beau temple.

« Qui de très belles tours estoit environné,
« Sa couverture d'or, richement attourné,
« Les portes en estoient superbement taillées
« De marbre son pavé, ses voûtes *émaillées*.

Voici maintenant la fable : Philémon et Baucis, selon leur désir ont été changés en arbres, et on va en pèlerinage les visiter.

« Ces arbres en tous temps avoient vertes couleurs,
« Et si estoient garnis de bons fruits et de fleurs.
« Les gens de la autour, ces arbres me montrèrent
« Et tout ce beau miracle ainsi me récitèrent
« J'y vei maints pèlerins qui honneur leurs rendoient
« Pour ce maints *chappelets* à leurs branches pandoient.

Mais arrêtons là nos citations. En continuant, nous courrions risque de tomber dans le burlesque, et nos lecteurs auraient peut-être de la peine à reconnaître le satyre Marsyas, rival d'Apollon sous le nom de *Marsye le Trompette*.

Sur Christophe des Francs, voyez la notice rédigée par M. des Francs, ancien professeur de rhétorique à Niort, qui rattachait son nom à cette famille. (Société de statistique, *Bull.*, III, 255.)

6. — *Dispvte | faite par escrit en | laqvelle Loys D. L. Bla- | chiere, Ministre de la parole de | Dieu en l'Eglise reformee de | Niort, maintient que la | messe n'est point de l'institution de Ie | sus Christ | contre Iules Cæsar Bulenger, | predicant selon la doctrine des Iesuites, qui | soustient la messe estre vn sacrifice expia- | toire pour la remission des pechez.* — Niort, Portau, 1595, in-8° de 318 pp.

Dédié à Mr de Parabère, gouverneur à Niort, le 1er mars 1595.

Bibl. de Niort, nº 2654.
Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 318.

Au verso du titre, Portau a imprimé un avertissement au lecteur :
« .... Mais je te prie excuse moy si je ne te puis exprimer par carac-

tères hebrieux et grecs (desquels je suis destitué) les sentences hebraiques et grecques qui sont en la coppie, mais je les ay imprimees en lettres italiques. Cependant je te promets que si la dispute s'eschauffe derechef entre les parties : je tascheray d'en recouvrer la coppie pour te la communiquer apres ceste cy.

« Bien te soit. »

Les vers adressés à l'auteur sont signés I. D. R. — A. D. D. S. D. I. — D. D. S. D. — N. G. — G. D. — Autant d'initiales à découvrir. (Voir sur Louis de la Blachière, l'étude de M. de Lastic Saint-Jal dans la *Revue d'Aunis*, VIII, 176, et Lièvre, *Hist. des prot.*, III, 37 ; — sur Boulanger, l'article de Dreux du Radier.)

7. — *Seconde | dispvte faite | par escrit en laqvelle | Loys D. L. Blachiere Ministre de la Parole de Dieu en l'Eglise reformee de | Niort, soustient qu'il n'a prononcé aucunes ca- | lomnies ny faussetez contre la Messe : ains tou- | tes veritez, comme ennemie du sacrifice de Ie- | sus Christ, qui ne l'a iamais instituee. | Contre | Iule Caesar Bovlenger, qvi | soustient la messe estre un sacrifice, le desaduouant | à present pour expiatoire.* — Niort, Portau, 1595, in-8° de 991 pp. plus 5 ff. lim. pour le titre et la préface et 11 ff. non chif. à la fin pour les vers à l'auteur et la table.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 318.

Dans cet ouvrage, Portau, comme il l'avait promis, a imprimé de forts beaux caractères grecs. Mais l'hébreu est resté en italique.

Les vers adressés à l'auteur sont de C. Bruneau, André Rivet, — P. L. S. D. C. — A. S. D. V.

8. — *Les | Œvvres | de Clement Marot, | de Cahors, en Querci, | Vallet de chambre du Roy. | Reveues, augmentées de plusieurs | choses, et disposées en beaucoup meil-leur ordre que ci devant. Plus quelques Œuvres de Michel Marot fils du dit Marot.* — Niort, Portau, 1596, in-16, divisé en deux parties à pagination distincte, la première de 548 pp. non compris 8 ff. lim. pour le titre, la liste des pièces nouvelles ajoutées à l'édition, *l'imprimeur au lecteur (1er oct. 1596)*, des pièces de vers adressées à l'auteur,

l'Epître de Marot à Dolet, celle aux enfants d'*Appollo*, l'ordre des œuvres, etc. ; la deuxième de 248 pp. non compris 2 ff. non chif. entre les pages 148 et 149, le premier sous la signat. Xx iiiii, le second sans signat., mais avec la récl. *cinquante*, suivies de 16 ff. non chif. pour la table, les vers du seigneur du Pavillon à Michel Marot, et leur réponse, l'ode de Michel Marot à la reine de Navarre, etc.

Selon Langlet il y en aurait des exemplaires avec un (nouveau titre portant : Lyon, Pierre Rigaud, 1604. Brunet, *Manuel du libraire*, p. 1,457.)

Bibl. de Niort, nº 1243.

C'est le chef-d'œuvre de Portau imprimé en caractères italiques sur fin papier.

Dans cette édition il n'y a réellement de Michel Marot que les épigrammes de la fin, entre autres celle adressée à son ami Antoine Couillard, seigneur du Pavillon les Corris en Gâtinais.

Dans son avertissement au lecteur daté du 1er octobre 1596, Th. Portau nous apprend qu'il a confié la préparation de l'édition à *maitre François Mizière, poictevin,* docteur-médecin à Niort, son ami. C'est aussi ce dernier qui a traduit en vers français quelques-unes des pièces latines placées en tête de l'ouvrage par Nicolas Bérauld, poète et légiste, oncle de Jacques Bérauld, l'auteur des *Eglogues,* Nicolas Bourbonnois (de Vandœuvre), Salmon Macrin (de Loudun). Il y a une seconde pièce de ce Loudunois, traduite par Macauld, secrétaire et valet de chambre du roi François Ier. (Cet avertissement a été textuellement réimprimé dans la belle édition Georges Guiffrey. Il figurait déjà en partie dans l'édition du Rocher, 1544, et Th. Portau n'a fait que le reprendre avec certaines additions.)

9. — *Repliqve | de Michav l'aveugle | a M. Iules Cæsar Bov- | langer, à Gouyn son valet, | et à M. son es- | cholier.* — Niort, Portau, 1596, in-8° de 59 pp.

Par de la Blachière. A la suite, avec une pagination à part, mais sans titre.

Examen des dispvtes | logicalles de l'escholier, 28 pp.

Bibl. de la Soc. de l'hist. du protest. français.
Coll. A. Richard.

10. — *Dispvte | par escrit svr ce- | ste qvestion laqvel- | le des deux Religions est | la première | ou celle de*

l'Eglise qu'on dit Reformee, ou bien celle | qu'on dit Romaine: | Faite | entre le Ministre de la Rochefoucaud, et | les Predicateurs du dit lieu, et de la vil- | le de Limoges. — Niort, Portau, 1596 (sans nom) in-12 de 75 pp. plus 3 pp. non chif. et 1 f. lim. pour l'avertissement de l'imprimeur au lecteur.

Par Georges Pacard. A la fin, on lit : Faict le x de may 1596.

Bibl. de Bordeaux, nº 35618.

11. — *Antipanigarole, | ou | responce a | la premiere partie | des leçons de F. François | Panigarole Milannois. | Par George C. D. Pacard Seguzien.* — 1597, petit in-8° de 325 pp. plus 2 ff. n. chif. pour trois pièces adressées à l'auteur par Thomas Hog, écossais, successeur de Pacard à l'église de la Rochefoucault, et par François Mizière.

Dédié à MM. les Maires, Eschevins, Conseillers, Pairs et Bourgeois de la ville de la Rochelle, le 1er janvier 1597.

Bibl. de Niort, nº 317.
Bibl. de Bordeaux, nº 35618.
Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 317.

12. — *Dispvte | entre vn | francois et vn ro- | main, tovchant trois points | de doctrine, qui sont aujourd'hui | en controverse sur le fait | de la Religion. | Par George C. D. Pacard Segusien.* — Niort, Portau, 1597, in-8° de 134 pp. et 1 f. n. chif. pour les erratas.

Dédié à Charlotte-Catherine de la Trémoille, princesse de Condé. De la Rochefoucaut, 1er mai 1596. En tête, une pièce de vers latins, par Thomas Hog, et à la fin un quatrain par Fr. Mizière.

Bibl. de Bordeaux, 35618.
Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 301 *bis*.

13. — *Discovrs | par lequel | est monstré con- | tre le second paradoxe | de la premiere decade de M. Laur. | Ioubert, qu'il n'y à* (sic) *aucune rai- | son que, quelques-*

vns puis- | sent vivre sans manger, | durant plusieurs jours | et années. | Par Israel Harvet. D. M. O. — Niort, Portau, 1597, in-16 de 116 pp.

Dédié à Marie du Fou, veuve de Charles Eschalart de la Boulaye, gouverneur de Fontenay-le-Comte.

Bibl. de Niort, nº 7634 s.

14. — *Discours | par leqvel | est provvé con- | tre le Paradoxe huictiesme de la | premiere décade de Mōsieur Laur. | Ioubert, que la concoction du ven- | tricule laquelle est mise pour la pre- | miere se fait plustost et plus parfai- | temēt en ceux qui dorment qu'en | ceux qui veillent, et qu'il y a une | certaine proprieté en la chaleur du | ventricule par laquelle il chylifie.* — S. d., in-16 de 64 pp.

Dédié à M. de Guinefolle, conseiller du Roy à Fontenay.

Bibl. de Niort, nº 7463 s.

L'auteur de ces deux ouvrages, Israel Harvet, docteur-médecin à Orléans, s'est fait connaître dans la littérature médicale par quelques ouvrages où il se montra grand partisan de la chimie. Ces deux traités sont les premiers qu'il ait publiés. Le fait de leur impression à Niort et de leur dédicace à Marie du Fou et au sieur de Guinefolle, rappelle évidemment un voyage de l'auteur à Fontenay, où Marie du Fou avait, à l'instar de Marguerite de Navarre, réuni une véritable petite cour de savants et de lettrés. Peut-être venait-il y voir Sébastien Collin, médecin comme lui et protestant, alors en grande réputation de savoir, ou bien encore François Mizière. Ce dernier, en relations constantes avec Portau n'aurait pas alors été étranger à l'impression de ces deux ouvrages. (Voir *France protestante*, art. Harvet, et B. Fillon, *Notes sur l'Eglise réformée de Fontenay-le-Comte*, p. 83.)

15. — *Le | printemps | d'Yver. | Contenant cinq histoires, discou- | rues par cinq journées, en vne | noble compagnie, au chasteau | du Prin-temps. Par Iacques Yver, Seigneur de Plaisance, | et de la Bigottrie, gentilhomme Poictevin. | Revue et corrigée de nouveau.* — Niort, Portau, 1598, petit in-12 de 584 pp., plus 6 ff.

non chif. pour le titre, la dédicace et les pièces de vers adressées à l'auteur: à la fin 2 ff. dont 1 p. chiff. 581 et 3 pp. de vers.

La première édition de ce livre célèbre d'un de nos compatriotes avait été publiée en 1572 à Paris, chez L'Angelier, preuve à peu près certaine de l'absence d'imprimerie à Niort à cette époque. Depuis lors, les éditions s'étaient succédé avec une vogue extraordinaire. Celle-ci peut figurer parmi les meilleures.

16. — *Trois | syllogismes | avec levrs prevves, | conclvans qve l'eglise dite | reformee n'est pas la vraie Eglise ; | avec la solution et response etc. | Par George C. D. Pacard Segusien.* — Niort, Portau, 1598, in-8° de 133 pp. plus 4 ff. lim. et 1 f. d'erratas.

Dédié à Léonor Chabot, baron de Jarnac, La Rochelle, 1er janvier 1598.

En tête une pièce de vers latine de Thomas Hog à François de la Rochefoucaut: à la fin un sonnet de F. Mizière.

Coll. Cesbron.

17. — *Les | tragedies | de Robert Gar- | nier conseiller | du Roy, Lieutenant gene- | ral criminel au siege | Presidial et senes- | chaussee du Maine. Au Roy de France et de Polongne. | Reveues, augmentees, et r'impri | mees de nouveau.* — Niort, Portau, 1598, in-12 de 261 ff. chif. et 9 non chif. pour le titre, dédicace et pièces de vers.

Bibl. de Niort, nº 5543 s.

Edition imprimée avec les mêmes caractères italiques que le Marot, mais sur moins beau papier. (C'est probablement l'édition citée par Beauchamps sous la date de 1589.)

18. — *Covstvmes | dv | pays et comte | de Poictov. | Commentées et paraphrasées, avec Sommaires | sur chacun article d'icelles | Par | N. Theveneav. | Plus de nouveau y ont esté adjoustées les annotatiõs de*

M. Char- | *les du Moulin, sur aucuns articles: ensemble les resolutions* | *tirées des escripts de M. Tyraqueau.* | *Avec un Indice et Table bien fort ample, pour trouver, selon* | *l'ordre de l'Alphabet, toutes les matières contenues* | *en ce present volume.* — Niort, Portau, 1599, in-8° de 410 pp., de 13 ff. lim. et 12 ff. ajoutés à la fin pour l'Edit et le Procès-Verbal.

Réimpression de l'édition de 1595.

Sur le titre n'est plus indiqué l'Edit du Roy, qui fait corps avec le volume, ainsi qu'une addition de 10 pages: *Procès-verbal des dites coutumes, fait par de Thou, Faye et Viole, commissaires.*

Bibl. de Niort, n° 2023.
Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 332.

19. — *Theologi-* | *cvs triangvlvs ad* | *inveniendvm contro-* | *versorum de Religio-* | *ne verum.* | *Authore Vallierio.* — Niort, Portau, 1599, in-8° de 33 pp.

A la suite :

De Secvn- | *do quæstionvm ge-* | *nere in Theologia* | *tractatus.* — 1599.

De Vltimo | *quæstionvm ge-* | *nere in Theologia* | *tractatus.* — 1599.

Bibl. nat., D. 21531.

Ces trois brochures, dont la pagination et le numérotage de cahiers se suivent, ont dû être publiées d'abord isolément, et réunies ensuite en volume.

Elles se composent de lettres adressées à un ami désigné sous le nom de Philalethe (ami de la vérité), datées *in arce Fontenai*, de janvier à décembre 1598. L'auteur, le ministre Vallier, devait être un des hôtes du château de Fontenay-le-Comte, un des membres du petit troupeau calviniste de Madame de la Boulaye. C'est le troisième Fontenaisien qui fait imprimer ses œuvres à Niort.

On voit, par là, quels fréquents rapports typographiques il y avait alors entre Fontenay et Niort.

Fontenay avait bien eu une imprimerie vers 1550, créée par Antoine d'Angicourt, fils de Pierre d'Angicourt, le premier libraire venu dans cette ville au commencement du règne de François Ier, mais elle n'avait pas été très florissante, aucun de ses produits n'ayant survécu,

et Antoine d'Angicourt, forcé presqu'aussitôt de fermer boutique, était resté libraire comme par le passé. Les écrits des auteurs fontenaisiens s'imprimaient à Poitiers, à Paris ou à Niort, et c'est probablement François Mizière qui procurait cette clientèle à son ami et coreligionnaire Portau.

20. — *Histoire véritable de certains Voiages perillevx et hazardeux sur la mer, ausquels reluit la justice de Dieu sur les uns et la misericorde sur les autres.* — Niort, Portau, 1599, in-12.

Par le capitaine Bruneau, sieur de Rivedoux.

Catal. Bernard Quaritch, à Londres.

Cette édition princeps n'est pas signalée par les bibliographes. L'ouvrage lui-même n'était connu jusqu'à ce jour que par sa réimpression publiée à Rouen en 1600, sans indication d'auteur : *Histoire véritable de plvsievrs voyages Aduentureux et périlleux, faits sur la mer en diverses contrées...* par I. P. T. capitaine de mer. Rouen, Jean Osmont, 1600, in-16. (Voir Brunet, III, 211.). Nous en aurions toujours ignoré l'existence si nous n'en avions pas trouvé un exemplaire sur le catalogue du libraire Bernard Quaritch à Londres. Ce volume, probablement unique, était coté 10 l. 10 s. (260 francs).

En tête du livre se trouve une dédicace à Philippe de Mornay, signée du ministre Louis de la Blachière, dans laquelle est révélé le véritable nom de l'auteur, Bruneau, sieur de Rivedoux. On y apprend qu'il servait sous les ordres de Mornay à Saumur comme « sergent-major », et qu'il commandait une compagnie d'hommes de pied à la Rochelle pendant le siège de 1572.

Dans la réimpression de Rouen, la dédicace est supprimée et les lettres initiales du titre ne correspondent plus à celles de l'auteur.

21. — *Refutation | des raisons par les- | qvelles M. Pierre Cayer | pretend d'impugner les trois The- | ses proposees par Monsieur | Cassegrain à Monsieur | d'Evreux. | Qui sont, | 1. L'escriture saincte etc.* — Niort, Portau, 1599, in-8° de 200 pp.

Dédié à Madame, Sœur unique du Roy, 1er août 1598.

Coll Cesbron.

22. — *Refvtation | de trois points de | doctrine que tiennent | ceux de l'Eglise Ro-maine. | Qvi sont, | 1. Que Concupiscence n'est pas péché sans le | consen-*

tement. | *2. Que les enfans qui meurent sans Baptes-* | *me ne sont sauvez.* | *3. Que Jesus-Christ s'est sacrifié pour nos pe* | *chez et en la Cene et en la Croix.* | Par G. C. D. P. S. — Niort, Portau, 1599, in-8° de 124 pp.

Dédié aux juge et assesseur du comté et autres de l'église de la Rochefoucaut, le 25 mars 1598.

Par George Pacard. En tête un avertissement de l'imprimeur au lecteur : à la fin 1 f. n. pag., 1 pièce de vers latins ad A. N. F. M. P. A. et un vers français.

Coll. Cesbron.

23. — *Déclaration* | *de Madame* | *sœvr vniqve* | *du Roi.* | *Sur la pretendue conference entre* | *Monsieur Couet, Ministre de la Parole de Dieu, et le* | *sieur Commelet,* | *Jesuite.* — Niort, Portau, 1600, petit in-4° de 8 pp. n. chif.

Datée du 1er décembre 1599.

Bibl. de la Rochelle, n° 5629.

24. — *Reponse* | *de G. Pacard aux* | *censures et repre-* | *hensions du Provincial des Car-* | *mes qui est à la Rochefoucaut* | *faites sur certains poincts de ses escrits.* — Niort, Portau, 1600, in-8° de 54 pp.

Coll. Cesbron.

25. — *Declaration* | *de Pere Edmon de* | *Beavval, iadis Jesvite,* | *Docteur en Theologie, et Predica-* | *teur en Bourbonnais, publique* | *ment faite de viue voix, en l'Eglise* | *reformée de S. Amand en ladite* | *prouince, le Dimanche 16 Juillet* | *Mil six cens.* | *En laquelle il rend raison etc.* — Niort, Portau, 1600, petit in-4° de 14 pages.

A la fin, attestation des pasteurs et des anciens de Saint-Amand.

Bibl. de la Rochelle, n° 5629.

C'est le dernier ouvrage imprimé à Niort par Portau. Il nous fournit, à quelques jours près, la date de son départ de notre ville, puisque cette déclaration est du 16 juillet 1600 et que le premier traité passé par son successeur René Troismailles est du 28 juillet.

III.

BARTHELEMI DE LA LANDE.

—

Le nom de Barthelemi de la Lande figure en 1599 sur un ouvrage du théologien protestant Raymond de Toulouse. C'est la seule mention que nous ayons de cet imprimeur. Peut-être est-ce un nom supposé qui cache une impression bordelaise de Simon Millanges ou d'un de ses confrères. Au XVI^e^ siècle, les supercheries de ce genre n'étaient pas rares et s'expliquaient facilement par la nécessité d'échapper à la rigueur des édits :

Refvtation | *des sophisteries de* | *Iean, et Henry de Sponde, frères,* | *qu'ils ont publiées en devx* | *livres, l'vn intitule, Declaration dv* | *Sievr de Sponde: l'autre, Defense de la Declaration* | *du feu Sievr de Sponde, par Henry de* | *Sponde son frere.* | *A la fin est contenue* | *briefve refuta-* | *tion des principales cauillations de Perron,* | *Evesque d'Eureux contre la Vocation* | *des Ministres de l'Eglise* | *Reformée.* (Par Raymond de Tholose). Niort, B. de la Lande, M. D. XCIX, in-4° de 365 pp.

Bibl. de Bordeaux, n° 35944.

IV.

RENÉ TROISMAILLES.

C'est à la fin du mois de juillet 1600, que Portau quitta Niort pour aller fonder un nouvel établissement à Saumur. L'imprimeur qui lui succéda, René Troismailles, venait d'Angers, où nous le voyons dès 1570 sur la *Table des imprimeurs et libraires de la ville et de l'Université* (1), et en 1577, 1581, sur les registres paroissiaux avec le titre d'imprimeur de l'Evêché (2). En 1575, Troismailles alla s'installer quelque temps à la Flèche et y publia le premier livre imprimé en cette ville : *Discours de l'origine des Gaulois ; ensemble des Angevins et des Manceaux, par Jean le Masle, angevin*, 1575, petit in-8° de 23 pp. (3)

(1) Table chronologique des noms des imprimeurs et libraires de la ville et université d'Angers. Manuscr. d'Audouys, feudiste, p. 755. Bibl. d'Angers. (Commun. par M. Claudin.)

(2) *Dict. biog. de Maine-et-Loire,* par M. Célestin Port.

(3) Brunet, III, 969.

Comme son prédécesseur Portau, qui passa de Pons à Niort et de Niort à Saumur, Troismailles exerça l'art typographique dans trois villes différentes : la Flèche, Angers et Niort.

Il est probable qu'avant de quitter notre ville, Portau avait épuisé toutes les impressions à faire, car Troismailles était établi depuis quelques jours à peine qu'il lui fallait déjà chercher de la copie au dehors.

Voici un document du 28 juillet 1600, où nous le trouvons à la Rochelle passant un traité d'impression avec le libraire Pierre Morin.

« Personnellement estably..... René Troismailles Me imprimeur demourant en la ville de Nyort en Poictou, estant cependant en ceste ville de la Rochelle d'une part, et Pierre Morin, marchand libraire demourant en la Rochelle, d'autre part, lesquelles parties de leurs bons grés et volontés, ont faict et accordé entre elles les conventions qui s'ensuivent. C'est assavoir que led. Troismailles a promis, s'oblige et sera tenu audit Morin de luy imprimer aud. lieu de Nyort bien deuement et correctement ung livre intitulé *Premier tome du « Tableau des différens de la Religion »* (1) traictant de l'Eglise, du nom, définition, marques, chef, propriétés, conditions, foy et doctrine d'icelle, etc., recueilly et composé par Phelippes de Marnix, seigneur du Mont Ste Aldegonde, selon et suyvant la composition (coppie) d'icelle, imprimée à Leyden par Jehan Paetz, l'an mil cinq cent quatre vingtz dix neuf, que ledit Morin a présentement délivré audit Troismailles pour faire *ladite impression en papier carré et octavo en belles lettres du petit Romain jusques au*

(1) Premier tome du *Tableau des différens de la religion : Traictant de l'Eglise, du Nom, Définition, Marques, Chef, Proprietez, Conditions, Foy et Doctrines d'icelle.* Auquel etc..... Recueily et composé par Philippe de Marnix, seigneur du Mont Ste Aldegonde. A Leyden, par Jean Paets, l'an CIↃ. IↃ.IC. in-8°, 12 ff. prél. et 428 ff. chif. (Brunet, III, 1442).

nombre de six cens cinquante coppyes, avecq les annotations et cotations marginalles, suivant ladite coppie, ayant lesd. coppyes belle marge. A laquelle besoigne ledit Troismailles commencera à travailler dedans dujourd'huy en quinze jours et sans intermission y continuera actuellement avecq ses gens et compagnons pour la rendre parfaicte au plus tost qu'il luy sera possible sans intermission, lesquelles six centz cinquante coppyes bien imprimées comme dict est, ledit Troismailles fera tenir audit Morin en ceste ville, incontinent qu'elles seront achevées d'imprimer en payant par ledit Morin la voyture. Pour laquelle impression faire, ledit Morin sera tenu de bailler, paier audit Troismailles en ladite ville, au prix et à rayson de *deux escuz et trente solz par journée d'impression comptant treze centz feuilles par journée d'icelle impression* : dont sur la somme à quoy se trouveront monter lesdites six cents cinquante coppyes, led. Morin a payé et advancé comptant aud. Troismailles la somme de vingt cinq escuz solz en espèces de soixante quinze francs d'argent et de poix, selon l'ordonnance du Roy nostre Sire, que ledit Troismailles a compté, noté et reçeu en la présence de nous tesmoings cy soubscripts, dont il s'est tenu content et enquicte, ledit Morin, renonçant à toute exception, etc..., et ledit Morin sera tenu de paier à icellui Troismailles à la susdite raison incontinent qu'il aura l'ouvraige entier du susdit nombre de coppyes d'icelle, fournira le papier pour faire ladite impression à suffire, ou luy envoyera l'argent pour icelle achepter audit lieu de Nyort (1) quant besoin sera pour la demande de ladite impression. Tout ce que dessus les partyes ont aussi voullu, accordé, stipullé, et accepté respectivement...

(1) Nous pensons qu'il s'agit là d'une papeterie établie à Niort ou aux environs. Troismailles ne pouvait compter sur l'approvisionnement des foires pour une impression à commencer à jour fixe. En 1649, une pièce de procédure indique l'existence d'une papeterie aux moulins de Ruffigny, près de Breloux (Deux-Sèvres).

V. *Revue de l'Ouest,* 24 sept. 1888, article de M. l'abbé Largeault.

Faict et passé à la Rochelle dans la maison dudit notayre après midy, en présence de *Jacques Dangicourt*, du lieu de Mouy S[t] Fort (1) en Picardie, à présent résident en cette ville et *Pierre Febvre*, praticien, demeurant à la Rochelle, le vingt-uictiesme jour de juillet l'an mille et six centz » (2).

Signé à la minute :

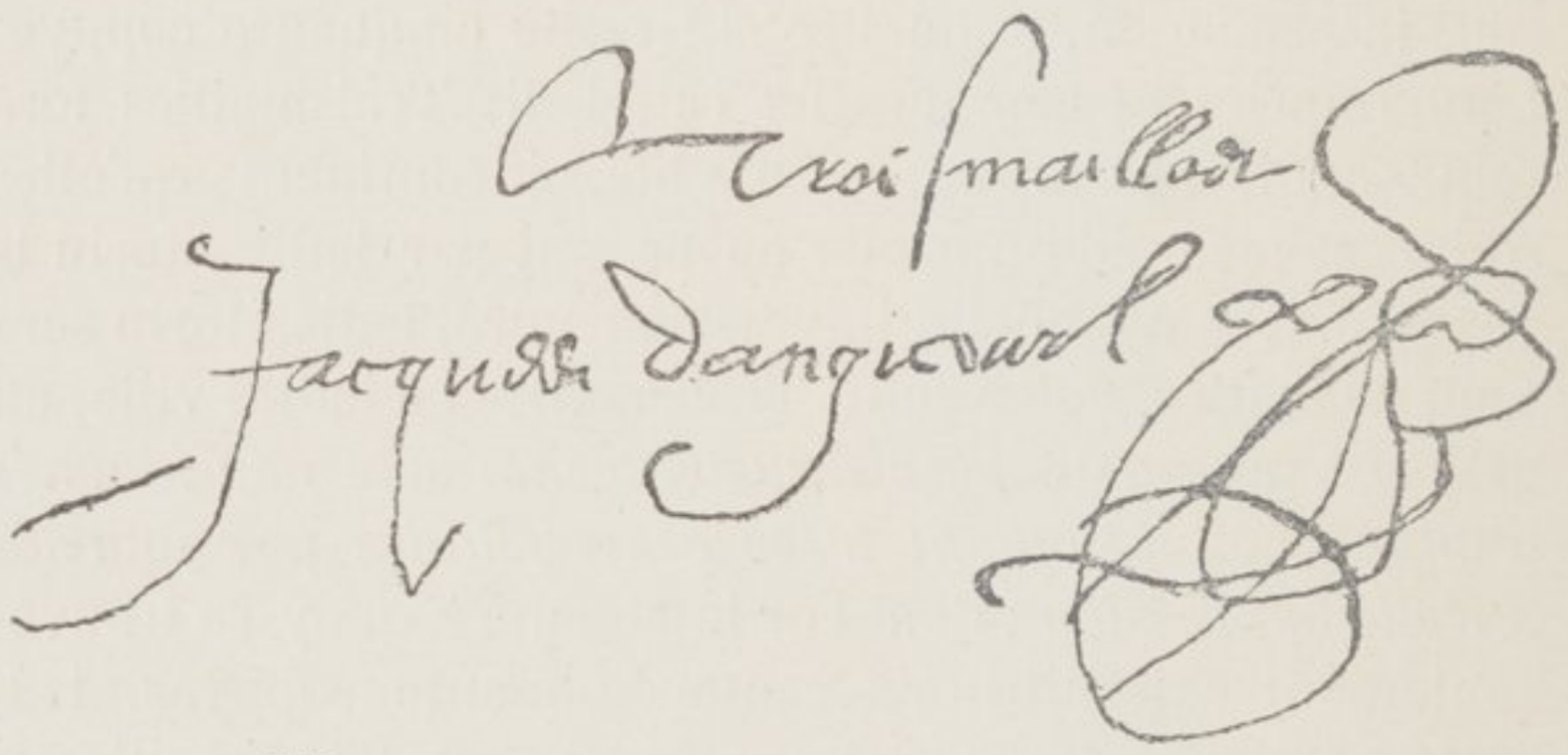

« Morin
« P. Febvre

« Bigard
« notaire royal. »

L'ouvrage de Philippe de Marnix, dont la première édition venait de paraître à Leyde l'année précédente, se composait de 12 ff. prél. et de 428 ff. chif., soit 55 feuilles in-8° de 16 pp. Les 1,300 feuilles que Troismailles s'en-

(1) Département de l'Oise. Il est très probable que ce Jacques d'Angicourt n'est autre que l'imprimeur de Fontenay qui publia : le *Catéchisme, c'est-à-dire formulaire de l'instruction et advencement des enfants en la doctrine chrestienne*, in-8° de 145 pages. Jacques d'Angicourt était marié à une Niortaise, Françoise Bazin, qui après la mort de son mari abjura le protestantisme et se remaria à un marchand de Niort, Zacharie Garnault.

(2) Etude de M[e] Bonniot, notaire à la Rochelle. Nous devons la communication de ce curieux document et de bien d'autres renseignements qui nous ont aidé dans ce travail, à l'obligeance de M. de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure.

gageait à livrer chaque jour, représentant juste le tirage d'une feuille d'impression, puisque l'ouvrage s'imprimait à 650 exemplaires et que suivant l'usage de l'époque, il devait se tirer par demi-feuille de 8 pp., le labeur devait durer juste 55 jours.

Maintenant, si l'on tirait une feuille d'impression par jour, il fallait en même temps la composer, et pour cela avoir les ouvriers nécessaires. Troismailles et deux ou trois compositeurs devaient suffire. Pour le reste, un bon ouvrier pouvant tirer à bras 60 à 70 feuilles environ à l'heure, 600 à 650 par jour, avec la perte de temps résultant de l'encrage, il fallait deux presses marchant ensemble pour tirer 1,300 : l'une imprimait le recto, l'autre le verso. Elles occupaient chacune un ouvrier et un apprenti, ce qui porte au moins à 7 ou 8 le nombre des *gens et compagnons* de Troismailles (1).

Quant au salaire de 2 écus 30 sols par feuille, papier non compris, puisque Morin s'engageait à le fournir ou à envoyer à Troismailles l'argent nécessaire pour l'acheter à Niort, il représenterait aujourd'hui 35 à 40 francs de notre monnaie.

Ce chiffre parut-il insuffisant à Troismailles, ou bien Morin de son côté le jugea-t-il trop onéreux, nous l'ignorons. Toujours est-il que le marché fut résilié d'un commun accord le 9 septembre 1600, et que l'ouvrage s'imprima l'année suivante chez Hiérosme Haultin, à la Rochelle, en un vol. in-8° de 12 ff. lim., dont le dernier blanc, et 412 ff. chif.

René Troismailles resta à Niort une dizaine d'années, continuant les impressions protestantes de son prédécesseur ; il y termina sa carrière avant 1610, date où nous trouvons un ouvrage signé *Vefve de René Troismailles*.

(1) Il va de soi que si l'on prend la feuille de tirage à 16 pp., le travail aurait duré moitié moins de temps, mais aurait exigé deux ou trois ouvriers de plus.

Il avait pris pour marque des armes parlantes : un R (René) et 3 mailles, les plus petites monnaies du temps, avec cette épigraphe énigmatique : *La maille sauve le denier.*

Livres imprimés par Troismailles.

1. — *Protesta-* | *tion chrestienne de* | *François Goupil, cy deuant Corde-* | *lier au conuent de Chasteauroux, pro-* | *noncee publiquement en l'Eglise re-* | *formee de Thoüars, le Dimanche,* | *neufiesme Septembre 1601.* — Niort, René Troismailles, 1601, petit in-4° de 8 pp.

Bibl. de la Rochelle, n° 5629.

A la fin se trouve une attestation des pasteurs et anciens de Thouars, du 18 septembre 1601 : *André Rivet*, pasteur, *P. Guérineau, P. Mousset, P. Ferraut, P. Pelleus*, anciens.

2. — *Verification* | *et esclair-* | *cissement d'onze al-* | *légations faictes par le* | *Sieur Pacard, Ministre de La Rochefou-* | *caut en son Traitté contre la Transsub-* | *stantiation accusees de faux par Pere* | *Martin, moyne recolé.* — Niort, René Troismailles, 1602, in-16 de 67 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 361.

3. — *Traicte* | *contre la* | *Transubstantiation* | *par lequel on peut cognoistre quel est le* | *fondement de la Messe et droicte intel-* | *ligence des paroles de la Saincte Cene,* | *Ceci est mon Corps, Ceci est mon sang,* | *etc. Et de tout ce qui concerne ce sainct* | *Sacrement.* | *Faict et reveu par George C. D. Pacard Segusien.* — Niort, René Troismailles, 1603, in-8° de 3 ff. lim. pour la dédicace et 310 pp.

Bibl. de Bordeaux, n° 35617.

Briquet, dans sa *Notice sur les Imprimeurs niortais (Annuaire des Deux-Sèvres,* 1820), donne une édition sous la date de 1601.

4. — *Description | de l'Antechrist et de | son royaume, recveillie des | Propheties qui sont en l'Escriture | Sainte, des escrits des Peres, et | de l'experience suiuant ce | qu'on entrouue par | les Histoires, | Par Georges Pacard.* — Niort, René Troismailles, 1604, in-8° de 338 pp., plus 6 ff. lim. et 1 ff. d'erratas.

Dédié à François de Bosne, seigneur des Diguères (Desdiguières), vicomte de Villemeur, lieutenant général du Dauphiné.

Bibl. de la Rochelle, n° 5615.
Bibl. de Bordeaux, n° 32666.

5. — *L'histoire | tres-veritable et tres | sacree, de la vie de Iesvs | Christ nostre Seigneur, Fils Vnique de | Dieu le Pere : Lequel il a enuoyé | en ce bas Monde pour estre le Mediateur et Redempteur | vnique du Genre | Humain. | Par Iean de la Blachière Nyortois. M. D. | S. E. E. L. R. D. C. E. V.* (Ministre du Saint Evangile en la religion de Cheilar en Vivarais.) — Niort, René Troismailles, 1605, petit in-4° de 184 pp., plus 1 ff. d'erratas.

Dédié à M. de la Blachière, F. M. D. S. E. E. L. R. de Niort. Du Cheilar en Vivarez, le 16 juillet 1601.

Bibl. de la Soc. de l'hist. du protest. franç. R. 107.

6. — *Les | fovdres dv | createvr, povr aba- | tre les forteresses des Geans in- | sensez de ce siècle. | Par Archibavld Adair | de Salsid Ecossois.* — Niort, René Troismailles, 1605, petit in-8° de 236 pages, non compris 15 ff. lim. pour le titre, la dédicace, la préface au lecteur, et la table. A la fin 1 ff. non chif. pour les erratas.

Dédié à Louise Gilliers, dame de Parabère. Du chateau de la Motte S^te^ Héray, 1^er^ septembre 1605.

A la fin se trouve une pièce de vers latins de M. R. Villiamson.

7. — *Theologie | natvrelle, | ov | recveil contenant plv | sievrs argvmens, raisons, et | demonstrations prinses de la nature, par les- | quelles est prouué mani-*

festement qu'il y a vn | seul Dieu, etc... | Fait, revev et avgmenté | par George Pacard Segusien. — Niort, René Troismailles, 1606, in-8° de 846 pages chif.

Dédié à François de La Rochefoucault, prince de Marcillac. La Rochefoucault, le 5 juin 1574.

Bibl. de Niort, nº 4449 s.

En tête, quelques pièces de vers latins ou français, adressées à l'auteur par Guillaume Pacard, médecin (sans doute son frère), Estienne Valancier, forésien, Antoine de la Croix, médecin, H. Pasquet, J. Prévost, Pierre *Reginaldus* (Regnauld ?) médecin de Rochechouart, J. Monlamber, E. Glat.

8. — *Qvatre | traittez | par lesqvels tovs | fidèles seront adres- | sez à vne vraye et saine cognoissance du | Franc arbitre, de la Prædestination, des | Afflictions, et de la vie Eternelle. | Par Jacques Crozé Lodv- | nois, Ministre du S. Evangile en l'Eglise | reformée de Ciurai.* — Niort, René Troismailles, 1608, in-8° de 373 pp.

Les quatre traités réunis sous ce titre ont dû paraître isolément, en trois opuscules séparés, bien que dans ce volume la pagination et le numérotage des cahiers se suivent. Chaque traité a conservé son titre primitif, sa dédicace, sa table des matières.

Voici leur description :

Traitte | dv Franc arbitre | , distingvé en trois | parties. | En la première des- | quelles la saine et vraye doctrine est | confirmée, etc. — 6 ff. prél. et 144 pp.

Dédié aux fidèles de l'Eglise Réformée de Civray. Civray, 15 octobre 1607.

Traitte de | la predestination | distingve en trois | parties. | En la premiere desqvel- | les la Predestination est prouuée par l'au- | thorité claire et luisante, etc. — 7 ff. prél. et 108 pp.

Dédié à Gabriel de Saint-George, seigneur de Vérac, baron de Couhé. Civray, 16 octobre 1607.

Devx | traittez | vn des afflictions, | l'avtre de la vie | eternelle. — 3 ff. prél. et 64 pp.

Dédié à M. de la Tousche, ministre de Monchamps, beau-père de l'auteur.

Bibl de Niort, nº 5674 s.

En tête du volume trois pièces de vers latins d'Isaac Cuvnile, pasteur de Couhé.

Livre imprimé par la Veuve Troismailles.

Thrésor | d'instrvctions, | et consolations pour l'ame Chrestienne | contre les plus communes afflictions | que les hommes souffrent en ce mōde. | Plus un traicté de l'Aumosne. | Par I. de Cvville, Pasteur de l'Eglise | Reformée de Couhé. — Niort, Veuve René Troismailles, 1610, petit in-12 de 244 pp., plus 1 ff. d'erratas.

Dédié à Magdelaine de Pons, dame de Vérac, Couhé, Mirambeau, etc.

Bibl. de Poitiers, B. P., nº 325.

V.

ANTHOINE ANDRÉ.

—

Le successeur de René Troismailles s'appelait Anthoine André. Nous ne savons pas d'où nous est venu cet imprimeur. Peut-être de Toulouse, où nous voyons figurer en 1558 un Anthoine André sur un volume de Jean de Coras, *Altercation en forme de dialogue*, ou tout simplement de Niort où le nom d'André n'est pas rare : en 1596, il y avait un Israël André, consul. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant de s'établir dans notre ville, Anthoine André avait été facteur de notre premier imprimeur Thomas Portau, comme le prouve cette quittance du 30 juin 1606 donnée par lui à Jacques Dangicourt, libraire à Fontenay-le-Comte, pour une somme de cent livres due à son patron.

« Aujourd'huy Jacques Dangicourt, marchant libraire et imprimeur demourant en ceste ville de Fontenay le Comte, a confessé debvoir à Sire Thomas Porteau, imprimeur et libraire demourant à Saumur, ... la somme de sept cents cinquante livres tournoys pour ..... les livres que le dict Porteau a vandu au dict Dangicourt, tant aujourd'huy que auparavant des presantes et laquelle somme le dict Dangicourt à promis paier au dict Porteau dedans sept années ..... assavoir cent livres par chacun an

et feste de sainct Jehan Baptiste ..... A Fontenay le Comte, ce 27 juin 1603.

« Thomas Porteau, Jacques Dangicourt. »

Au dos :

« Receu en déduction de l'autre pay^t^ la somme de 60 l. le 27 juin 1604.

« Thomas Porteau. »

« Plus receu à Saincte Foy pour lui 40 l. qui fait le premier pay^t^.

« Thomas Porteau. »

« Plus receu le dernier jour de juin mil six cent et six par les mains de Jacques Dangicourt la somme de cent livres qui est pour le troisiesme paiement (1). »

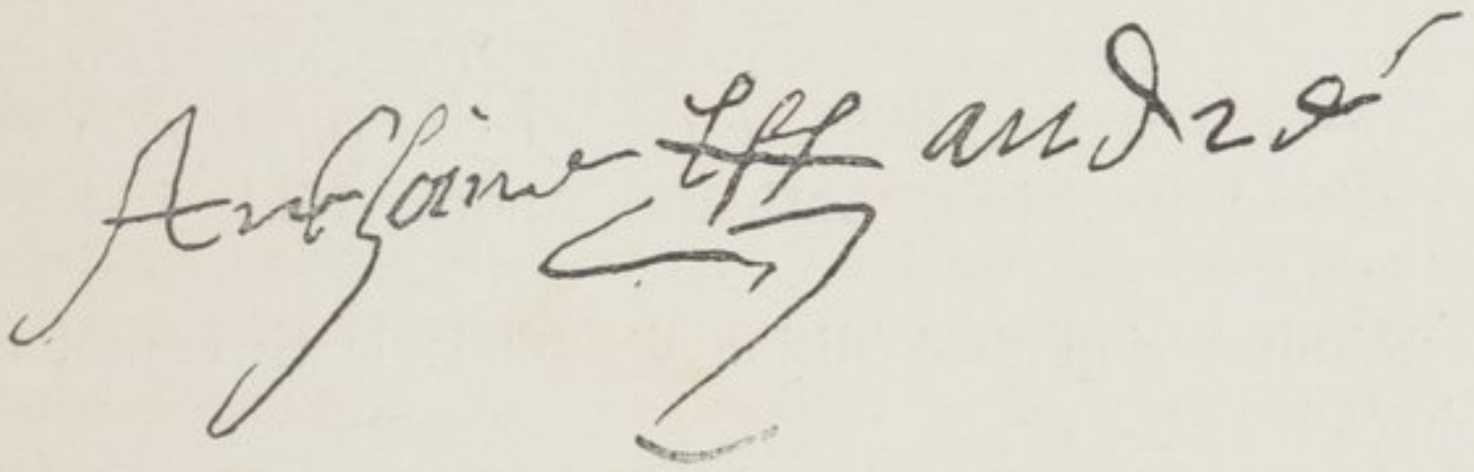

L'imprimerie d'Anthoine André était située au dessous de la maison de ville.

Livres imprimés par Anthoine André.

1. — *Abondance | d'eav povr esteindre | le flambeav qve le nommé | P. Valentin Capucin a ietté contre la | verité, c'est-à-dire, Refutation ample | des fausses accusations et doctri- | nes dont il a rempli vn escrit, | qu'il a intitulé le Flam- | beau de vérité. | Par Iean Chavfepié Pasteur de | l'Eglise de Niort.* — Niort, Anthoine André, 1611, in-8° de 495 pp. chif. plus 10 ff.

(1) Papiers *Benj. Fillon*, à la mairie de Fontenay-le-Comte.

lim. pour le titre, l'épître aux fidèles de l'Eglise de Niort et l'avertissement à Messieurs de l'Eglise romaine; à la fin, 1 ff. d'erratas.

Bibl. de Niort, n° 6085.

Cet ouvrage est comme bien d'autres un véritable fatras de discussions théologiques, mais les épîtres renferment des détails assez curieux sur les affaires religieuses à Niort à cette époque, telle, par exemple, la plaisante histoire de ce moine nommé Grammond qui prêcha l'Avent de 1599. A l'avant-dernier sermon, le bon père annonça *qu'un autre prédicateur duquel il n'estoit digne de d'estacher la courroye du soulier, viendroit le lendemain prescher en sa place,* et, ce jour-là, il présenta aux fidèles ébahis... une tête de mort.

2. — *Theologie | natvrelle | ov recveil contenant plv | sievrs argvmens prins de la | nature contre les Epicuriens, et | Athéistes de nostre temps | Par George Pacard Segusien | seconde édition reveue | et augmentée par l'autheur.* — Niort, Anthoine André, 1611, in-8° de 846 pp.

Réimpression de l'édition de 1606 : le titre seul est changé.

Bibl. de Bordeaux, n° 35615.

VI.

JEAN BAILLET.

—

Jean Baillet, marchand libraire en face du Château, faisait imprimer ses éditions tantôt à Niort, chez R. Troismailles ou ses successeurs, tantôt à la Rochelle chez les Haultin. Nous n'avons trouvé sur ses livres qu'une seule mention d'imprimeur. A la fin du *Trésor d'instructions* d'Isaac Cuville, on lit :

A Niort
Par la vefve René Troismailles.
Pour Jean Baillet.

Sur un autre livre, l'*Eclaircissement général*, de Jacques Crozé, on peut voir la marque des Haultin.

Baillet fut libraire de 1610 à 1613 : nous ne connaissons pas ses successeurs, s'il en eut.

Livres édités par Jean Baillet.

1. — *Le | Ivge des | Controverses | de ce temps; distin- | gvé en devx | parties ; | La première prouve que l'authorité souveraine doit estre | assignée et resignée à la seule Escriture, et non pas à la | tradition des Pères,*

derivée par succession de temps en temps | en l'Eglise ; | La seconde est un examen d'aucunes principales | controverses inserées en la page suivante. | Pour response à François de la Beraudiere dit | Sigon, Abbé de Nouaillé. | Par Jaqves Crozé Loudunois | Pasteur en l'Eglise de Civray en Poictou. — Niort, pour Jean Baillet, 1610, in-8° de 149 pp.

Dédié à Jean Jousserant, seigneur de Lairé.

Bibl. de la Soc. de l'hist. du protest. français, n° 6287.
Bibl. de Poitiers, B. P., n° 280.

2. — *Thresor | d'instrvctions, | et consolations pour l'ame Chrestienne | contre les plus communes afflictions | que les hommes souffrent en ce mõde. | Plus un traicté de l'Aumosne. | Par I. de Cvville, Pasteur de l'Eglise | Reformée de Couhé. | Non Ego mundo, sed mihi mundus.* — Niort, Jean Baillet, 1610, petit in-12 de 444 pp., plus 1 ff. d'erratas.

Dédié à Magdelaine de Pons, dame de Verac, Couhé, Mirambeau, etc.

Le traité de l'Aumosne a un titre à part, non paginé :

Exhortation | av devoir de | charité et princi-palement a | l'Aumosne.

Dédié aux fidèles de Couhé.

A la fin, on lit :

A Niort, | par la vefve René Troismailles. | Pour Jean Baillet.

Bibl. de Poitiers, B. P., n° 235.

La *France protestante* donne une seconde édition, en 1613, chez le même éditeur, avec le même titre et le même nombre de pages. Elle cite aussi, du même auteur mais sans nom d'éditeur :

3. — *Récit véritable de la conference avec le père Chichon minime ; avec la responce au livre mis en lumière par ledit minime.* — Niort, 1610, in-12.

France protestante, art. Cuville.

4. — *Recit* | *veritable* | *de ce qvi se passa* | *hier l'apresdisner* | *septieme jour de Mars, en l'entreveuë* | *du Capucin, nommé Pere Valentin,* | *qui presche le Caresme en cette ville* | *de Niort, et de Iean Chauffepied Mi-* | *nistre de la parole de Dieu en laditte* | *Eglise, fidellement recueilli, soudain* | *apres qu'on se fut séparé, par le susdit* | *Chauffepied.* — Niort, Jean Baillet, 1611, in-16 de 32 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 307.

Cette dispute avait lieu au château de Niort devant Monsieur et Madame de Parabère et les principaux de l'Eglise romaine et de la R. R. de Niort.

5. — *Esclaicissement* | *general et* | *particvlier des sacremens,* | *distingve en six livres, con-* | *tre les erreurs et fourvoyemens des He-* | *resiarches Sacramentaires de* | *ce temps. Dédiés à mon Seigneur de Rohan.* | *Par Jacques Crozé Lodvnois,* | *Pasteur en l'Eglise de Civray.* — Niort, Jean Baillet, 1611, in-8° de 442 pp. et 20 ff. lim. pour le titre, la table, et une pièce de vers latins adressée à Crozé par A. Rivet.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 306.

6. — *Covstvmes* | *du comté et* | *pays de Poictou, anciens* | *ressorts, et enclaves* | *d'iceluy.* | *Auec les Annotations de M. du* | *Moulin. L'Edict du Roy pour les* | *Juge et Consuls de la ville de Poic-* | *tiers, et les festes solemnisées* | *au Presidial, outre celles coman-* | *dées par l'Eglise.* | *Comme aussi le Reiglement du Pre-* | *sidial, le Reiglement du Crimi-* | *nel, et les grandes Assises* | *de Poictou.* — Niort, Jean Baillet, M. D. CXII, in-18 de 166 pp., plus 7 ff. lim. pour le titre, les fêtes solemnisées, les assises et l'avertissement, et 20 ff. non chiff. à la fin, pour les règlements.

Coll. A. Richard.

7. — *Responce* | *a six demandes* | *proposees par le* |

Iesuite Coton, à l'vn des | nostres, pour le di- | uertir de la Foy. | Item a une autre instamment requise par le Ie- | suite Moquot pour se depestrer de toute confe- | rence, en laquelle luy mesme | s'estoit enlacé. | Par Iacques Crozé Lodunois, Ministre | de la parole de Dieu en | l'Eglise de Ciuray. — Nyort, Jean Baillet, M. D. C. XIII, petit in-8° de 120 pp.

A la suite, relié dans le même volume, sans titre à part, mais avec une pagination A. 1 à 8.

8. — *De l'édition, et version de l'Escripture, pour res- | ponse à la demande de Moquot, Iésuite | que, le ministre me monstre un passage évident dans l'A. ou N. Testament qui tes- | moigne que la Bible françoise imprimée à | Genève soit sans faute.*

Bibl. de Poitiers, B. P., n° 279.

9. — *Traicte | de la perfection | suffisante, clarté luisante, salu- | taire lecture et sommaire do- | ctrine de l'Escripture, pour | antidote aux sermons du Ie | suite Mout-caut, qu'il a pro- | noncez en la ville de Civray. | A Messieurs de l'Eglise Romaine | de Civray. | Par Iacque Crozé Lodunois, | Pasteur en l'Eglise reformée | de Ciuray.* — Niort, pour Jean Baillet, 1613, 13 pp. in-8°.

Bibl. de Poitiers, B. P., n° 280.

VII.

JEAN LAMBERT.

Jean Lambert semble avoir succédé à Anthoine André. Il venait peut être d'Angers où se trouvait une famille de ce nom. Sur les registres de la paroisse Sainte-Croix figure un Guillaume Lambert, libraire, 1537, 1542. Il avait pour enseigne une image de saint Pris, et pour marque une fleur de lys avec la devise : *Force m'environne, Dieu espoir me donne.* Voici le seul ouvrage qui porte son nom :

La | Semaine, | *ov creation | dv monde*, | *dv sievr Christofle | de Gamon.| Contre celle du sieur du Bartas.* | *Derniere édition.* — Niort, Lambert, 1615, in-12 de 242 pages plus 10 ff. lim. pour le titre, la dédicace, les vers adressés à l'auteur et l'épître au lecteur.

VIII.

DAVID DU TERROIR.

—

David du Terroir est-il un imprimeur niortais ? Oui, si l'on s'en rapporte au titre du seul ouvrage qui porte son nom :

Le | Fleav des | demons et | sorciers | par I. B. Angevin. | Reueu et corrigé de plusieurs fautes qui | s'estoyent glissées és precedentes | impressions. | Derniere edition. — Niort, David du Terroir, M.DCXVI, in-8° de 3 ff. lim., 556 pp., et de 11 ff. non chiff. pour la table.

Bibl. de Niort, n° 11 s.

— Non, si l'on a égard à l'ensemble de l'impression où se trouvent des caractères hébreux, et à la date de 1616, où un autre imprimeur était établi à Niort. Dans le cadre orné qui entoure le titre on voit un C surmonté de la couronne royale, avec la devise : *Sit nomen Domini benedictum*, et comme cette lettre C se trouve répétée avec un L sur les vignettes d'en-tête et les culs-de-lampe, nous croyons qu'on doit la considérer comme l'initiale du véritable imprimeur. Mais rien ne nous explique pourquoi l'on aurait essayé de déguiser le lieu d'impression d'un

ouvrage publié depuis cinquante ans, et, à ce qu'il nous semble, nullement interdit (1).

(1) Les livres parus au temps des troubles avec la désignation *à Niort* et un nom supposé d'imprimeur, ne sont pas très rares. En voici quelques titres :

La | fricassée | Huguenotte | svr les rebelles | à Sa Majesté. | Jouxte la coppie imprimée à Niort, par Josué le Cuisinier, demeurant auprès la Halle, à l'enseigne de la Sausse verte. M.DC.XXII, 8 pp. p. in-8°.
Bibl. de Niort.

L'avancoureur des oppressez de la France. — Imprimé à Niort, par le sieur de la Quadrature. M.D.C.XVI, in-12 de 12 pp.
Coll. Labbé.

Le | remerciment des bevrrieres | de Paris av sievr de | Courbouzon Mont- | gommery. — A Niort, 1610, in-8° de 39 pp.
Bibl. de Niort, n° 4194 s.

La | disgrace | des favoris. | *Songez a vos affaires, | et moy a ma vaisselle.*—Imprimé à Nyor, en l'année 1624, in-8° de 13 pp.
Bibl. de Niort, n° 8499 s.

IX.

JEAN MOUSSAT.

Jean Moussat commença à imprimer à Niort vers 1615. Nous ne savons de lui que ce que nous apprennent les notes succinctes des *Registres de l'Eglise réformée de Niort :* le nom de sa femme Marie Portau, sans doute la fille de notre premier imprimeur ; la date du baptême de ses enfants : Simon, le 26 janvier 1624 ; Jean, le 23 mai 1625 ; Louis, le 18 août 1626, et celle de sa mort, arrivée le 3 décembre 1628. Il habitait à Niort devant l'hôtel de ville, probablement dans l'atelier occupé précédemment par Anthoine André.

Après lui, sa veuve conserva la direction de l'imprimerie, au moins jusqu'à la fin de 1629, comme le prouve cette quittance signée par elle le 27 août de cette année :

« J'ai receu de Mr Anthoine Moreau, greffier de l'eslec-

tion de Niort, quatre livres pour l'impression des exploits de chevauchée de l'année presante. Fet a Niort le xxvii[e] d'augst mil six cens vingt neuf » (1).

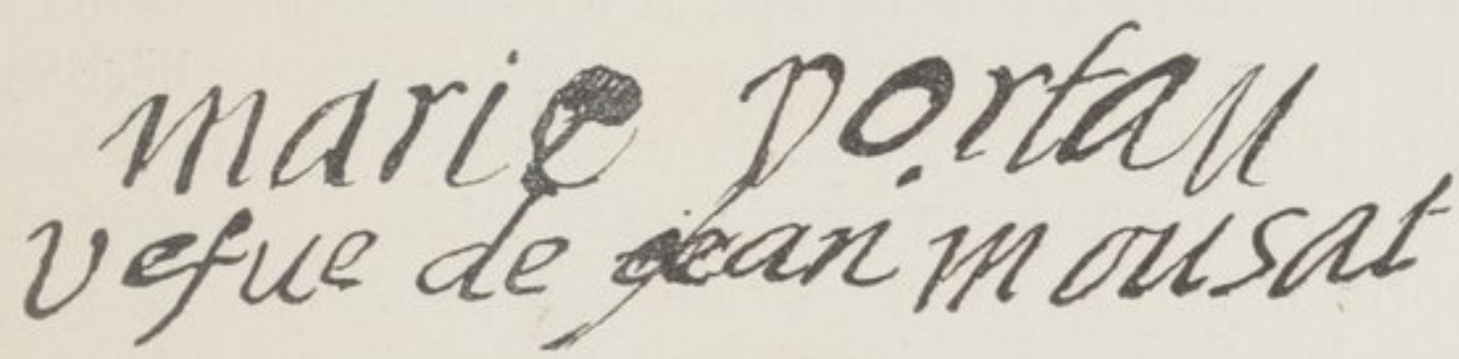

Mais quelque temps après, elle se retira laissant l'imprimerie à François Rouhault, marié depuis le 27 février 1628 à sa fille Rébecca. L'atelier resta près de la maison de ville.

Voilà les seuls renseignements que nous ayons pu trouver sur le séjour à Niort de Jean Moussat. Ils tiennent tous en quelques lignes, et nous n'aurions plus qu'à passer à la nomenclature des ouvrages sortis de ses presses, si nous n'avions à parler du rôle considérable qu'il a joué sous la direction du célèbre Agrippa d'Aubigné.

De 1616 à 1620 parurent un certain nombre d'ouvrages portant le nom de *Jean Moussat* et la désignation *à Maillé*. Sur le plus connu d'entre eux, l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, Moussat s'intitule même *imprimeur du dit sieur*.

Tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de l'imprimerie ont cherché s'il fallait voir là une fausse indication d'origine, destinée à dérouter les censeurs de Sorbonne, ou bien une véritable imprimerie *particulière* ou *clandestine* comme il y en avait tant au xvii[e] siècle. Les exemples ne manquent pas dans les deux cas. Le bibliophile Peignot avait compté plus de quatre-vingts imprimeries particulières et clandestines à partir de 1471, et quelques-unes, comme celle du prince de Ligne, du cardinal de Richelieu, de M[me] de Pompadour, de la

(1) Communiqué par M. A. Richard.

châtelaine de Dampierre, sont demeurées célèbres. En 1637, quand Sully publia les *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires d'Henry le Grand*, il appela à son château des bords de la Loire des imprimeurs d'Angers, et les héritiers de Duplessis-Mornay, comme nous le verrons plus loin, firent venir Jean Bureau à la Forêt-sur-Sèvre, pour imprimer sur place ses mémoires posthumes. D'autre part, les fausses marques, surtout les fausses marques hollandaises sur des livres imprimés à Paris, ne se comptent plus au XVII^e^ siècle, et il n'y aurait rien d'impossible à ce que Maillé fut mis pour Saint-Jean-d'Angély ou plutôt pour Niort, où se trouvait alors l'établissement de Moussat. A force de se frotter aux Gascons du Béarnais le très nerveux d'Aubigné était devenu un peu Gascon lui-même ; le choix de Maillé aurait pu être une gasconnade à l'adresse des censeurs et du parlement.

Telle fut notre première conclusion; mais après un examen plus approfondi de la question, une recherche plus soigneuse de tous les documents pouvant jeter quelque jour sur le problème, nous en sommes arrivés à penser que d'Aubigné a bien eu réellement un imprimeur à ses gages et une imprimerie particulière. Sa vie, ses mémoires et sa correspondance sont d'accord sur ce point, et c'est d'après ces documents *ad hominem* que nous allons essayer d'esquisser l'histoire de ce curieux établissement typographique.

Lorsque d'Aubigné entreprit d'écrire son *Histoire*, sur le propre commandement du roi Henri IV, il n'y avait dans un tel ouvrage rien qui dût empêcher une impression au grand jour. Mais, chemin faisant, le vieil huguenot se heurta à « des haynes fraisches, à des intérêts encores en fleur », auxquels sa franchise un peu brutale se garda bien d'apporter aucun ménagement. « A chacun son putit sent bon! » remarque Jean Besly, l'historien des comtes de Poitou, après la lecture du premier volume. Sur ces entrefaites le roi est assassiné, et ses anciens compagnons

d'armes, déjà assez mal en cour dans les dernières années de sa vie, tombent en pleine disgrâce; la Sorbonne et les censeurs royaux reprennent la haute main sur l'imprimerie, la publication des mémoires d'Etat est interdite. « Les imprimeurs des grandes villes, écrit à cette époque d'Aubigné, n'ont plus de voix libres : vous ne voyez dans les prisons que des imprimeurs pour avoir mis au jour choses permises, mais autrement jugées par la couverte Inquisition. Ce qui sort des villes libres et étrangères est querelée sur les dates et tiltres, tesmoin ce qui se fait à Lyon aux dépens de Genève. On achète les impressions entières comme on a fait de deux livres polémiques miens pour les jetter au feu. »

Sous un pareil régime de sac et de corde, il devenait bon de prendre ses précautions. C'est pourquoi d'Aubigné choisit des imprimeurs qu'il fit « venir de loin avec grand' despense », avec leur papier et leurs presses. Ces imprimeurs, nous les connaissons : c'est Moussat et ses ouvriers, établis à Niort depuis une année au moins (1615). Mais si les imprimeurs nous sont connus, il nous reste à chercher où l'imprimerie fut installée.

Ici, malheureusement, les preuves positives nous manquent, aucune découverte, aucun document n'est venu nous éclairer et nous en sommes réduits aux suppositions. Il y a pourtant un point hors de doute : c'est bien dans son domaine de Maillezais que d'Aubigné avait son imprimerie. Dans ce petit royaume entouré de marais et de canaux infranchissables, véritable île la moitié de l'année, avec Maillezais qui aurait coûté « un bon siège royal et le Dognon plus à être assiégé que la Rochelle à estre prise », d'Aubigné pouvait impunément braver suppôts de Sorbonne et exempts du Parlement; son livre pouvait être condamné, lui et son imprimeur décrétés de prise de corps (1), personne n'aurait pu se vanter de venir les prendre !

(1) « Sur la plainte à nous faite par le procureur du Roi qu'il se vend de nouveau un livre intitulé l'*Histoire universelle* du sr de d'Aubigné,

Maintenant quel est le lieu précis où se trouvait l'imprimerie ? Etait-ce à Maillé, comme le portent les livres, au Dognon, ou dans les vastes bâtiments de Maillezais? Rien ne nous l'indique. Une imprimerie de ce genre laisse trop peu de traces dans un pays, et cinq ans d'existence sont trop peu de chose pour qu'on puisse compter sur les décès ou les naissances dans les familles des imprimeurs. Nous nous contenterons donc de passer en revue quelques opinions de gens compétents et d'attendre du hasard ou des érudits une preuve positive.

Maillé est un petit bourg situé sur la rive droite de la Sèvre Niortaise, à six kilomètres de Maillezais, comptant au XVIII^e^ siècle, selon l'ingénieur du roi, Claude Masse, cent soixante feux environ. En 1609, d'Aubigné y acheta une maison pour deux mille écus, au beau milieu du bourg, dans la grande rue allant de l'église au port. M. E. Bourloton, propriétaire actuel des ruines de Maillezais, un de ceux qui connaissent le mieux l'histoire de ces contrées, a parcouru tout ce qui a été imprimé ou écrit sur Maillé. Mais, ni dans les titres de propriété de la maison de d'Aubigné ou des maisons voisines, ni même dans les traditions locales, il n'a pu trouver trace d'imprimerie. Et

dédiée à la postérité, impr. à Maillé par J. Moussart (*sic*), soy disant imprimeur du dit d'Aubigné, 1616... Nous, après que le dit livre a esté veu, leu, et examiné en la chambre du conseil, avons declaré led. livre meschant, pernicieux et remply d'abominables et calomnieuses impostures contre l'honneur deub a la memoire des deffunts Rois, Reines, Princes et autres qui ont tenu les premières charges du Royaume et comme tel sera bruslé en la place et devant le collège royal en l'Université de Paris par l'executeur de la haute justice ; deffenses a toute personne d'avoir le dit livre, de le vendre ny de l'achepter a peine de 400 l. p. d'amende, enjoint à tous libraires et impr. qui ont des exemplaires dud. livre de les apporter dans trois jours au greffe de la Cour... et que le dit d'A. et le d. Moussart (*sic*) seront pris au corps et amenez es prisons du Chastelet, adjournez a trois briefs jours et criez a son de trompe. Rapporté et exécuté le jeudi 2 janvier 1620. » (Minute originale, mss. Du Puy, vol. 658, f. 240.)

(*France protestante*, t. I^er^, p. 503.)

pourtant c'eût été pour Maillé un établissement mémorable.

Il y avait bien tout auprès, au bord de la Sèvre, à quatre cents toises au N.-O., le fameux donjon du Dognon, que d'Aubigné avait acheté en même temps que sa maison dans le but très pratique de se saisir des péages payés par les bateaux montant à Niort. C'est là que Claude Masse croyait avoir trouvé la place de l'imprimerie : « Dans ce fort, dit-il, se trouvait une imprimerie qui répandit dans le public divers ouvrages sur ce qui s'était passé dans le temps des troubles et qui portent *imprimé à Maillé*, entre autres les *Mémoires* de d'Aubigné. Il y a peu d'apparences que l'on ait placé une imprimerie dans un bourg où il n'y a rien de remarquable et qui paraît n'avoir jamais été considérable, tandis que le fort était comme aujourd'hui inexpugnable et entouré de marais » (1).

P. Deschamps, dans son *Dictionnaire*, se range à l'opinion de Claude Masse : « *Ruines du d'Oignon*. Le Dognon était un château fortifié construit vis-à-vis de Maillé et appartenant à Théodore Agrippa d'Aubigné; un opuscule, qu'on attribue à tort au célèbre historien protestant, est souscrit à ce nom : *Histoire du siège de la Rochelle, où est emplement traité du plan et assiette de cette ville.* — Maillé, sur les ruines du d'Oignon, 1621. » In-12. Quelques caractères d'imprimerie du XVII^e^ siècle, trouvés, il y a quelques années par M. Poey d'Avant, ont fait penser à M. Claudin, libraire parisien, chercheur et instruit, que la fameuse imprimerie d'Agrippa d'Aubigné, dirigée par Jean Moussat, devait être installée dans ce fort en ruines, plutôt que dans le bourg même de Maillé. »

Si ce fait de la découverte de caractères d'imprimerie était prouvé, la cause serait à peu près gagnée pour les partisans du Dognon.

(1) Mémoires mss. de Claude Masse, ingénieur du roi (fin du XVII^e^ et commencement du XVIII^e^ siècle). Bibl. de la Rochelle, I, 184, 193.
Revue des provinces de l'Ouest, III, p. 850.

Malheureusement, notre érudit collègue et ami, M. Claudin, n'a jamais vu ces caractères et n'en a jamais entendu parler que par quelques mots en l'air de Benjamin Fillon. Jamais, dans le pays, on n'a eu souvenir d'une pareille découverte. Bien plus, les papiers de M. Poey d'Avant, dépouillés minutieusement par M. Bourloton, ne signalent qu'une épée et quelques monnaies du XVII^e^ siècle déterrées au Dognon; une trouvaille comme celle de caractères d'imprimerie eût été autrement intéressante et précieuse à conserver.

Restent les vastes bâtiments de Maillezais, où d'Aubigné habitait presque constamment, très propres à recevoir une imprimerie et à loger les ouvriers. Sur ce point nous n'avons à citer aucun auteur; c'est une simple hypothèse que nous a communiquée M. Bourloton; mais qui, nous l'avouons, nous semble tout à fait rationnelle (1).

En résumé, qu'il s'agisse de Maillé, du Dognon ou de Maillezais, c'est bien sur ce point du Bas-Poitou que Moussat transporta ses presses. Comme la Sèvre Niortaise était à cette époque la seule voie d'accès dans ce pays entouré de marais, et que le transport par eau était le seul praticable et le moins coûteux pour un matériel aussi pesant qu'une imprimerie, Moussat n'eut qu'à embarquer ses presses sur un bateau du port de Niort, et à les descendre à Maillezais.

En 1619, après la publication des deux premiers tomes de l'*Histoire universelle*, d'Aubigné vendit le Dognon et Maillezais au duc de Rohan (mai 1619) et « fit sa retraite à Sainct-Jean-d'Angéli, ou s'estant meublé, il acheva l'impression de ses *Histoires*, tout à ses dépens ». Au mois de septembre 1620, tout devait être fini lors de son départ pour Genève.

(1) P. Deschamps, dans son *Dictionnaire*, cite une plaquette de la Bib. nat. souscrite au nom de Maillezais :

L'adieu de Perot le Sage, ennuyé de l'excès des insolences et concussions de l'Assemblée rocheloise. Maillezay, 1621, in-8°.

Notre imprimeur avait rempli son rôle, il n'avait plus qu'à rentrer à Niort, où sa femme avait continué sans doute le commerce de librairie pendant son absence. Il s'était acquis un renom d'immortalité à la suite de son illustre maître, et cette désignation à Maillé, ces livres « *sortis tous deschirez du désert* » allaient passer avec l'*Histoire universelle* « à la postérité » (1).

Livres imprimés par Moussat a Niort.

1. — *Les | covstvmes | dv pays de | Saintonge. | Au siege et ressort de Sainct Iean | d'Angely.* — Niort, Moussat, M. DC. XV, in-12 de 83 pp.

En tête, des vers au lecteur, signés : E. G. S.

2. — *Les | covstvmes | dv pays et | dvche d'Angovmois.* — Niort, Moussat, in-12 de 72 pp.

Livres imprimés par Moussat a Maillé.

3. — *Les | Tragiques | donnez au public par | le larcin de Prométhée. | Au Dezert* | par L. B. D. D. — Maillé, Moussat, M. DC. XVI, petit in-4°.

L'auteur, A. d'Aubigné, s'est caché sous le pseudonyme de ces quatre lettres, qu'un ingénieux critique a très bien traduites par : *Le bouc du désert.*

4. — *L'histoire | vniverselle | dv sievr d'Avbigné. | Premiere partie, | qvi s'estend de la paix entre tovs | les princes chrestiens, et de l'an 1550. Ivsqves | à la pacification des troisiesme guerres* (sic) *en l'an 1570. | Dediee à la postérité. | — A Maillé, | par Iean Movssat, impri-*

(1) Tous ces renseignements sont pris en grande partie dans l'excellente édition des *Mémoires* du sieur d'Aubigné, d'Eugène Réaume, Lemerre, 1873, tome Ier.

mevr | *ordinaire dvdit sievr,* | M. DC. XVI, in-fol. de 366 pp., non compris 14 ff. non chiff. pour les tables.

A la fin : Achevé d'imprimer le dernier jour de mars M. DC. XVIII.

Les histoires | *dv sievr d'Avbigné.* | *Tome second.* | *Comme le premier Tome a eu pour these generale la naissance d'un parti qui a esté* | *formé grand et fort, par foibles et petits commancemens, ce segond vous fera voir* | *le mesme comme esteint, et quant et quand ressuscité par merveilles, tant plus* | *estranges à qui plus les considerera ; c'est ce que nous poursuivrons aux cinq Livres* | *suivants, pour changer de Tome à l'accord des Princes liguez avec le Roi, et au* | *deploiement de touttes les forces de France, desquelles la division fera place à la* | *victoire entière d'Henri le Grand et à la paix de l'Estat.* — Maillé, Moussat, M. DC. XVIII, in-fol. de 490 pp., non compris 7 ff. non chiff. pour les tables.

L'histoire | *vniverselle* | *dv sievr d'Avbigné.* | *Tome troisième.* | *Qvi de la desrovte d'Angers desdvit* | *les affaires de France et les estrangeres* | *connues, jusques à la fin du siècle belliqueux : Et puis par un appendix* | *separé descrit la desplorable mort d'Henri le Grand.* — Maillé, Moussat, M. DC. XX, in-fol. de 550 pp., non compris 7 ff. non chiff. pour les tables.

Voir *France protestante,* art. d'Aubigné, t. Ier, p. 502.

Les deux premiers volumes portent à la fin la marque employée par Berton, sur les œuvres de B. Palissy : *Povreté empeche lès bons espritz de parvenir :* ils débutent par une préface de d'Aubigné. De plus, le tome Ier a un avertissement de l'*imprimeur au lecteur* sur la disposition des matières, et deux sonnets de d'Aubigné.

Ces deux premiers volumes furent livrés ensemble au public au commencement de 1620, comme nous l'apprend une lettre de l'érudit Jean Besly, adressée à son correspondant littéraire Pierre du Puy :

« Vous aurez par ce messager l'histoire du sieur d'Aubigné, si longtemps et si impatiemment attendue, mais assez tost publiée pourveu qu'elle responde à l'esperance qu'on en avait conceue. Vous verrez en la reface de quelle sorte et de quel esprit il juge M. le président

de Thou. A chascun son *putit* sent bon. Il fait travailler sur le troisième tome, et ay appris qu'il ne souffrira pas aisément d'être relié avecq les deux premiers. »

« *Fontenay, 20 janvier 1620.* »

5. — *Declaration* | *de Henry Marc de Gouffier* | *marquis de Bonivet* | *seigneur de Crevecœur, etc.* | *Faicte au consistoire* | *de la Rochelle* | *par Monsieur le marquis de Bonivet* | *En presence des Pasteurs, etc...* | *A la Rochelle. Jouxte la Coppie imprimée à Maillé, par Jean Moussat*, M. DC. XVI.

Bibl. nat. Ld, 176, nº 60.

6. — *Apologie* | *povr la sortie* | *de Babylone,* | *Contre la victoire imaginaire du faux Cyrus,* | *faussement appelee Desconfiture* | *du faux Zorobabel.* | *Par I. Gommarc Ministre de la parole de Dieu en* | *l'Eglise de Vert-œil et Ruffec.* — Maillé, Moussat, M. DC. XVI, in-4° de 412 pp. et 6 ff. lim. pour le titre, la dédicace à Charles de Roy de la Rochefoucaut, datée du 1er déc. 1615, la lettre de ceux de l'Eglise réformée de Verteuil et Ruffec à Cir Foucaut, curé de Nanteuil-en-Vallée, et la table.

A la fin : achevé d'imprimer le 1er mars 1616.

7. — *Les* | *avantures* | *du baron de* | *Feneste, première partie, reveue et corrigée et augmentée par l'autheur. Plus a été adjousté, la seconde partie, ou le cadet de Gascogne.* — A Maillé, Moussat, 1617, petit in-8°.

« On a signalé, dit la *France protestante,* cinq éditions ou tirages différents de ce livre sous la date de 1617, et l'on doute si la première édition, qu'on ne connaît que par induction sur la foi des mots « revue, « corrigée et augmentée » qui se lisent en tête de celle-ci, a réellement existé. Il y en a une reproduction datée de Maillé, 1619. »

L'édition de 1630 (et probablement les précédentes), débute par un avertissement de l'imprimeur au lecteur, assez bien tourné, qui, s'il était sincère, prouverait que les relations de Moussat et de d'Aubigné étaient assez étroites :

« L'autheur, dit-il, ayant perdu ses humeurs gaillardes ou par l'aage

« ou pour les afflictions, avait condamné au feu ce dernier livre, si bien « que mes prières, et celles de plus grands que moi estans esconduites, « je trouvai moyen d'en desrosber une grande partie par l'aide d'un « gentil-homme qui estoit près de lui, et lors estant menacé que ce que « je tenois au poing tout bourru et tout imparfait verroit le jour, il a « esté contraint de faire comme la bonne mère ne pouvant voir son « enfant mi-parti ; j'espère mettre la main sur quelques autres livres « qu'il nomme τὰ γελοῖα de plus haut goust que ceux-ci, si j'en puis « venir à bout, j'en ferai part au public, et qu'on ne me die pas comme « faisoit nostre autheur, que les plaisants propos estoyent dessaisonnez « en un temps de guerre et d'afflictions : je dis ce que j'ay appris de « lui-même, que les tristesses viennent aussi mal à propos que la peur « dans les périls. Adieu. »

Si cette préface n'est pas tout simplement de d'Aubigné, elle nous montre que Moussat ne manquait pas d'un certain esprit et savait au besoin se mettre lui-même en valeur.

8. — *Histoire du siège de la Rochelle en 1572 et 1573.* — Maillé, Moussat, 1621, in-12, 160 pp.

Bibliographie rochelaise, par Delayant, nº 420.

Sur l'indication du lieu d'impression, Fontette attribue cet ouvrage à d'Aubigné. Mais ces mots du titre même : *Les temps qu'elle changea de sa vraie religion,* comme l'avis au lecteur, comme le livre lui-même, prouvent un zélé catholique.

Les imprimeurs se sont assez fréquemment servis de la rubrique *A Maillé*, pour dépister le lecteur et profiter de la vogue des livres publiés par d'Aubigné. Cet ouvrage ne doit donc pas être attribué à Moussat, non plus que le suivant :

9. — *Propos dorez | svr l'avthorité | tyrannique de Cocino | Florentin, Marquis d'Ancre, Mares- | chal de France, et pretendant la | Royauté, par l'aneantissement de | tous les Princes, grands Seigneurs et | officiers du Royaume, et de la Mai- | son de Bourbon : | Pery miserablement, etc.* — A Maillet, de l'imprimerie de Iean Movssac, M. DC. XVII, 38 pp. in-8°, plus 2 ff. lim. pour l'avertissement.

Bibl. de Niort, nº 8539 s.

Livres imprimés par Jean Moussat a Niort.

10. — *Mémoires des choses passées en Guyenne ès années 1621 et 1622 sous Messieurs les ducs de Mayenne et d'Elbœuf. Dediez à Monsieur de Vignoles.* — Niort, Moussat, M. DC. XXIV, in-8°.

Bibl. historique de la France, t. II, p. 435, n° 21077.

Cette édition, de toute rareté, ne nous est connue que par la note des rédacteurs de la *Bibliothèque historique de la France*, par la réimpression faite à la Rochelle, chez Adrian Tiffaine et Louys Chesneau, M. DC. XXIX, in-4° de 62 pp. (Bibl. nat., 36 b, 1992), et par l'excellente notice de M. Tamizey de Larroque (Bordeaux, Gounouilhou, 1869). Nous avons trouvé dans les lettres de Jean Besly, publiées par A. Briquet, dans les *Archives du Poitou*, t. IX, la cause de cette excessive rareté.

Bertrand de Vignolles, surnommé la Hire, comme le valeureux capitaine du XV^e^ siècle, était un peu poitevin. Il combattait dans les rangs huguenots aux côtés d'Agrippa d'Aubigné, se faisait remarquer par sa bravoure dans l'armée du Béarnais, s'emparait de Marans, défendait bravement la Garnache, était envoyé en 1616 pour « accommoder les affaires de la Rochelle », assistait au fameux siège de 1628 et recevait le commandement de la Rochelle et de l'Ile de Ré l'année suivante. Il avait épousé en 1604, Marguerite de Balaguier-Montsalez, dame de Coulonges-les-Royaux et de Benet, veuve de Charles de Monluc, seigneur de Caupène.

Ce fut une douzaine d'années avant sa mort qu'il songea à rédiger ces *Mémoires* qui restent aujourd'hui, pour le petit nombre de curieux qui les ont étudiées, comme un modèle du genre. « Tout contribue à rendre cette histoire précieuse, le nom de l'écrivain, l'extrême confiance que cet écrivain mérite soit par la loyauté de son caractère, soit par l'exactitude de ses informations, les détails qu'il fournit, avec l'autorité du témoin qui a bien vu, et à peu près seul dans ces conditions, sur les guerres civiles de 1621 et 1622, la manière si remarquable dont il apprécie les hommes qui figurèrent à divers titres parmi ces tristes luttes, enfin la parfaite netteté et la simplicité vraiment antique des pages tracées par sa vaillante main. » (Edition de M. Tamizey de Larroque, introduction, p. 21.)

Bertrand de Vignoles, qui avait fait la connaissance de Jean Besly, lui avait communiqué le manuscrit de l'ouvrage avant l'impression et nous retrouvons dans sa correspondance littéraire avec du Puy l'histoire complète de cette publication.

« Il ne se veoit point une pièce si hardie, ny de ce temps, ny possible du passé. Bon Dieu, que la nature est forte quand elle est une fois cultivée de l'expérience des affaires ! Si vous aviez veu cet ouvrage, vous vous armeriez de pied en cap, et courriez à la guerre quelque attrempé homme de paix que vous soyez. » (1er juillet 1624).

Dans une autre lettre, du 7 octobre 1627, il annonce à son ami que l'on a commencé l'impression, mais dit-il : « Je crains bien qu'on n'y fasse comme on doibt, car il s'en est voulu fier à un imprimeur de *babioles* dont il se mescontente fort, selon qu'il m'escrivit hier. Mais la pierre en est jettée, et bien loin de moy et en la ville de Nior, *in quo nomine inesi obscœnium.* »

Jean Besly qui faisait imprimer ses ouvrages à Paris, chez Cramoisy, ou chez tel autre typographe en renom, tenait, on le voit, nos imprimeurs en médiocre estime. Mais, à tout prendre, l'impression de l'*Histoire universelle* n'est pas loin de valoir celle des *Evêques de Poitiers !*

Le 21 octobre, l'édition était parachevée, mais au grand déplaisir de Besly, elle parut avec une épistre liminaire portant son nom, ajoutée par l'auteur ou l'imprimeur pour se recommander d'un nom connu et déjà cèlèbre. Besly n'en fut pas satisfait :

« Je suys résolu, écrit-il à son confident habituel, si ledit sieur ne fait changer cella d'en prendre l'imprimeur à partie, car elle contient chose que je ne voudrois en façon du monde avoüer. C'est une plainte d'ingratitude touchant ses services, et croy qu'il ha esté mal conseillé sur ce point. Je lui ay escrit pour mon intérest, estimant que pour l'honneur qu'il me fait de m'aymer, il fera supprimer mon nom,si tout à fait il ne supprime cette préface. »

Mais Besly n'eut pas satisfaction de suite, et son mécontentement s'en augmentant, il voulait faire un procès à l'imprimeur. « Bien luy en prend, écrivait-il, d'avoir un si bon garand que M. de Vignoles à qui je porte tout honneur et respect, comme l'amitié qu'il me porte m'y oblige, cessant quoy je l'eusse mis en procez et en cella forcé mon naturel. »

Enfin les exemplaires furent renvoyés à l'imprimeur, sauf quelques-uns qui échappèrent dans le pays, et le pilon détruisit sans doute toute cette édition, dont je n'ai pu voir aucun exemplaire. La réimpression de la Rochelle, qui reproduit la préface de 1624, la met aussi sous le nom de Jean Besly, preuve certaine que la rectification n'a jamais été faite.

Voici du reste le seul passage qui puisse justifier les craintes de Jean Besly et le reproche d'ingratitude fait à Vignolles : « La Guyenne, dit-il, vous porte ce tesmoignage en ces derniers temps, et tous les endroits de la France depuis quarante-cinq années, que vous avez esté, pour son service et de vos Rois, plus libéral de vostre sang et de vostre vie, qu'ils ne l'ont esté à vos services de leurs bienfaits et de leurs récompenses. »

Il a fallu la publication de ces lettres pour découvrir cette petite supercherie littéraire qui avait échappé à M. Tamizey de Larroque, et qui fut la cause de la destruction de toute une édition. En réalité, quand on a lu la préface, on reste à se demander si J. Besly y est aussi étranger qu'il veut bien le dire. Dans tous les cas, elle est suivie d'un mauvais quatrain dont il s'avoue parfaitement l'auteur, *quelque malotru qu'il soit :*

« A luy même.
Pourquoi ne croira-t-on ce que l'antiquité
D'un Gerion tripl' homme en ses vers a chanté,
Puisque Vignolle ici, sous sa seule figure,
Fait voir un triple dieu, Mars, Minerve, Mercure ? »

11. — *Francisci | Porti, Crespeiensis | Valesii, medicivve | Parisiensis | Medica Decas. | Opvs scitv facillimvm | ob metrvm, et ad | praxin vtilissimum.* — Nyorti, ex typographiâ Moussat, M.DC.XXIV, in-12 de 306 pp., non compris 6 ff. non chiff. à la fin pour l'index.

Bibl. de Niort, n° 4881.

C'est la réimpression d'un ouvrage du célèbre médecin François Duport : *La Décade de médecine*, écrite en vers latins. L'imprimeur l'a fait précéder d'une petite *préface réclame*, en latin : « En tibi, lector benevole, Francisci Porti, Medici clarissimi, de signis, causis et curatione morborum, carmen *heroïcum, opus sane aureum et vere Apollineum..* »

12. — *La Royavté | inviolable | contre les iniustes armes des rebelles | de ce temps. | Av Roy | par M. François Meavlme | docteur en théologie.* — Niort, Moussat, M.DC.XXVI, in-8° de 405 pp., plus 2 ff. d'erratas et 18 ff. prel.

Bibl. nat. Lb.[36] 2439.

Cet ouvrage ennuyeux à périr, comme toutes les controverses théologiques de ce temps, renferme pourtant un certain nombre de pièces de vers français ou latins adressées à l'auteur par les beaux esprits de Niort, au XVII[e] siècle, Estienne Jouslard, escuyer, sieur de la Reigle, president en l'eslection de Niort, Jacques Jouslard, sieur de Chantecaille, conseiller du roi, L. Coyaud, avocat, Philippe le Goust, médecin, F. Gastaud, Huguet, avocat, J. Arnaudet, sieur de la Repoussonnière, avocat.

Voici ceux de Jacques Jouslard :

« Les beaux traits que la plume trace
Opèrent bien diversement
Des uns ils font le cœur de glace
Par la crainte du chastiment,

Aux autres un ardent courage
Qui les porte dans les hasards
Pour rendre à leur Roy témoignage
Qu'ils ne l'estiment moins que Mars.

Le rebelle paslit de crainte
Le fidelle a le cœur plus fort
Ainsi tous d'une mesme attainte
Reçoivent la vie ou la mort. »

Les vers de J. Arnaudet ne sont pas beaucoup meilleurs ; mais ils sont à coup sûr d'un zélé catholique :

« Français qui mesprisez ce que dit l'Escriture
Et qui vous alarmez sans aucune raison
Mettez les armes bas, et prenez la lecture
Du livre d'un Français qui vous en faict leçon. »

13. — *Dialogves | rvstiqves, | d'un prestre | de village, d'un Berger, du | Censier, et sa femme. Tres-vtile povr | ceux qui demeurent és pays ou | ils n'ont le moyen d'estre | instruits par la predica- | tion de la parole | de Dieu.* | Par J. D. M. — Niort, Moussat, M.DC.XXXIV, in-12 de 174 pp., plus 5 ff. lim. pour le titre, l'avertissement et les sommaires.

14. — *Seconde partie du | dialogve | rvstiqve.* | *D'un prestre | de village, d'un Berger, le Cen | sier, sa femme, le Voisin, un | Peigneur desbauché, un viel | Soldat cassé, un Marinier, un | ieune Iesuite, et un villageois | Flaman.* — Niort, Moussat, M.DC.XXXIV, 172 pp.

C'est la suite du précédent, les cahiers sont numérotés N à la suite.

Bibl. de Niort, nº 5564.

Réimpression d'un petit volume des Elzevier de Leyde (1612), fort rare. L'auteur est Jean Moncy, de Tiel en Flandre. La date de 1634

doit être fausse et mise probablement pour 1624, puisque Jean Moussat était mort en 1628.

On peut aussi attribuer à Jean Moussat l'impression d'une brochure qui parut à Niort en 1628, sans nom d'imprimeur, et qui a pour titre :

15. — *Suite des amours du bravè cavalier Fort Louis et de la belle dame Rochelle.* — Niort, Moussat, petit in-18.

La première partie de cet ouvrage avait été imprimée à Fontenay par P. Petit Jean, 1625, in-12.

16. — *Les | cendres | a M. Galtier, se | disant del a Compa- | gnie de Jesvs. | Opposees avx estren- | nes par lvy presentees à | Messievrs de la Re- | ligion de Fontenay | le Comte.* | Par Pierre de la Vallade, ministre du Saint-Evangile et pasteur de l'église de Fontenay. — Niort, Moussat, 1625, in-8° de 67 pp., plus les deux derniers ff. non chiff. pour les vers à l'auteur.

Bibl. de Niort, nº 5608 s.

C'est une réponse à un écrit publié par le jésuite Galtier, le 1er janvier 1625, à propos d'une instruction faite par la Vallade le dimanche 15 décembre précédent.

Les autres publications de la Vallade sont imprimées chez Petit-Jean.

Est-ce aussi à Moussat que nous devons l'impression du volume introuvable ayant pour titre :

17. — *Description d'une horloge merveilleuse qui a été fabriquée dans la ville de Niort en Poitou par le sieur Bouhain*, in-12, et cité par dom Jacques Alexandre à la fin de son *Traité général des horloges.* Paris, 1734, page 326 ? Comme l'horloge en question, le livre n'a peut-être jamais existé.

18. — Nous terminons cette liste de publications par un placard in-folio : *Mandement des présidents, lieute-*

nant, assesseur, etc., sur le faict des aydes et tailles, 2 octobre 1627.

Coll. A. Richard.

Livres imprimés par la veuve Moussat.

1. — *Lettre qui a été prinse à un espion de la Rochelle qui a été pendu à Aytré, le vingtième août mil six cent vingt-huit ; ensemble la lettre dudit maire de la Rochelle à Monseigneur le cardinal de Richelieu (22 août), avec la reponse de mondit seigneur de Richelieu au susdit maire (23 aout).* — Niort, veuve Moussat, 1628, in-8°.

Bibl. nat., 2 b^{36} n° 2643.

2. — *La trahison découverte des rebelles du Vendosmois, sur la levée des deniers qu'ils faisaient pour soldoyer les soldats de la Rochelle ; avec l'emprisonnement de celui qui était depute pour faire la levée des d. deniers.* — Niort, veuve Moussat, 1628, in-8°.

Bibl. nat., Lb^{36}, n° 2647.

X.

LES BUREAU.

Jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, il n'y avait eu à Niort qu'une seule imprimerie, celle de Thomas Portau, transmise successivement de René Troismailles à Anthoine André, de Jean Lambert à Jean Moussat, toujours sans doute dans le même local, la maison *au-dessous de l'hôtel de ville*.

Entre 1625 et 1628, un second établissement vint se fonder dans notre ville, *grande rue, près Saint-Marceau* (1).

Jean Bureau, le nouvel imprimeur, arrivait de la Forêt-

(1) Rue Saint-Jean. La maison dite Saint-Marceau ou Saint-Martial était située presque à l'angle de cette rue et de celle du Mûrier. La première maison était celle du médecin Legoust, la seconde l'auberge de Saint-Martial, la troisième l'atelier de Bureau.

sur-Sèvre, où l'avaient appelé les héritiers de Philippe de Mornay. Pour les *Mémoires* du célèbre capitaine huguenot, comme pour les *Histoires* d'Agrippa d'Aubigné, on avait cru prudent d'installer une imprimerie clandestine au château même de la Forêt-sur-Sèvre, excellent moyen d'éviter toute indiscrétion et d'échapper à la rigueur des édits. M. de la Tabourière, gendre de Philippe de Mornay, avait fait venir d'une localité voisine un ouvrier habile avec ses presses et son matériel. Etait-ce de Saumur, de Niort ou de Fontenay ? Nous en sommes réduits sur ce point aux conjectures (1), mais nous pencherions pour cette dernière ville, car c'est là que les relations des héritiers de Ph. de Mornay les appelaient le plus fréquemment et c'est là aussi que Jean Besly, toujours à l'affût des nouvelles littéraires, reçut la visite de l'imprimeur lui apportant *en personne* le titre et la table du premier volume. Malheureusement, dans aucune de ses lettres, l'historien des comtes du Poitou ne cite le nom de Jean Bureau, et lorsqu'il parle pour la première fois du projet de M. de la Tabourière, ce sont les presses d'un nommé Sauveur, que l'on doit transporter à la Forêt-sur-Sèvre. Pour notre compte, nous n'avons retrouvé nulle part ce Sauveur : c'était peut-être, comme Jean Bureau, un ouvrier au service d'un imprimeur établi.

Nous verrons plus loin les difficultés que rencontra Jean Bureau dans la publication des Mémoires de du Plessis-Mornay. Il lui fallut une réelle énergie pour mener à bien une pareille entreprise au milieu de difficultés sans

(1) Le nom de Bureau se retrouve au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle dans les registres des réformés de Niort, de Fontenay, de Parthenay, de la Rochelle.

Il y avait en 1648 un Cl. Bureau, imprimeur à Grenoble. Il a imprimé : *J. Millet*. Pastorale et tragi-comédie de Janin, in-8° de 144 pp. (V. Brunet, III, 1722). Est-ce un parent de nos Bureau de Niort, nous n'avons pu le savoir jusqu'ici. Mais, comme il était natif de Lyon, il n'y aurait rien d'impossible à ce que Jean Bureau vînt aussi de cette dernière ville.

nombre, dans un pays perdu, à sept ou huit lieues du moindre village, presque sans ressources pécuniaires, avec la menace perpétuelle d'une saisie et d'une condamnation. Il renonça à continuer l'ouvrage au-delà du second volume, et laissa aux Elzéviers d'Amsterdam la gloire et le profit d'une si belle entreprise. Les Elzéviers lui achetèrent sans doute toute l'édition, puisqu'elle figure sur leur catalogue officinal dès 1638 (1).

Jean Bureau vint s'établir à Niort vers 1628. Il se fit une spécialité très lucrative des livres de piété protestants et vécut jusqu'en 1633 avec sa femme Marie Mathé et ses trois enfants : Philippe, né vers 1621, Marguerite, 1629, Jean, 1631 (2).

Il avait pris pour marque l'orme et le solitaire des Elzeviers, avec la devise *vide benignitatem ac severitatem Dei.*

Marie Mathé, sa veuve, restée seule à la tête de l'imprimerie avec un fils de douze ans, se tira avec une rare intelligence d'une position aussi difficile. On peut comparer quelques-uns des livres imprimés par la *veuve Jean Bureau* avec les meilleures productions de son mari.

Elle vécut jusqu'à un âge fort avancé, 81 ans ou environ, et mourut le 8 avril 1681, après avoir vu, comme dans l'Ecriture, ses fils, ses petits-fils, et les enfants de ses petits-fils, jusqu'à la quatrième génération ; mais ses dernières années furent attristées par les persécutions contre ses coreligionnaires et par la mort de son fils, décédé dans la force de l'âge, le 18 août 1674 (3).

(1) Voir Willems. *Les Elzevier, histoire et annales typographiques.* Bruxelles, 1880, nº 1149.

(2) Mort en bas âge, le 18 mars de la même année.

(3) M. A. Richard possède une quittance signée par Marie Mathé.

« Je soubsigné confesse avoir receu de monsieur Moreau, greffier de l'élection, la somme de dix sols pour l'impression des exploits de chevauchée. Faict à Nyort, ce 27 septembre mil six cens trente trois.

marie mathé

Il est difficile de préciser le moment où ce fils, l'aîné de ses enfants, prit la direction de l'imprimerie. Le premier volume où se trouve le nom de Philippe Bureau est postérieur à 1643, notre imprimeur avait alors environ 22 ans. C'était un homme actif et entreprenant qui sut profiter de l'état prospère de l'établissement que lui laissait sa mère pour l'accroître encore et arriver en peu de temps à une fort belle aisance, malgré la charge des cinq enfants qu'il avait eus d'Anne le Morne, sa femme : Jean (1652) mort très jeune en 1675 ; Marie (1655), mariée en 1671 au libraire Guillaume Desbordes, Thomas, François, et enfin Anne (1673). Ses affaires étaient arrivées à un tel point de prospérité qu'elles lui permettaient de faire la banque et de donner à sa femme de la vaisselle d'argent. Ajoutons qu'il avait un atelier de reliure assez bien monté, comme le prouvent les psautiers sortis de son officine uniformément habillés de veau fauve avec des fers genre le Gascon. Il mourut le 18 août 1674, assez à temps pour ne pas voir la ruine de sa maison et la dispersion de sa nombreuse famille. Il n'avait que 53 ans.

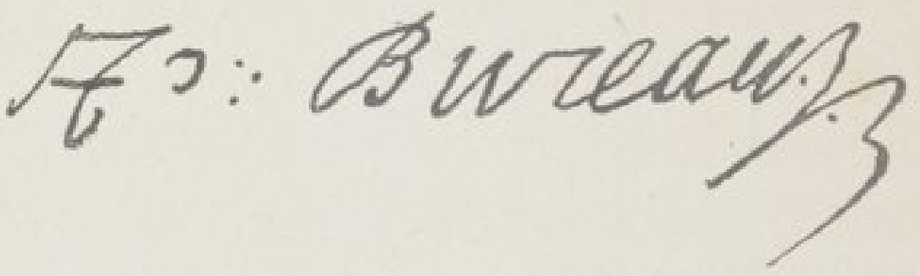

Les persécutions contre les réformés avaient été jusqu'à ce jour relativement bénignes, surtout à Niort où le tiers de la population était protestante. Pourtant on sentait à mille signes précurseurs l'approche des mesures violentes qui devaient aboutir à la révocation de l'Edit de Nantes, à l'exil des plus riches familles de notre ville, à la ruine de notre commerce. Déjà, en 1646, Marie Mathé, pour un A. B. C. à l'usage des enfants réformés, s'était vue condamner à l'amende avec menace de punition corporelle en cas de récidive. Mais ce n'était encore qu'un simple

avertissement : c'était sur la veuve de Philippe Bureau et sur ses enfants que devait éclater l'orage.

A la mort de Philippe Bureau, sa veuve Anne le Morne avait pris la direction de l'imprimerie aidée de ses deux fils, François et Thomas. Comme sa belle-mère, la *veuve Philippe Bureau* montra une véritable entente des affaires, et de 1674 à 1685 elle imprima un grand nombre d'ouvrages tous consacrés à la religion réformée. Autour d'elle se groupait une véritable tribu d'enfants et de petits enfants, tous unis, tous attachés à leur profession et à leur religion. C'était d'abord ses deux fils Thomas et François, ce dernier, *Bureau l'aîné*, marié à Anne Desgranges et père de cinq enfants : Anne (1675), Philippe (1676), Marie-Anne (1677), Catherine (1679), François-Philippe (1680) ; puis sa fille Marie, qui avait épousé, le 25 octobre 1671, Guillaume Desbordes, récemment établi marchand libraire à Niort et qui avait déjà six enfants : Philippe (1673), Isaac (1676), Esther (1678), Catherine (1679), Abraham (1681), Jacob (1682).

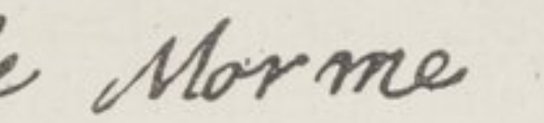

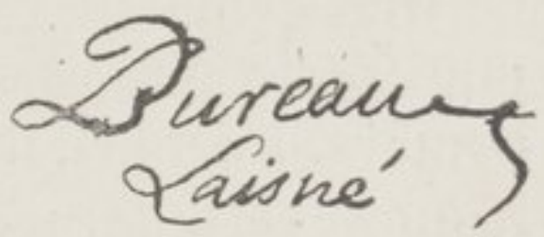

C'est vers 1681 que furent prises à Niort les premières mesures violentes contre les protestants. Jusque-là on s'était contenté de leur enlever peu à peu toutes les garanties de l'Edit de Nantes, en leur interdisant successivement les fonctions publiques ou les professions libérales et en leur faisant supporter tout le poids de l'impôt ; mais lorsque M. de Louvois eut imaginé de hâter les conversions, en y mêlant du militaire, leurs biens et leurs personnes même cessèrent d'être en sûreté.

Les Bureau furent les premiers frappés, comme le prouve cette note extraite du registre des délibérations du Consistoire de Niort :

Lundi 13 avril 1683. « Ce même jour il a été rapporté à la compagnie que le s[r] Bureau, imprimeur libraire de la

religion en cette ville, a été exécuté en ses biens par l'autorité du magistrat présent qui a fait enlever de chez le d. sr Bureau un grand nombre de petits catéchismes de M. Lenoir, qui depuis long-temps sont en usage et qui ne contiennent rien qui puisse être justement blâmé et qui soit contre les édits. A été arrêté que le d. sr Bureau fera pour sa défense toutes les démarches et diligences nécessaires et que le Consistoire s'emploiera pour lui faire obtenir main-levée des dits catéchismes, s'il est possible. »

Signé : Lusson, ministre; Bossatran, ministre; Testefolle, secrétaire.

De 1681 à 1685, quatre mille des plus notables habitants de Niort allèrent chercher en Hollande ou en Angleterre une patrie plus hospitalière. François Bureau fut de ce nombre. En 1684, il se faisait naturaliser à Londres avec sa femme et quatre enfants, échappant ainsi aux cruels traitements qui allaient accabler le reste de sa famille demeurée à Niort.

Et c'est là qu'il apprit, par une lettre de son frère du 30 août 1685, les tristes événements que nous allons rapporter. Nous citons textuellement la lettre de Thomas Bureau ; car on pourrait peut-être nous taxer d'exagération :

Copie d'une lettre escritte par le sieur Thomas Bureau de Niort en Poitou, le 30 aoust 1685, à son frère marchand libraire à Londres.

« C'est à present que nous sommes à l'épreuve, mon très cher frère, cette pauvre province est inondée de dragons

(1) Pour tous les renseignements qui vont suivre, nous avons consulté : *Baird, Histoire des réfugiés huguenots en Amérique, 1886. Agnew's Protestant exile from France*, et les papiers de la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français. MM. de Richemond, Ch. Weiss, et W. Thibaudeau, de Londres, nous ont fourni presque tous les documents que nous citons.

qui désolent tout. Revenant de Poitiers avec mon beau-frère (1), passant par Saint-Maixant nous vismes les désordres qui s'y commettoient, et l'ordre que M. l'Intendant (2) donna de ne laisser sortir personne de la ville, et pour cet effet mit trente mousquetaires à chaque porte. Je craignis que l'on ne fist la mesme chose à Niort, ce qui m'obligea de monter à cheval pour m'y rendre, mais les dragons y estoyent desja qui faisoyent les plus étranges violences du monde, cela m'empescha d'y entrer ; mon beau-frère y entra parce qu'estant chef de famille, il auroit esté criminel en s'absentant ; dès que les dragons furent dans la ville, on en envoya quatre chez nous qui commencèrent par la boutique, jettèrent tous les livres par terre, ensuitte avec des haches et des marteaux, brisèrent et mirent en pièces toute la charpante, les rayons, les vitres et la menuiserie, entrèrent leurs chevaux dans la boutique et les livres leur servirent de litiere ; ils furent ensuite dans les chambres d'où ils jetterent tout ce qui estoit dedans en la rue, de sorte qu'en peu de temps il y eut un si grand embarras qu'on n'y pouvoit passer. M. le maire (3) regardoit cela de dessus sa porte qui se baignoit de joye ; je suis résolu de partir aujourdhuy pour Paris, afin d'y aller solliciter nostre congé. Je suis à présent à demi lieue de la ville chez un amy, ma mère me mande par un exprès qu'elle n'en peut plus, ces misérables la traittent de la plus épouvantable manière du monde, et asseurément elle est d'un exemple admirable par sa constance ; elle me mande ne pouvoir plus fournir à l'excessive dépence qu'ils font, car outre 4 escus qu'elle leur donne par iour, ils luy ont mangé toute sa vaisselle d'argent. Je lui escris de faire en

(1) Guillaume Desbordes.

(2) Nicolas Foucault venait d'être nommé intendant du Poitou depuis le 13 août 1685.

(3) Augier de la Terraudière, zélé catholique, avait peut-être des motifs tout particuliers pour en vouloir aux Bureau, qui en leur qualité de protestants, avaient probablement contribué à faire échouer son élection à la mairie de 1676.

sorte de se cacher en quelque endroit si elle peut avec ma sœur (1), ce qui est presque impossible, car il est fait défence aux catholiques romains de réfugier aucun protestant sous peine de galères ; le commandant de ces dragons passant hier au soir chez nous appela ma mère et luy dit : Quoy, chienne, tu n'a pas encore changé de religion, ni ta p..... de fille, à quoy ma mère répondit qu'elle espéroit de la grâce de Dieu de ne le renier jamais. Eh bien, dit-il, b..... de chienne, tu seras donc bien tost pendue avec huict ou dix autres opiniâtres de cette ville qui ne se veulent pas changer non plus que toy. Les dragons dirent qu'il valoit mieux leur attacher les licols de leurs chevaux au col et les traîner par les rues comme les chiens enragez pour servir d'exemple ; on m'escrit qu'aujourd'huy on doit redoubler la garde chez nous, c'est-à-dire envoyer encore quatre autres dragons, et que M. le maire et dix autres personnes me cherchent de tous costez, mais je m'en vay monter à cheval et partir pour Paris. M. le maire a dit à ma mère que si elle quittoit sa maison seulement pour six heures, qu'il la feroit pendre et qu'on alloit faire transporter tous les livres qui sont dans nostre magazin dans la place du château pour les brûler. J'exhorte ma mère à ne se point étonner de tout cela et de continuer ce qu'elle a si bien commencé. Enfin l'heure me presse pour partir et je suis si navré que je ne peux vous faire icy qu'un faible traict du plus horrible tableau qui se soit jamais vû ; mon beau-frère a trois dragons qui luy font à peu près la mesme chose, jugez par là de nostre estat. Je ne vous dis point la peine des autres : M. *Pérot* le père et M^rs^ *Mérichau* et *Valvod* sont prisonniers dans des cachots, les fers aux pieds, pour avoir dit seulement qu'ils estoyent bons et fidelles sujets du roy, mais qu'ils ne changeroient jamais de religion. A Dieu mon cher frère, priez Dieu pour nous » (2).

(1) Anne, âgée de 12 ans.
(2) *Bull.* de la Société de l'histoire du protestantisme français, n° 8,

Les tourmenteurs avaient à leur tête le maire de la ville, Augier de la Terraudière, celui qui, après la destruction du temple avait fait placarder une affiche ainsi conçue :

« On vous fait assavoir que la foire aux bœufs, aux asnes et aux cochons se tiendra dans la place où était le temple des huguenots, défendant de la tenir ailleurs sous peine d'amende. » Il était assisté dans cette besogne par le président de l'élection, Jouslard de Fontmort, qui conduisait les huguenots à la messe à coups de canne et écrivait ensuite à madame de Maintenon en lui envoyant une liste de six cents conversions (1) obtenues par les moyens que nous venons de voir :

« J'ai taché de les persuader et de les mettre à la raison par les voyes les plus douces & qui leur estoient les plus convenables, en sorte qu'il n'y en a aucun qui puisse se plaindre de la moindre violence. »

Les traitements indignes subis par la veuve Bureau eurent raison de sa constance, et le 25 septembre 1685 nous trouvons sur l'*Etat des Religionnaires convertis :*

« Dame Anne Le Morne, veuve de Bureau, imprimeur et banquier, 50 ans, de Notre-Dame. La Haye, jésuite. »

Nous ignorons le sort de la nouvelle convertie. A partir de 1684, nous n'avons plus trouvé aucun livre imprimé sous son nom et tout nous porte à croire qu'elle quitta Niort pour une ville plus hospitalière. Si nos suppositions sont fondées, voici une note des Mémoires de N. Foucault,

15 août 1885. Oxford, bibliothèque Bodléienne, Rawlinson ms., 984 c., f° 398.

Cette lettre a dû être imprimée à Londres. Dans une note envoyée par Barillon, ambassadeur de France en Angleterre au mois d'octobre 1685, il est dit *qu'on imprime en ce moment à Londres, en français et en anglais, une lettre datée de Niort, dans laquelle on raconte des cruautés inouïes exercées contre les protestants.*

(1) *Estat des religionnaires qui ont esté convertis à la Foy catholique Apostolique et Romaine*, par les soins du président de Fontmort, et en sa présence. *Envoyé à Madame de Maintenon.* A Nyort, chez Joseph Lagrange.

intendant du Poitou (1), qui pourrait bien se rapporter à elle. Il s'agit du 25 janvier 1686, trois mois par conséquent après sa conversion :

« Le nommé Bureau, libraire de *Poitiers*, s'étant converti peu de temps avant sa mort, sa veuve a demandé au roi la permission d'envoyer en Hollande les livres à l'usage de la R. P. R. que son mari lui a laissés et la permission d'imprimer les psaumes en françois de la traduction du P. Adam, jésuite et ceux de dom Antoine, roi de Portugal, de la traduction de du Ryer : ce qui lui a été accordé. »

Sur la liste des nouveaux convertis, ne figurent pas les fils de notre imprimeur. L'aîné, François, avait passé en Angleterre et le second, Thomas, devait être, comme il le dit dans sa lettre, occupé à Paris à solliciter l'autorisation de quitter la France avec sa famille. Nous le retrouvons le

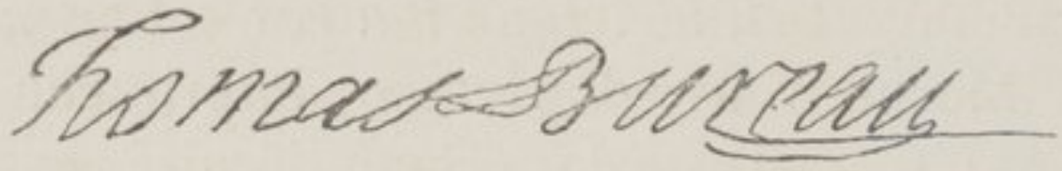

8 juillet 1686, à Marans, signant aux officiers de justice une décharge de meubles et de livres pour le pasteur niortais Bossatran, qui venait par une bien rare faveur d'obtenir l'autorisation de vendre le bien qu'il avait en France avant de s'embarquer. Bossatran avait cru prudent de se mettre en sûreté, avant de songer à ses meubles, et les avait laissés à Marans dans la maison de son coreligionnaire Elie Boudinot (2).

(1) *Mémoires de Nic.-Jos. Foucault,* publiés par Baudry. Paris, 1862, p. 151.

(2) Voir dans la *Revue poitevine et saintongeaise*, nº 51, l'article du regretté M. Cappon. Cette *grande quantité de livres* signalée par l'inventaire devait être la presque totalité de l'édition de l'*Union des fidèles avec Jésus-Christ*, imprimée par Bureau en 1682 pour le compte de Bossatran et restée sans doute en magasin à cause de la rigueur des nouveaux édits. C'est ce qui expliquerait l'intervention de Bureau dans cette expédition de livres.

Thomas Bureau s'embarqua pour Londres l'année suivante, après le 11 février 1687 ; sans doute il partit de ce petit port de Marans, moins surveillé que celui de la Rochelle et d'un accès plus facile aux Niortais à cause de la grande voie de la Sèvre.

Le 10 novembre 1687, il épousait Anne Dioré dans la chapelle française de Savoie, et s'établissait marchand libraire près de la grande porte de Savoie, dans le Srand. En 1690, il occupait une place importante parmi les réfugiés français, et de 1705 à 1707, il faisait partie du comité chargé de la répartition du « Royal Bounty », secours que la reine donnait aux réfugiés.

Quant à François, son frère, *Bureau l'aîné*, comme il signait toujours, son odyssée est plus étrange encore. Mécontent sans doute de son sort à Londres, il s'embarqua pour l'Amérique et aborda à Boston avec sa femme, ses deux filles et ses deux fils. Il se joignit d'abord à la colonie d'Oxford, et quand celle-ci fut abandonnée, il vint s'établir à New-York, où il maria sa fille aînée à Benjamin Faneuil, marchand de la Rochelle, arrivé par son activité et son entente des affaires à fonder une des premières maisons de commerce du Nouveau-Monde (1699). François Bureau reprit probablement son ancienne profession de marchand libraire et vendit à New-York les livres et les papiers qu'il faisait venir d'Angleterre : c'est du moins ce que semble indiquer cette lettre écrite par Faneuil à Thomas Bureau, le 22 mai 1690 :

« Pour ce quy est de votre papier dont vous me parlez, je ne lai point retiré, veu qu'il estoit entre les mains de Mr votre frère ou il est encore à la réserve d'une balle que j'ay vendue pour lui a 9 schellings la rame (1). »

(1) On retrouve des traces des Bureau en Angleterre jusqu'en 1811.

La plupart de ces renseignements sont extraits de l'excellent ouvrage du Dr Baird : *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*, traduit par MM. Meyer et de Richemond. Toulouse, 1886, in-8°.

Livres imprimés par Jean Bureau a la Forêt-sur-Sèvre.

1. — *Memoires* | *de* | *Messire Philippes* | *de Mornay*, | *seigneur dv Plessis Marli*, | *Baron de la Forest sur Sevre etc. Conseiller du Roi en ses* | *Conseils d'Estat, et Privé, Capitaine de cent Hommes* | *d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur, et Lieute-* | *nant General pour sa Majesté en la Seneschaussée,* | *ville et chasteau de Saumur etc.* | *Contenans derniers discovrs,* | *Instructions, Lettres, et Depesches par lui dressées, ou escrites* | *aux Rois, Roines, Princes, Princesses, Seigneurs, et plusieurs* | *grands personnages de la Chrestienté depuis l'an* | CIↃ IↃ LXXII *jusques à l'an* CIↃ IↃ | LXXXIX; *ensemble quelques lettres des* | *dessusdits audit Sieur du Plessis.* — *Imprimé l'an* CIↃ IↃ CXXIV. La Forêt, par Jean Bureau, in-4° de 8 et 928 pp., plus 18 chiff. pour la table.

2. — *Memoires* | *de* | *Messire Philippes* | *de Mornay*, | *Seignevr dv Plessis Marli*, | *Baron de la Forest sur Sevre etc. Conseiller du Roi en* | *ses Conseils d'Estat, et Privé, Capitaine de cent Hom-* | *mes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur, et* | *Lieutenant General pour sa Majesté en la* | *Seneschaussée, ville et chasteau de Saumur, etc.* Tome II. — A la Forest, par Jean Bureau, CIↃ IↃ CXXV. In-4° de 2 et 960 pp., plus 22 chiff. pour la table.

Bibl. de Niort, n° 5736 s.

C'est le premier livre imprimé par Jean Bureau qui nous soit connu. Cette désignation, à la Forêt-sur-Sèvre, n'est pas comme on pourrait le croire une *rubrique* d'imprimeur : les héritiers de Duplessis-Mornay avaient réellement fait transporter des presses dans ce petit bourg de Gâtine, pour faire leur publication posthume à l'abri. Toutes les vicissitudes de cette impression nous ont été fidèlement transmises par le curieux Jean Besly, toujours à l'affût des nouvelles littéraires. (*Archives historiques du Poitou*, t. IX, pp. 186 et suiv.)

Le 28 juillet 1624, il écrivait à son ami du Puy :

« L'on travaille après les posthumes de Mr du Plessis et pour cet effet on ha fait mettre les presses de Sauveur à la Forest-sur-Saivre où le dit sieur est décédé, à sept ou huit grandes lieues de cette ville, en lieu rebours et esloigné de communications. Tout ce que j'en ay peu apprendre par un homme du lieu pour qui j'estois arbitre ces jours derniers, est qu'il y aura quatre volumes d[ont] l'un est desjà fait et travaille-l'on aux autres. Du sujet rien du tout, ce que je scauray néantmoins par mes amys quand mesme je devrois en escrire à M. de la Tabourière (Tabarière) l'un des gendres, et du tout je ne faudray de vous bailler advis. »

C'est ce qu'il fit, un mois après, à l'occasion d'une affaire sur laquelle de la Tabarière lui demandait son avis, et le 16 octobre il eut la visite de l'imprimeur lui-même, lui apportant le titre du premier volume et la table. Mais rien de plus, impossible d'avoir un exemplaire complet :

« La déclaration qui fut dernièrement faite par le Roy touchant la publication des mémoires de l'Estat, a rompu le cours du reste. On ha envoyé je ne sçay combien de bales à Paris tant pour le débit que pour prendre langue de ce qui sera de faire. J'ay veu le contrat pour l'impression de trois autres pour raison de quoy ce pauvre homme est en grande peine, ne sachant pas guaires bien, s'il s'engage plus avant en frais et que cette déclaration le regarde, comment il pourra se retirer bagues sauves. »

Cette déclaration ne visait que les « lettres de M. le Cardinal d'Ossat », mais le livre n'en fut pas moins saisi, au grand désespoir de Besly qui n'en avait toujours pas d'exemplaire à la date du 17 novembre ! Aussi pourquoi aller choisir pour imprimer, ce bourg de la Forêt-sur-Sèvre, un chemin de nul lieu, où il faudrait s'adresser aux oiseaux du ciel pour apprendre des nouvelles : « Je blâme fort, ajoute-t-il, la procédure des secrétaires du défunct que la passion en leur religion a du tout aveuglez et n'ayant pris langue que d'elle mesme. N'est-ce pas voirement passion ou folie de n'avoir trié et mis à part ce qui serait mal pris et mal reçeu d'avecq le demeurant qui pouvoit passer pour bon ou indifférent. O qu'il y ha d'enfans d'Epimethée encore moins de Promethée ! »

On voit que Besly n'était pas très satisfait. Mais quand il put enfin obtenir un exemplaire, son langage changea bien vite : « Je ne voy, disait-il, (16 décembre 1624), que la langue et le cœur d'un vray et fidelle François, bon serviteur du Roy et du Royaulme, non moins amateur de paix qu'il est sage et éloquent. Que nous eussions plusieurs escripts semblables, nous debvrions en valoir mieux en toute choses. » Justice fut aussi rendue à l'œuvre par la censure et bien qu'un peu tard, le 28 décembre, les secrétaires eurent main levée de la saisie ; ce qui n'empêche pas Besly de trouver « déplaisant qu'on aye poché le livre

de peur qu'ils en soient refroidis, ce qui ne semblerait pas un petit malheur à ceux qui ayment la vérité des affaires et l'honneur du Roy et du Royaulme ».

Refroidis ! on le serait à moins. C'est probablement ce qui leur fit résilier le traité avec l'imprimeur et envoyer la fin du manuscrit en Hollande où il parut en 2 volumes de même format, de 1651 à 1652, chez les Elzevier d'Amsterdam.

3. — *Meditations, | homelies | et discovrs | chrestiens de | Messire Philippes de Mornay, Seigneur | du Plessis Marly.* — La Forêt, Jean Bureau, 1624, 3 vol. in-8°.

Bibl. de Niort, nº 69.

4. — *Testament, codicile et dernières heures de Ph. de Mornay, ausquelles a été joint son Traité de la vie et de la mort, ses Larmes et le Discours de la mort de dame Charlotte Arbaleste son épouse.* — La Forêt, Jean Bureau, 1624, in-8°.

France protest., art. Mornay.

Livres imprimés par Jean Bureau a Niort.

5. — *La réduction de La Rochelle, avec l'entrée du Roi, le sermon du père Souffren, jésuite, à l'ordre de la procession générale.* — Niort, Jean Bureau, 1628, in-8°.

Cité par le père Lelong, nº 21488.

6. — *Histoire admirable | de la maladie | prodigievse de | Pierre Crevsé, arrivee | en la Ville de Niort: | Auec vn Plaidoyé de l'Aduocat du Roy | de la dite ville sur le subiet de ladite | maladie, et la sentence interue- | nue sur ledit Plaidoyé: Ensem- | ble les certificats des Me- | decins et Chirurgiens | dudit lieu.* — Niort, (sans nom), M. DC. XXX petit in-8° de 123 pp.

Bibl. de Niort, nº 3803.

7. — *Récit au vray de ce qui s'est passé au changement de religion fait par M. le marquis de Ville-Dieu. Item en*

l'abouchement qu'ont eu à ce sujet le sieur Tranquille, supérieur des Capucins de la Rochelle, et Ph. Vincent, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée en ladite ville. — Niort, Jean Bureau, 1631, in-8° de plus de 164 pp.

Bibl. de la Rochelle, n° 3183.

Livres imprimés par la veuve Jean Bureau.

1. — *Le Novveav | Testament, | c'est-a-dire, la novvelle alliance | de Nostre Seignevr | Iesus-Christ.* — Niort, Ve Jean Bureau, M. DC. XXXVII, in-8° de 632 pp.

Bibl. de Niort, n° 75.

Réimprimé en 1647, 1666 et 1675.

2. — *Les | pseavmes | de David, mis | en rime Francoise, | par Clement Marot et Theodore | de Beze.* — Niort, Ve Jean Bureau, M. DC. XXXVIII, in-8° (avec calendrier, prières ecclésiastiques et articles de la foi), réuni ordinairement au Nouveau Testament.

Bibl. de Niort, n° 75.

Réimprimé en 1647, 1667 et 1675.

3. — *L'histoire | de la mission | des pères capucins | de la province de | Toureine, au Royaume | de Maroque en | Afrique. | Par les ordres dv R. P. Ioseph | de Paris, Predicateur Capucin, Commissaire | Apostolique des Missions étrangères.* — Niort, Ve Jean Bureau, 1644, in-8° de 342 pp., plus 8 ff. lim. pour le titre, la dédicace, la permission d'imprimer, les approbations, les pièces de vers, et l'avant-propos. L'auteur, le P. François d'Angers, date sa dédicace du couvent des capucins de Niort, 1er juin 1644.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 842.

4. — *Prieres | et | meditations. | Pour se preparer à la saincte | Cene, et y communier | avec deuotion. | Par | Charles Drelincovrt | Ministre de la Parole de | Diev en l'Eglise de | Paris. | Troisieme edition reveuë et cor-*

rigee. — Niort, Ve Jean Bureau, M. DC. XLV, pet. in-32 de plus de 98 pp., 2 ff. lim. pour l'épitre.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 807.

5. — *La | perfection | seraphiqve. | Fragmens d'vne explication mystique svr | la regle dv seraphiqve P. S. François. | Ov est traité des trois vies, | Purgatiue, Illuminatiue, et Unitiue. | Traité | des trois voevx | de religion. | Par le R. P. Ioseph de Paris, Predicateur Capucin | Prouincial pour la seconde fois en la Prouince de Touraine, | Commissaire Apostolique des Missions étrangères, et | de Poictou, etc... Premier Posthvme.* — Niort, Ve Jean Bureau, M. DC. XLVI, in-4º de 762 pp. et 9 ff. lim. pour le titre, l'épître à Voyer d'Argenson, les approbations et l'avis au lecteur, plus 7 ff. non chiff. pour les erratas et la table.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 341.
Bibl. de Niort, nº 2218 s.

Un des plus beaux ouvrages sortis des presses niortaises, orné d'un frontispice aux armes de Voyer d'Argenson, gravé par Ladame, et d'un portrait du père Joseph, gravé par Michel Lasne. Il s'agit d'une œuvre posthume du fameux père Joseph du Tremblay, l'éminence grise, le bras droit de Richelieu. Après la mort de leur protecteur, les capucins de Touraine trouvèrent ce traité mystique dans ses papiers, et l'un d'eux, le père Ange de Mortagne, se chargea de le mettre en ordre. La dédicace est datée de Niort, du 1er mars 1641.

6. — *A. B. C. des Chrestiens*. — Niort, Ve Jean Bureau, sans date. (Vers 1646.)

Ce petit abécédaire protestant nous aurait été totalement inconnu s'il n'avait eu l'honneur d'une condamnation de M. d'Argenson, intendant de la justice en Poitou :

« René de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson, conseiller ordinaire au conseil d'Etat, etc. Sur ce qui nous a esté représenté qu'aucuns merciers et autres personnes s'ingèrent de vendre publiquement aux foires de Nyort et d'ailleurs en cette province de Poictou, un certain livret remply d'hérésie, intitulé *A. B. C. des Chrestiens*, imprimé à Nyort par la veufve Bureau en la grande rue près Saint-Marceau, sans cotter l'année, et que quelques personnes mal affectionnées à la Reli-

gion catholique, qui enseignent les enfans à lire et à écrire en divers lieux de cette province leur font lire, et apprendre la doctrine mauvaise contenue audit livret, mesmes aux enfants des Catholiques qui vont chez eux. Nous avons fait très expresses inhibitions et défenses à tous merciers, colporteurs et autres, de vendre ny débiter le dit livret et autres de pareille doctrine, à peine de saisie et de confiscation desdits livrets et de toutes leurs marchandises et de cinq cens livres d'amande pour la première fois, et de punition corporelle pour la seconde. Et à tous, Maistres de petites écoles de faire lire et enseigner aux enfans le contenu audit livret et autres de semblable doctrine, à peine d'être chatiez comme dogmatisans et infracteurs des édits et ordonnances de Sa Majesté. Fait à Poitiers, le dix-huitième janvier mil six cens quarante-six. Signé, De Voyer d'Argenson. »

(Filleau. *Décisions catholiques*, p. 635.)

Les petits manuels, du genre de ce livret si impitoyablement condamné, ont dû être pourchassés dans toute la France avec une égale opiniâtreté, car nous n'en avons jamais vu du XVII^e^ siècle que deux exemplaires appartenant tous deux à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français. L'un de Charenton, portant la date de 1620; l'autre, imprimé à Londres dans le Srand, par deux réfugiés français, la veuve Marret et Henry Ribotteau.

L'Eglise qui, de tout temps, a voulu s'attribuer le privilège exclusif de l'éducation des enfants, avait depuis longtemps condamné ces Abécédaires, véritables manuels de prières ou catéchismes protestants à l'usage des *enfants rouges*. M. Weiss a publié, dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire du protestantisme français, la rétractation d'un prêtre de Paris, François Landry, qui, en 1543, était accusé d'avoir *traduit* l'A. B. C. en usage en modifiant certaines parties de l'original, tel que le *Misereatur*, où il avait mis ces paroles : *Ayez confiance en Jesus-Christ que vos péchés vous sont pardonnés. Allez en paix et ne péchez plus.*

Livres imprimés par Philippe Bureau.

1. — *Les | pseavmes | de David, | mis en rime Françoise | par | Clement Marot, | et | Theodore de Bèze, | Reduits nouuellement à vne brieve et facile methode | pour apprendre le chant | ordinaire de l'Eglise | par Antoine Lardenois.* — Niort, Ph. Bureau, 1657, in-12, non pag.

Réimprimé en 1658 et en 1670.

2. — *Jésus-Christ caché*, par Fr. Humier. — Niort, Ph. Bureau, 1660, in-8°.

3. — *Emmanuel, ou Paraphrase évangélique, poëme chretien en quinze livres, dédié à madame la duchesse de Rohan*, par Philippe le Noir. — Niort, Ph. Bureau, 1666, in-8°.

4. — *Le | Novveav | Testament, | c'est à dire, | la novvelle | alliance de Nostre Seigneur | Iesus-Christ.* — Niort, Ph. Bureau, 1666, in-8° de 680 pp.

Bibl. de Niort, n° 446 s.

Réimpression de l'édition de 1637.

5. — *Les | pseavmes | de David, mis | en rime Francoise, | par Clement Marot, et Theodore | de Beze.* — Niort, Ph. Bureau, 1667, in-8°, (avec calendrier, prières ecclésiastiques et articles de la foi).

Bibl. de Niort, n° 446 s.

6. — *Les | pseavmes | povr les iovrs | de la S^te^ Cene. | Le | voyage de Beth-el. | Avec des | Meditations, Preparations | et Prieres, deuant et apres | la Communion.* — Niort, Ph. Bureau, 1668, in-32 de 216 pp.

Bibl. de Niort, n° 5742 s.

7. — *Catechisme | ov | instrvction | familiere, | Sur les principaus points de la Religion chrestienne. | Fait | par Monsievr Drelincovrt, | en faveur de sa famille. Quatorziéme Edition.* — Niort, Ph. Bureau, 1669, in-8° de 127 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 304.

8. — *Sermon de feu M. Drelincourt sur la sujétion aux puissances supérieures. Avec le dernier sermon du même prononcé huit jours avant sa mort sur la demande de la grâce.* — Niort, Ph. Bureau, 1672, in-8° de 72 pp., non compris la dédicace à M^me^ de la Moussaye.

France protest., art. Drelincourt.

9. — *Histoire | de la | sainte Ecritvre | du Vieil et dv Novveau | Testament, | en forme de | Catéchisme. | Traduite de l'Anglois. | Nouvelle Edition corrigée.* — Niort, Ph. Bureau, M DC. LXXIII, in-12 de 300 pp., plus 6 ff. lim. pour le titre, l'avertissement et la préface.

10. — *Declaration | dv Roy, | en favevr de ses svbiets | de la Religion Pretenduë Reformée, | confirmative des Edicts de Pa- | cification, Declarations, Re- | glemens, et Articles à eux | cy-deuant accordez.* — Niort, Ph. Bureau, s. d., in-8° de 64 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

Livres imprimés par la veuve Philippe Bureau.

1. — *Le | Novveau | Testament, | C'est à dire, | la novvelle alliance de nostre | Seigneur Iesus-Christ.* — Niort, V^e^ Ph. Bureau, 1675, in-8° de 656 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 309.

A la suite, mais sans titre à part, *Les pseaumes de David*. (Voir les éditions de 1647 et de 1666.)

2. — *Catéchisme ou instruction familière sur les principaux points de la religion chrétienne, fait par Monsieur Drelincourt en faveur de sa famille.* — Niort, V^e^ Ph. Bureau, 1676 (15^e^ édition).

France protest., art. Drelincourt.

3. — *Sonnets | chretiens. | Sur | divers | sujets. | Divisez | en quatre | livres.* — Niort, V^e^ Ph. Bureau, M. DC. LXXVII, pet. in-4° de plus de 169 pp. chiff., plus 6 ff. lim. pour le titre, la dédicace, l'avertissement et la table (par Laurent Drelincourt).

4. — *Traité | de la | Devotion.* — Niort, V^e^ Ph. Bureau, 1677, pet. in-8° de 202 pp., plus 1 ff. pour la table (par Jurieu).

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 838.

5. — *Traité | de la | devotion. | Par le Sieur Jurieu. | Divisé en trois Parties. | Derniere édition. | Reveuë, corrigée et augmentée de | la suite de la Seconde Partie.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXVIII, in-12 de 212 pp, plus 2 ff. n. chiff. pour la table.

6. — *Les | pseaumes | de David | mis en rime Françoise par | Clement Marot | et | Theodore de Beze.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DCLXXVIII, in-12.

A la suite : *Les prières ecclésiastiques.*

Bibl. de la Soc. de l'hist. du protest. français, nº 6522.

7. — *Les | psaumes | en vers François, | Retouchez sur l'ancienne Ver- | sion de Cl. Marot, | et Th. de Beze. | Par feu M. V. Conrart conseiller | et secretaire du Roy, etc.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXX, in-12.

A la suite : *Les prières ecclésiastiques.*

L'approbation du synode est du 27 avril 1679.

8. — *Bonnes | et saintes | pensées | pour | tous les jours | du mois. | Dernière édition, reveüe et augmentée | des maximes du vray Chrétien. | Par Monsieur Allix.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXX, in-12 de 151 pp., plus 2 pp. pour la table.

9. — *Les | maximes | du vrai chrétien. | Par Monsieur Allix.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXX, in-12 de 90 pp., plus 1 ff. liminaire pour l'avertissement, et 2 ff. n. chiff. pour la table.

10. — *Heures | de nostre | dame. | A l'usage du Concile. | Reveues et corrigées exactement. | Et augmentées de Litanies et | Oraisons dévotes.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXXI, pet. in-12.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres.
(1re ff. seule.)

11. — *Ordonnance | du Roy, | Portant Exemption de Logement de Gens de Guerre, et | Contributions à iceux pendant deux ans, en faveur de | ceux qui étans de la Religion Pretenduë Reformée, se | sont convertis et faits Catholiques, depuis le premier | Janvier dernier, et qui se convertiront cy-après. | Du onzième Avril mil six cens quatre-vingt-un.* — Niort, Ve Ph. Bureau, 1681, in-4°, 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

12. — *Arrest | du Conseil d'Etat | du Roy, | portant defenses à toutes | personnes de méfaire ni médire contre ceux de | la Religion Pretenduë Reformée. | Donné à Versailles, le 19 Mai 1681.* — Niort, Ve Ph. Bureau, s. d., in-4°, 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

13. — *Almanach | pour l'an de Grace | mil six cens quatre-vingt-un | d'Argoli Romain grand Astrologue.* — A Poitiers, par Amassard, et à Nyort par la Ve Ph. Bureau, in-8° de 36 pp.

Coll. A. Richard.

Ce curieux almanach, contrefaçon de ceux de Poitiers, a été imprimé avec les caractères du psautier de 1680. Il est spécialement fait pour Niort, car il donne la liste des noms des juges et officiers du siège royal de Niort, les foires, etc. Sur le titre un bois représentant l'astrologue, et aux premières pages deux portraits passables du roi et de la reine.

14. — *L'union | des fidéles | avec Jésus-Christ | dans l'Eucharistie. | Ou | Explication du Passage de S. | Hilaire du 8. livre de la | Trinité. | Par Pierre Bossatran.* — Niort, Ve Ph. Bureau, 1682, in-8° de 121 pp., plus 9 ff. lim. pour le titre et l'avertissement.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 806.

15. — *Preparation à la sainte Cène par P. Allix. Dernière édition augmentée des prières avant et après*

la communion, avec des élévations d'Esprit. — Niort, Ve Ph. Bureau, 1682, in-12.

Bibl. nat., D2, no 1385.

16. — *L'examen | de | soy-mesme | pour bien | se preparer | a la commvnion. | Que chacun s'éprouve soy-même, et | qu'ainsi il mange de ce Pain, et boive | de ce Calice. I. Cor. | 28.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXXII, in-12 de 146 pp., 3 ff. lim. pour le titre, l'avertissement, la table.

17. — *Le Figuier | Sermon | sur Saint Mathieu, Chapitre 21 | Verset 19. | Par | Isaac Sarrav.*— Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXXIII, in-8° de 34 pp.

Dédié à M. de Ruvigny, député des Eglises. Approbation de Jouslard, 10 avril 1683.

Bibl. nat., D2, no 5083.

18. — *Sermon | sur | I Corinthiens ch. 2. V. 2 | par Isaac Sarrau | pasteur à Bordeaux | (Eglise de Bègle).* Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXXIV, in-8° de 48 pp.

Dédié au duc de la Force. L'attestation, datée de Niort, 8 may 1684, est signée Misson et Bossatran, ministre; le permis d'imprimé, Jouslard, 20 juin 1684.

Bibl. de la Soc. de l'hist. du protest. français, no 2044.

19. — *Jesus-Christ | crucifié. | Sermon | Sur I Corinth. Chap. 2 Vers. 2. | par Isaac Sarrau.* — Niort, Ve Ph. Bureau, M. DC. LXXXIV, in-8° de 48 pp.

Dédié au duc de la Force.

20. — *Lettre | d'une dame | Nouvellement convertie à la Foy catholique à une de | ses Parentes de la R. P. R. pour la porter | à se convertir. | Imprimée par l'ordre de Monseigneur l'Evéque | d'Angers.* — Niort, Ve Ph. Bureau, sans date, in-4°, 4 pp.

Bibl. de Niort, no 5957.

XI.

FRANÇOIS ROUHAULT.

—

François Rouhault était gendre de Jean Moussat dont il avait épousé la fille Rebecca, le 27 février 1628. Il prit la direction de l'atelier à la mort de sa belle-mère, survenue avant 1632, et imprima jusqu'en 1664 au moins, ou 1678, si l'on s'en rapporte à la date de la seconde édition de la *Messe paroissiale*. Il avait eu un fils nommé Jacques, le 9 mai 1632.

L'atelier resta près de la maison de ville.

Livres imprimés par François Rouhault.

1. — *Lettre | escrite a | Monsievr Avisse | prevost general de | l'artillerie de France, | de present à la Rochelle. | En laqvelle sont examinez | trois passages, devx de S. | Ambroise, et le tiers de S. Cyrille | Ierosolimitain. Donnez par escrit, | par le Sieur François Bonal | Prouincial des Cordeliers | en Guienne, pour prou- | uer la transsubstan- | tiation en l'Eu- | charistie. | Et est | Iustifié qu'Ambroise, Cyrille, et toute l'Antiquité | au lieu de l'establir la condamnent. | Par Iacqves Ranconnet Ministre de la | parole de Dieu en*

l'Eglise reformée de Mareüil. — Niort, François Rouhault, 1634, pet. in-8° de 32 pp.

Daté de Mareuil, 25 février 1634.

Bibl. de Niort, n° 5608 s.

2. — *Catechisme | auquel les con- | troverses de ce temps | sont briesvement décidées par la | parole de Dieu. | Par Cyrus du Moulin, pasteur de l'Eglise de Chasteaudun.* — Niort, François Rouhault, 1649, in-16 de 64 ff. n. chiff.

3. — *Messe | paroissiale, | ov | advis qve messievrs | les Curez sont tenvs de | donner à levrs paroissiens, svr | l'obligation qv'ils ont d'assister | a levr Messe de Paroisse. | Tirez de l'ecritvre saincte, des | Conciles, Decrets des Papes, Ordonnances des | Euesques en leurs Dioceses, anciens Cartulaires, | et des Covstumes de chasque pais | par M^re Estienne Gverry, Docteur en | Theologie et Curé de Sainte Opportune de Poictiers.* — Niort, François Rouhault, M. DC. LXIII, pet. in-4° de 214 pp.

Première édition de ce traité.

Bibl. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres, n° 11.

Elle comprend 214 pp., 5 ff. lim. pour la lettre dédicatoire aux curés de Poitiers, la préface et l'approbation, et 8 ff. n. chiff. pour la table, les erratas et les privilèges.

L'année suivante un remaniement eut lieu dans l'édition. Le titre a été conservé, on s'est contenté d'ajouter un I au composteur sur le point qui suit la date M. DC. LXIII, et l'approbation a été rejetée à la fin avant le premier privilège. Il y a eu une édition postérieure en 1678.

Bibl. de Niort, n° 549.

4. — *La | Malette | de David. | Où sont conteniies trente-deux | excellentes Prieres, pour ser- | uir aux Chrestiens, comme au- | tant de pierres polies, tirées du | clair ruisseau de l'Escriture, | pour atterer Goliath et tous ses autres ennemis. | Traduit de l'Anglois par | G. Herbert.* — Niort, François Rouhault, s. d., pet. in-32 de 429 pp., plus un ff. n. chiff. pour la table.

Bibl. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres, n° 49.

XII.

FRANÇOIS MATHÉ.

François Mathé (1), probablement frère de Marie Mathé, veuve de Jean Bureau, eut une imprimerie à Niort de 1644 à 1659, et la transporta ensuite à Saint-Maixent. Les registres de cette dernière ville le signalent de 1662 à 1668. C'était une imprimerie de création, ce qui porte à trois le nombre des ateliers niortais.

Sa femme, Marguerite Drouyneau, était morte à Niort le 16 juin 1657.

François Mathé avait pour marque une mauvaise copie de l'ange des Haultin, déjà prise par la veuve Jean Bureau et par son fils Philippe Bureau.

(1) A la bibliothèque de la Rochelle, nº 3126, il y a un règlement de police de 1659 imprimé par *Estienne Mathé : Règlement général de la cour de la police de cette ville de la Rochelle.* — La Rochelle, E. Mathé, 1659.

Livres imprimés par François Mathé, a Niort.

1. — *Almanach de Paris de Mr Pierre de la Rivey.* — Niort, François Mathé, 1644 et 1645.

Nous n'avons jamais vu cet almanach, le premier très probablement qui se soit publié à Niort. M. Léo Desaivre a découvert son existence dans le *Journal de Simon Robert*, notaire à Germond, homme prudent et superstitieux, qui ne manquait jamais de le consulter en toute occasion importante. Nous ignorons combien de temps parut cet almanach.

2. — *La | pratique | de piété. | Adressant le chrestien | au chemin qu'il doit tenir pour | plaire à Diev. | Escrite en Anglois par M. Lovys Bayle, etc. | Traduite en François par Jean Vernuilh, B. | sur la dernière Edition.*— Niort, François Mathé, 1644, in-12 de 612 pp., plus 12 ff. lim. pour le titre, les dédicaces et la table.

Bibl. de Niort, nº 144 s.

Réimprimé en 1648.

3. — *Oevvres, | ov | Melanges | poetiqves ; ov les plvs | curieuses raretez, et diuersitez, de la | Nature Diuine, et humaine, sont traitees ; | En Stances, Rondeaux, Sonnets, et Epigrammes. | Par Gvillavme Chevalier, | Docteur en Medecine, natif de la | ville de Sᵗ Pierre le Moûtier | en Nivernois. | Rerum miscella voluptas.*— Niort, François Mathé, 1647, 2 vol. in-12.

Bibl. de Niort, nº 3086.

4. — *Fonctionvm | foetvs | officialium | assertio. | Cum Animaduersionibus in contrariam | Exercitationem Philippi Le Goust | Doctoris Medici. | A Carolo Lvssavld | Pictauensi, Doctore Monspeliensi, | Consiliario et Medico Regio.* — Niort, François Mathé, M. DC. LI, in-8° de 23 pp. et 8 ff. lim. pour le titre, la dédicace et l'avertissement.

Bibl. de Niort, nº 7322.

5. — *Les | pseavmes | de David, | mis en rime | françoise | par Clement Marot et | Theodore de Beze.* — Niort, François Mathé, 1654, in-8°, précédés d'un calendrier perpétuel avec éphémérides, d'épitres en vers à Théodore de Bèze, des commandements et de la loy de Dieu.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 320.

6. — *Sainctes | paracleses | ov consolations | Pour fortifier les malades en la | foy de Jésus-Christ, etc... Par M. de Richelieu, | Pasteur de l'Eglise Réfor- | mée de Plouer et sainct Malo en Bretagne.* — Niort, François Mathé, 1659, in-32 de 264 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, nº 327.

XIII.

JOSEPH LAGRANGE.

—

L'imprimeur de ce nom a laissé peu de traces de sa vie et de ses travaux. Nous savons seulement qu'il était né vers 1659, de Jean Lagrange et de Léonarde Rennamon, et qu'il se maria trois fois : le 11 février 1687, avec Hélène Chandelier, qui mourut en 1689, le 26 févr. 1691 avec Marie Baudoin, et l'année suivante, le 21 janvier 1692, avec Marie David qui lui donna trois enfants : Joseph-Hippolyte (7 décembre 1692), décédé le 9 janvier suivant ; Marie-Modeste (4 novembre 1693), et Thérèse (16 mai 1695), décédée le 24 mars 1703. Il mourut lui-même huit jours après la naissance de sa fille, 22 mai 1695.

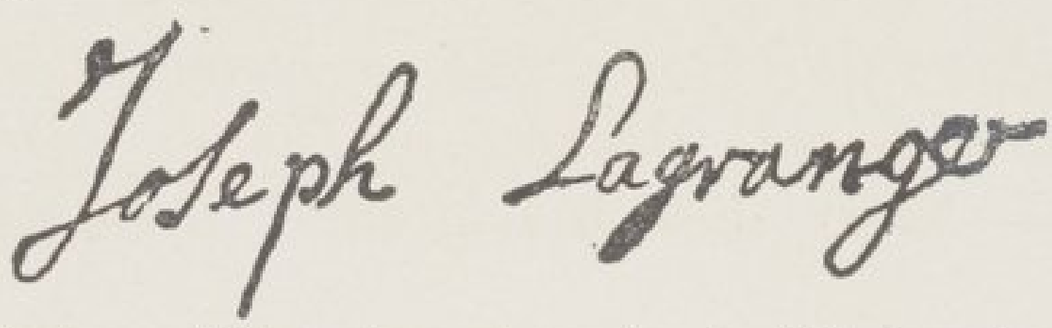

Sa veuve, Marie David, épousa en 1696 Jean Elies, imprimeur, né le 13 mai 1664, à Lectoure, en Gascogne.

Joseph Lagrange demeurait Grande rue Saint-Jean, peut-être dans l'ancienne maison des Bureau.

Livres imprimés par Joseph Lagrange.

1. — *Estat | des | religionaires | qui ont esté convertis | à la Foy Catholique Apostolique et | Romaine*

par les soins du Presidant | de Fontmort et en sa presence. | Envoyé à madame | de | Maintenon. — Niort, Joseph Lagrange, s. d. (1686, mars ou avril), in-8° de 48 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 805.

2. — *Commission du Roy pour la Reformation des abus de la justice dans les Provinces du Haut et Bas Limousin, Xaintonge, Perigort, Angoumois, Haut et Bas Poitou, La Rochelle et Païs d'Aulny etc... A Versailles, le 4 août 1688.* — Niort, Joseph Lagrange, in-4° de 4 pp.

3. — *Reglemens | dv fev Roy Louis XIII. | Pour la convocation du Ban | et Arriere-Ban, ordonnez estre faits és | années 1635 et 1639.* — Niort, Joseph Lagrange, 1689, 8 pp. in-4°.

Bibl. de Niort, n° 81.

4. — *Lettres patentes | du Roy, | pour la convocation du Ban | et arriereban dans la Province de Poitou. | Du 26 fevrier 1689.* — Niort, Joseph Lagrange, in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, n° 81.

5. — *Edit du Roy, | portant establissement dans | toutes les Villes du Royaume de Contrôlleurs d'Actes des | Notaires et Tabellions Royaux, Notaires Apostoliques, et ceux des Seigneurs, tant Seculiers que Reguliers. | Donné à Versailles au mois de mars 1693.* — Niort, Joseph Lagrange, 1693, in-4° de 8 pp.

Bibl. de Niort, n° 81.

6. — *Declaration | dv Roy, | pour l'établissement de la Capitation, avec le Tarif contenant | la distribution des vingt-deux Classes. | Donnée à Versailles le 18 janvier 1695.* — Niort, Joseph Lagrange (avec Antoine Faultré), in-4° de 12 pp.

Bibl. de Niort, n° 81.

XIV.

LES FAULTRÉ.

Antoine Faultré est le premier imprimeur *catholique* qui se soit établi à Niort. Jusqu'à ce jour, ses collègues, au service de quiconque venait à leur boutique un manuscrit d'une main et un sac d'écus de l'autre, imprimaient à leurs risques et périls pour les deux partis. Antoine Faultré était originaire de Saint-Remi-de-Laon, fils de Nicolas Faultré et de Jeanne Richer. Nous ne savons pas à quelle époque il vint s'établir à Niort, mais il y épousa le 20 septembre 1643, Jeanne Rouillé, dont il eut un fils, Antoine, qui lui succéda. Il était mort en 1676 et ne paraît pas avoir beaucoup imprimé.

Antoine Faultré II, né le 19 décembre 1644, épousa le 11 février 1676, Marie-Madeleine Moussay dont il eut cinq enfants : Noël-Louis (31 janvier 1679), Marie-Madeleine (25 juin 1681), morte jeune, Alexis (31 janvier 1683), mort à neuf ans, Marie-Madeleine (27 février 1684), enfin Antoine, né le 27 janvier 1687 (1). Son imprimerie, située

(1) Cet Antoine Faultré (Antoine III), devint dans la suite avocat, prit le titre de sieur d'Alleret, et se maria le 20 février 1713 à Elisabeth Angevin.

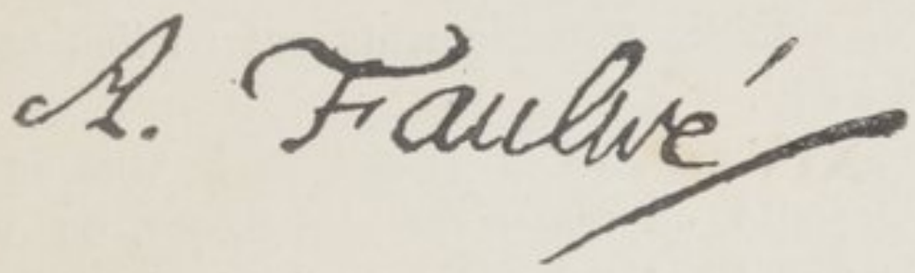

près de l'hôtel de ville, eut une certaine prospérité, grâce à l'appui de la faction catholique et du maire Augier de la Terraudière qui lui fit imprimer le *Trésor des titres de la ville de Nyort* et tous les édits et déclarations du roy. Faultré tenait une place marquante dans le corps de ville. Elu consul en 1677, deux fois juge en 1697 et en 1703, son nom figure dans presque toutes les délibérations importantes des notables de Niort. En 1716, quand Jacob Desbordes fut nommé *seul* imprimeur du roi, on laissa à Faultré le titre d'imprimeur jusqu'à sa mort, arrivée le 25 février 1719.

Livres imprimés par Antoine Faultré.

1. — *Reglemens | pour la | congregation | des dames | de la Misericorde, | Etablie dans la Ville | de Nyort. | Sous l'Autorité et avec Approbation etc.* — Niort, Faultré, M. DCC. LI, in-32 de 72 pp.

Cette date doit être fausse ; l'approbation est de 1656.

Bibl. de Niort, n° 5439 s.

2.— *Thresor | des titres justificatifs | des | privilèges et immunitez | droits, et Revenus de la Ville | De Nyort. | Ensemble la liste de ceux qui ont esté Maires | de la dite Ville ; Et celle des Maire, | Eschevins et Pairs d'à presant (sic). | Le tout récherché, et Imprimé par les soins de | Me Christophe Augier | Sieur de la Terraudière, Advocat en la Cour, | à presant (sic) Maire, capitaine, et l'un des | Eschevins de la dite Ville de Nyort.* — Niort, Faultré, M. DC. LXXV, pt in-8° de 328 pp.

Marque : un fleuron avec une fleur de lys au milieu.

Bibl. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres, n° 138.

Cet ouvrage n'a été imprimé qu'une fois, mais il a été augmenté à deux reprises différentes, le frontispice a été changé et quelques réimpressions partielles ont eu lieu.

L'édition originale que nous venons de décrire ne contenait que 328 pp. A la seconde édition, de notables remaniements ont eu lieu et on a porté le nombre des pages à 396.

1° Le titre a été complètement changé. Les armes de la ville en remplaçant le fleuron ont nécessité un resserrage des lignes, on a corrigé les mots *presant* et *récherché*. La date est en chiffres arabes, on a ajouté *Avec permission :*

Thresor | Des Titres Justificatifs des Privilèges et Immu- | nitez, Droits et Revenus de la Ville | De Nyort. | Ensemble la Liste de ceux qui ont esté Maires | de ladite Ville ; Et celle des Maire, | Eschevins et Pairs d'à présent. | Le tout recherché, et Imprimé par les soins de | Maitre Christophle Augier, Sieur | de la Terraudière Advocat en la Cour, à present | Maire, Capitaine, et l'un des Eschevins de la dite | Ville de Niort.

De plus, entre le titre et le 1er ff. A 2, on a intercalé 6 ff. non chiff. pour la dédicace au duc de Navailles et la permission d'imprimer. Le ff. 15-16, qui correspondait au titre primitif, est détaché et recollé. Le cahier X a été réimprimé, et à la page 324, où se trouvait « *la liste des maires, échevins et dressée le der juillet 1675* », on trouve une liste d' « *autres maires nouvellement découvers.* » Ce n'est qu'à la page 393 que l'on voit une « *liste des maires, échevins, etc., dressée le 22 décembre 1675* » ; à la page 396, on lit *fin*. La réimpression du cahier X a fait disparaître une transposition de chiffres, p. 323, ligne 1re, 1635 au lieu de 1653.

2° Dans les dernières épreuves, la liste du 22 décembre 1675 est remplacée par une liste du 3 janvier 1676, l'auteur ayant voulu sans doute montrer par là qu'il était encore maire en 1676; mais il est difficile de s'y tromper, les élections ayant lieu au mois de mai et non au mois de janvier. La date de cette impression se trouve ainsi fixée entre le 22 décembre 1675 et le 3 janvier 1676.

3° Beaucoup plus tard, en 1682, un nouveau tirage a été fait : le nombre de pages est porté à 445, plus 7 pp. non chiff. pour la table des matières. Les cahiers sont numérotés à partir de la page 369, A à K, mais ce n'est qu'à partir de la p. 393 que le texte change. La liste des maires est supprimée et la page 393 commence : *Suite pour l'exemption des Lots et Ventes.*

Dans la première édition, Augier de la Terraudière ayant oublié de faire connaître le droit de chaire, il a réparé cet oubli en faisant imprimer un carton paginé 307-308 collé au ff. 305-306, de sorte que les pages 307 et 308 sont répétées deux fois. Ce carton est fort rare parce que lors de l'impression de la 2e partie, le droit de chaire fut reporté à la page 391 et fit corps avec l'ouvrage. (Voir Soc. de stat., *Mémoires*, t. IV, 1re série, pp. 225 et suivantes.)

Ce livre fut imprimé aux frais de la ville, et l'auteur, zélé catholique et ardent convertisseur, le confia à l'imprimeur de sa religion, bien que les Bureau fussent bien plus habiles et plus riches en caractères. Le travail fut payé 130 livres.

Voici le procès-verbal de la séance du corps de ville qui en fait foi :

« *14 janvier 1676.* Assemblée extraordinaire des maires, échevins et pairs du corps de cette ville de Niort, convoquée à son de trompe et de cloche à la manière accoutumée par devant nous Christophe Augier, sieur de la Terraudière, maire, capitaine et l'un des échevins de cette ville de Niort, en l'hôtel et maison commune du dit lieu : à laquelle assemblée ont assisté : Joseph Rivollet et François Rouget, échevins , Pierre Hugueteau, Jean Marot, Pierre Ducrocq, François Mangou, Jean Gresseau, André Laffiton, Anthoine Piet, Jacques Alloneau et Philippe Gellé, pairs.

« Proposé par nous, dit maire, que nous avons fait imprimer les privilèges de cette communauté chez le sieur Faultré, imprimeur de cette ville, et comme il y a de la justice qu'il soit payé, ce qui aurait été cy devant agité en cette communaulté et que l'on chercherait un fonds pour cella, pourveu qu'il donnast à chascun de ceux de cette communaulté un des dits livres, requérand que la compagnie ait à en délibérer.

« A la pluralité des voix a esté arresté, et par nous conclud que le dict sieur Faultré sera payé de la somme de cent livres, outre les trente livres par lui reçues ; en donnant à chacun des échevins et pairs de cette communaulté l'un des dits livres. Laquelle somme de cent livres lui sera paiée dans son compte. »

« Signé : AUGIER,
« Maire. »
« HUGUETEAU,
« Procureur syndic. »

Le livre ne plut pas à tout le monde et un désaveu formel se produisit en séance du corps de ville, le 27 novembre suivant :

« *Assemblée du 27 novembre 1676.* — Proposé par Jacques Thibault, eschevin, que Ch. Augier, sieur de la Terraudière, maire antique, a fait imprimer un livre concernant les privilèges et aultres droits de cette communaulté, et comme il l'a fait sans la participation et qu'il y a de choses qui y sont emploiées, qui ne doibvent être approuvées, requiert que des commissaires soient sommez pour l'examiner.

« A la pluralité des voix a esté arresté et par nous conclud que le d. livre sera veu et examiné par les sieurs Charles Guyat, Gaugaing, eschevins , Arnauldeau , Gabriel Hugueteau , et Jacques Alloneau, pair ». (Soc stat , *Mémoires*, 1888, p. 313.)

3. — *Arrest | du Conseil d'Estat | du Roy, | Du 4 juillet 1681. | Portant qu'il sera soigneusement et diligemment infor- | mé par Monsieur de Marillac, Intendant de | Justice, Police et Finances en Poitou, contre les | Ministres et autres de la R. P. R. qui ont donné | à l'Arrest du Conseil du 19. | May dernier, une expli- | cation sinistre, séditieuse, et contraire à l'intention de Sa Majesté.* — Niort, Faultré, s. d., in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

4. — *Declaration | du Roy, | Portant que les Enfans de la R. P. R. | pourront se convertir à l'âge de sept | ans. Et défenses à ceux de la dite Re- | ligion de faire élever leurs Enfans dans | les Pays Etrangers. | Registrée en Parlement le huitième Juillet 1681.* — Niort, Faultré, s. d., in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

5. — *Declaration | du Roy, | Portant que les juges | ordinaires iront chez ceux de la Religion Pre- | tendue Reformée qui seront malades, pour sça- | voir s'ils veulent mourir en ladite Religion. | Registrée en Parlement le 2 Decembre 1680.* — Niort, Faultré, 1681, petit in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

6. — *Arrest | de la cour | de Parlement, | Qui enjoint aux Greffiers, Notaires, Procureurs | et Sergens de la Religion Pretenduë Reformée dans | les Justices des Seigneurs hauts Justiciers de se dé- | faire de leurs Charges. | Du deuxieme Decembre 1680.* — Niort, Faultré, 1681, petit in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

7. — *Edit du Roy, | Portant défenses | aux Catholiques de contracter | Mariage avec ceux de la Religion | Prétenduë Réformée. | Registré en Parlement | le 2 Décembre 1680.* — Niort, Faultré, 1681, petit in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, nº 5957.

8. — *Arrest | du Conseil | d'Etat, | Concernant la Nomination, Etablisse- | ment et Suppression, le Cas y échéant, | des Ministres de ceux de la Religion | Prétenduë Reformée.* — Niort, Faultré, 1682, in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

9. — *Edit | du Roy, | Portant | que les Ministres de la R. P. R. ne pourront | faire leurs fonctions plus de trois ans dans | un même lieu. | Registré en Parlement le 7 septembre 1684.* — Niort, Faultré, s. d., in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

10. — *Déclaration | du Roy, | pour l'établissement de la Capitation, avec le Tarif contenant | la distribution des vingt-deux Classes. | Donnée à Versailles le dix huitième Janvier 1695.* — Niort, chez A. Faultré et Joseph Lagrange, in-4° de 12 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

11. — *Motifs | tres-puissans | pour obliger Messieurs | de la Religion | pretendue | Reformée | a retourner a | l'Eglise Romaine, | Contenus dans une réponse | qu'une Damoiselle addresse à un de ses Parents.* — Niort, Faultré, s. d., in-8° de 16 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

12. — *Ceremonial | et formulaire | pour recevoir | à l'habit et profession | les filles et novices, | dans les monasteres | Des Religieuses Hospitalières de | l'Ordre de Saint Augustin de la Ville de Niort.* — Niort, Faultré, s. d., in-12 de 48 pp.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 1129.

13. — *Catonis | disticha | de | moribus nomine | inscripta. | Cum Latinâ et Gallicâ interpretatione. | Hæc editio precedens non solùm recentem authoris Mathurini Corderii recognitionem, | sed et Distichorum indicem habet.* — Niort, Faultré, s. d., in-12 de 128 pp.

C'est évidemment un livre classique destiné aux élèves de l'Oratoire ; nous n'en avons jamais vu d'autres imprimés à Niort.

XV.

LES DESSABLES.

—

Léonard-Martin Dessables et Joseph-Martin Dessables, tous deux fils de Jean-Martin Dessables, imprimeur à Limoges, et de Jeanne de Buat ou de Buac, vinrent exercer à Niort la profession de leur père. Le premier s'y maria, le 17 septembre 1691, avec Elisabeth Juin ; le second prit pour épouse en 1695, Louise-Catherine Fraigneau.

Joseph-Martin Dessables n'a laissé aucune trace de sa vie : il devait être associé avec son frère, dont le nom seul paraissait sur les impressions, et dans tous les cas leur établissement semble avoir eu peu d'importance.

Léonard-Martin n'est pas beaucoup plus connu,

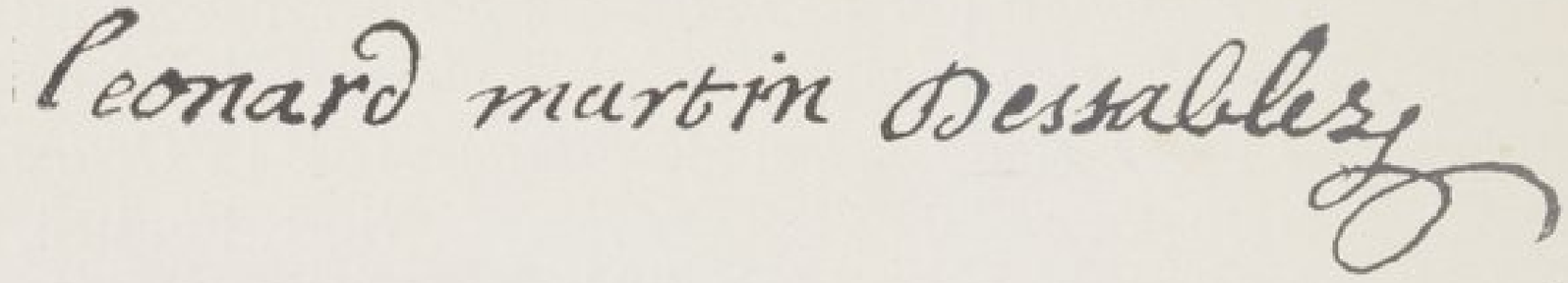

puisqu'une seule pièce porte la marque de ses presses à Niort ; mais au commencement du XVIII^e^ siècle, avant 1720, il alla s'établir à Saint-Maixent et imprima quelques volumes un peu plus considérables. Il revint mourir à Niort, dans sa maison avoisinant les Halles, le 15 avril 1733.

L'aîné de ses sept enfants, Joseph Dessables, né le 23 novembre 1692, fut libraire comme son père et mourut en 1760, rue Saint-Jean.

Livre imprimé par Léonard-Martin Dessables.

Arrest | du Conseil d'Etat | du Roy, | Qui Ordonne au premier jour de Mars prochain, la | diminution des Especes d'or et d'Argent, nouvelles, | ou refo(r)mées. Du sept Février 1693. — Sur l'imprimé à Paris, de l'imprimerie de Frédéric Léonard, M. DC. XCIII. Niort, Léonard-Martin Dessables, in-4° de 4 pp.

Bibl. de Niort, n° 5957.

XVI.

LES DESBORDES.

—

Les Desbordes sont d'une famille protestante originaire de Saumur. Le premier d'entre eux qui nous soit connu, Isaac Desbordes (1626-1683), imprimeur et marchand libraire de cette ville, époux en premières noces de Marie Roquette (1632-1639), et en secondes, d'Esther Richou ou Richeau, eut de ces deux mariages quatre enfants : Henri, qui exerçait le métier paternel à Saumur dès 1678, Jacques, Esther, qui abjura le protestantisme à Brézé le 17 novembre 1680, et Guillaume qui vint s'établir à Niort avant 1671 (1). Il avait un frère cadet nommé Jean, marié à Marie Chérelle (1657).

Guillaume, le chef de la branche de Niort, est le seul qui nous intéresse directement, mais la destinée de ses frères et de sa famille a été si curieuse et si peu connue jusqu'à ce jour, que nous n'avons pas cru inutile de la retracer ici, le plus succinctement possible.

Quand les persécutions qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, furent devenues trop vives, le vieil Isaac, suivant en cela l'exemple de ce qu'il y avait en France de

(1) Si l'on s'en rapporte à l'acte de mariage de Guillaume Desbordes (1671), il aurait eu un frère du nom de Marie-Jean, qui s'intitule aussi imprimeur.

plus actif et de plus entreprenant, émigra en Hollande avec sa famille composée de quatre personnes. Il arriva à Amsterdam dans le courant de 1682, et son frère Jean le rejoignit bientôt avec sa femme et sa fille, pour se faire admettre à la bourgeoisie de Leyde, le 3 septembre 1685.

Les Desbordes retrouvèrent sans doute en Hollande d'autres membres de leur famille, déjà établis depuis un nombre plus ou moins long d'années ; c'est du moins ce que semblent indiquer les noms d'Antoine Desbordes (1591), mort le 25 octobre 1678, de Johanna Desbordes (1597), de Jean Desbordes (1608), marié le 7 janvier 1623 à Judith Lescaille, de Timothée Desbordes, marié à Catherine Liuendac, le 16 octobre 1642 à Maestricht, de Damien Desbordes, leur fils, né le 24 décembre 1644, d'Elisabeth Desbordes (1643), d'Estienne Desbordes, marié à Agnès Scholtus à Maestricht le 9 janvier 1656, de Baudoin Desbordes (1657).

C'est sans doute grâce à cet appui, et probablement aussi au renom de zélés religionnaires qu'ils apportaient d'exil, que les Desbordes arrivèrent si vite à occuper une des premières places dans l'imprimerie de Hollande, où l'on comptait pourtant au XVII^e^ siècle, tant de maîtres célèbres. Isaac Desbordes, déjà bien vieux à son départ de France, ne survécut pas longtemps aux douleurs et aux fatigues de l'exil ; mais ses fils, Henri et Jacques, fondèrent deux puissants établissements, d'où sortirent, de 1682 à 1750, un nombre infini de belles éditions, d'ouvrages savants et érudits, et surtout, par un juste retour des choses d'ici-bas, un arsenal de pamphlets dirigés contre Louis XIV et sa cour embéguinée.

Henri Desbordes établi à Amsterdam, dans le Kalverstraet près le Dam, eut de Marie Tremblay, sa première épouse, douze enfants, dont trois seulement survécurent, Jean-Jacques, l'aîné (8 novembre 1682), Madeleine (10 octobre 1685), et Pierre (31 mai 1696) (1). Il se remaria,

(1) C'est sans doute ce Pierre Desbordes qui imprimait à Amsterdam en 1744 ; mais nous n'avons aucune certitude à cet égard.

le 20 juin 1709, avec Anne-Marie Texier, veuve de Moyse Bellanger, mais il perdit cette seconde femme, le 21 juillet 1718 et mourut quelques années après, le 21 octobre 1723.

Son fils aîné, Jean-Jacques Desbordes, lui succéda et se maria, le 24 novembre 1726, avec Suzanne Alary, veuve de Jean Bois, à l'église d'Emmerick. Il en eut cinq enfants : David-Léopold (29 juillet 1727), Jeanne (26 novembre 1729-16 mars 1732), Jean-Henry (7 février 1734), Marie-Jeanne (6 janvier 1736), enfin Marguerite (septembre 1737). Son fils, David-Léopold, s'embarqua pour Batavia, le 15 avril 1747.

Le second fils d'Isaac Desbordes, Jacques, avait sa maison sur le pont de la Bourse, à côté du comptoir de Cologne. Le 27 mai 1703, il épousa Suzanne de Caux, dont il eut quatre enfants : Jacques (8 mai 1704), Jean-Henri (6 juin 1706), Jeanne (19 octobre 1707), Henry (28 septembre 1709). Il mourut, le 24 février 1718. Après lui, sa veuve Suzanne de Caux garda la direction de la maison, jusqu'à sa mort, arrivée le 31 octobre 1727, et son fils Jacques II Desbordes, jusqu'à la sienne, le 30 octobre 1742. Son autre fils, Jean-Henri, l'aîné, parcourut le monde savant et séjourna à Genève de mars 1722 à 1724, à Hambourg, à partir d'octobre 1725.

Le dernier Desbordes dont nous ayons trouvé mention est Martin-François Desbordes, libraire vis-à-vis de la Bourse, successeur, sans doute, de Jacques II Desbordes. Il avait épousé, le 15 octobre 1733, Jeanne-Marie Van de Velde, peut-être une descendante des fameux artistes hollandais. Il était mort en 1753.

Selon la *France protestante*, (t. v, p. 266), les deux derniers Desbordes moururent en Hollande, vers 1789, libraires et millionnaires. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils laissèrent toute leur fortune à deux arrière-neveux très pauvres, Joseph et Constant Desbordes, peintres à Douai, et convertis au catholicisme lors de la révocation de l'édit de Nantes ; mais ceux-ci préférèrent

renoncer à l'opulente succession plutôt que de revenir au protestantisme, comme l'exigeait le testament. Constant Desbordes avait une fille, qui fut depuis la célèbre Madame Desbordes-Valmore (1).

Voilà, telle que nous l'ont fournie des documents authentiques, recueillis à Amsterdam et à Leyde, l'histoire de cette famille de réfugiés français. Nous n'avons plus maintenant qu'à revenir à nos imprimeurs de Niort, moins célèbres peut-être, mais plus intéressants pour nous.

Guillaume Desbordes était établi marchand libraire à Niort, avant 1671 : peut-être n'avait-il eu qu'à profiter d'une succession, si le Jean Desbordes, imprimeur, qui

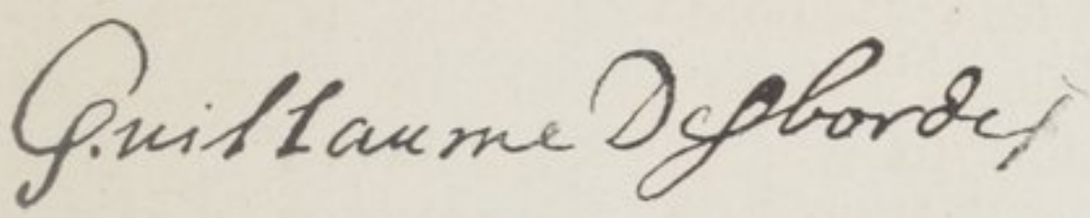

mourut dans notre ville, le 15 janvier 1650, était un membre de sa famille. Dans tous les cas, il épousa, le 25 octobre 1671, Marie Bureau, fille de l'imprimeur Philippe Bureau, dont nous avons déjà parlé. Leur alliance, comme celle de la majorité des protestants, fut féconde : il leur naquit six enfants : Philippe, le 8 juin 1673 ; Isaac, le 22 mars 1676 ; Esther, le 17 avril 1678 ; Catherine, le 8 septembre 1679 ; Abraham, le 3 août 1681 ; enfin Jacob, le 15 décembre 1682. Guillaume Desbordes mourut avant 1690. Sa veuve se remaria, le 25 octobre 1690 à Jean Tierce, sieur des Angles, orfèvre, et mourut elle-même, le 3 mai 1692, âgée de trente-six ans. Leur magasin de librairie était situé rue du Merdusson (2).

Trois des fils de Guillaume Desbordes embrassèrent la profession paternelle : Philippe, l'aîné, choisit la Rochelle, Isaac quitta la France en 1702 pour aller s'établir à Londres, Jacob resta à Niort. Nous ignorons le sort d'Isaac, mais Jacob seul semble avoir réussi dans ses

(1) Les souvenirs de Madame Desbordes-Valmore la trompent, sans doute, quand elle écrit : « Mes deux oncles étaient centenaires. » Taxil Delord, *Magasin de librairie,* t. v, p. 462, les fait mourir l'un à 123, l'autre à 121 ans.

(2) Renseignement communiqué par M. Henri Proust.

affaires, car Philippe ne tira pas grand profit de son séjour à la Rochelle. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il mit en vente les livres provenant de l'intendant Bégon, mort le 14 mars 1710, et qu'il lui arriva en 1725 une aventure dont l'issue eût pu lui devenir fatale. On lui saisit à Limoges deux caisses de livres suspects qui furent portés à la Chambre syndicale de librairie et visités par M. de la Roche-Aymon, inspecteur en commission du garde des sceaux. Le cas était grave, et bien qu'il se défendit de toutes ses forces d'avoir jamais demandé à ses expéditeurs de Lyon, Anisson et Posuel, de pareils livres, nous pouvons supposer qu'il s'agissait au moins de livres protestants, dont la vente était rigoureusement interdite par les édits. Il y allait pour lui de l'amende, de la confiscation et peut-être même de la prison, aussi son frère de Niort intercéda-t-il chaleureusement auprès des Maboul (1), ses protecteurs, en faveur de ce pauvre homme « chargez de cinq enfans et d'une femme au lict, malade depuis trois ans..., le seul de sa famille qui fût resté en France », tous ses autres parents étant en Angleterre et en Hollande (2).

Jacob, avons-nous dit, réussit un peu mieux que son frère dans son commerce de librairie; mais pour augmenter ses bénéfices, il eut la malencontreuse idée d'y ajouter une imprimerie et ce fut pour lui la cause de bien des déboires.

Au commencement du XVIII^e^ siècle, il y avait à Niort trois imprimeurs : Antoine Faultré, Léonard Dessables et Jean Elies, successeur de Joseph Lagrange, qui se partageaient les impressions du collège, du siège royal, la publication des almanachs et de quelques rares livres de piété. C'était trop pour une ville de l'importance de Niort : aussi l'arrêt du conseil du Roi, en date du 21 juillet 1704, fixant le nombre des imprimeurs-libraires du royaume,

(1) François Maboul, maître de requêtes à Paris, était propriétaire du château de Fors, près de Niort.

(2) Nous ignorons l'issue de cette affaire.

jugea-t-il très suffisant d'en conserver un seul pour toute la ville. Mais cet arrêt fut loin d'avoir une exécution immédiate (1), et en attendant, excités par la concurrence, nos libraires et imprimeurs étaient sans cesse en rivalité, sans cesse en quête de mauvais tours à se jouer, comme le prouve ce procès-verbal, extrait des Archives du greffe de Niort:

« *22 août 1713.* Enquête par devant Paul Esserteau, seigneur de Chalusson, conseiller du roy, lieutenant particulier, assesseur criminel.

« A la requête de Jean Elies, marchand libraire, contre Jacob Desbordes, demeurant tous deux dans cette ville.

« Témoins entendus.

« 1° Guillaume Darbis, marchand libraire demeurant à Saint-Maixent, agé de 58 ans, déclare n'avoir aucune connaissance des faits portés par notre appointement, n'étant point allé à la foire de Fontenay, et n'avoir jamais vu disputer le sieur Elies et le sieur Desbordes. A ouy dire à son fils, il y a deux ans passés à la Saint-Jean que le sieur Desbordes lui avait proposé de renverser les armoires ou le s^r^ Elies met ses marchandises et qu'il lui donnerait 30 sols et à souper, et qu'il prit quelques dragons avec lui, ce que le fils du déposant ne voulut faire. Ajoute que peut y avoir trois ans, étant à la foire de Marans, avec le sieur Desbordes, lequel lui dit que si le sieur Elies venait à la foire, il ne ferait pas bon pour lui, et le déposant lui déclara que les foires étaient faites pour tout le monde.

« 2° Pierre Racapé, huissier audiencier. (Voir la déposition suivante.)

(1) A Niort, pas plus que dans les autres villes du Poitou, l'édit de 1704 ne fut exécuté avec une grande rigueur. A Fontenay, où l'imprimerie ne fut pas maintenue, la veuve de Poirier continua son commerce sans être inquiétée. A Thouars, où l'édit de 1739 supprime aussi l'imprimerie, on trouve en 1764, un imprimeur nommé *Félix Degouy*. (Achives de Thouars, note communiquée par M. Berthelé.)

Bibliothèque Municipale
NIORT

« 3° F. Faugaire, huissier et archer demeurant à Niort, âgé de quarante ans, dépose qu'environ le mois de mai dernier étant au *jeu de paume* (1) pour boire de la bière avec les sieurs Desbordes, Dessables, Racapé, et le sieur David, *prestre*, le sieur Desbordes dit que le sieur Elies venait encore de faire un de ses coups, qu'il leur avait encore manqué de parole, qu'il avait été arrêté entre le sieur Poirier, Dessables, Elie et le sieur Desbordes qu'ils vendraient quarante sols le cent des almanachs (2). Cependant que le sieur Elie les avait donnés à 34 et 36 sols, que cela leur faisait tort et qu'il était un malhonnête homme et un *tartuffe*.

« 4° Leonard Dessables, marchand libraire, demeurant à Niort. Un jour estant en compagnie chez le sieur Bourdin, paumier, la conversation étant tombée sur le sieur Elies, le sieur Desbordes dit que ledit Elies leur faisait grand tort en donnant les marchandises à meilleur compte qu'elles ne lui coûtaient. Pour lors, le déposant dit : « Laissons là cet homme et n'en parlons point », ce qui fut fait. Ajoute que peut y avoir environ un an, le dit Elies fut chez le déposant et luy dit qu'il fallait survendre les marchandises dont le sieur Desbordes aurait besoin afin qu'il n'y trouvât pas son compte. »

L'enquête prouva l'échange d'injures, mais sans voies de fait. Nous ne savons pas quel fut le jugement rendu.

Du reste les deux rivaux devaient revenir bientôt devant le lieutenant du roi pour une affaire autrement importante. Le 4 juin 1716, ils se pourvurent tous deux devant lui

(1) Il s'agit du jeu de paume de la rue du Mûrier, situé en face du collège de l'Oratoire. C'est dans cette salle que les pères de l'Oratoire donnèrent leurs représentations théâtrales, profitant sans doute d'une installation antérieure et d'un usage consacré. On sait que dans nos villes de province, ce sont les *jeux de paume* qui servaient aux troupes de passage : c'est presque toujours là que Molière donnait ses représentations.

(2) Il s'agit de calendriers, appelés à cette époque *Almanachs de cabinet*.

pour obtenir le titre de seul imprimeur, et par une sentence rendue contradictoirement entre les parties, ce fut Jean Elies qui obtint le titre envié. Jacob Desbordes, de son côté, présenta au conseil une requête où il fit observer qu'il n'y avait point à Niort d'imprimeur reçu conformément à l'arrêt du 21 juillet 1704, et conclut à être reçu seul imprimeur-libraire, en offrant de justifier ses titres et capacités. Sa requête fut communiquée au bureau de MM. les commissaires établis pour le fait de l'imprimerie, et comme l'un d'eux était justement François Maboul, marquis de Fors, protecteur tout particulier de Desbordes, il intervint un arrêt du 14 novembre 1716, ordonnant que Jacob Desbordes présenterait ses titres et capacités par devant le lieutenant de police, le sieur de Pierrelevée.

L'arrêt rendu par ce dernier, le 22 mars 1717, nomma Jacob Desbordes seul imprimeur-libraire de la ville de Niort, à la charge qu'Antoine Faultré conserverait le titre d'imprimeur sa vie durant, et qu'à sa mort la place ne pourrait être remplie et demeurerait éteinte. Défenses furent faites à Léonard Martin Dessables et à Jean Elies d'exercer l'imprimerie dans la même ville. Le 3 mai suivant, Desbordes prêta le serment d'usage.

Comme on pouvait s'y attendre, Jean Elies et Dessables formèrent opposition à cet arrêt, et il s'en suivit un long procès de plus de trois ans, au cours duquel de part et d'autre les frais dépassèrent de beaucoup les bénéfices présumés de la charge. Sur ces entrefaites, Desbordes, ayant imprimé un ouvrage en faveur de la religion réformée, fut dénoncé par ses adversaires et poursuivi, ce qui mit fin à toute résistance de sa part. Fatigué de toutes ces contrariétés, il se décida, le 21 novembre 1721, à donner à Elies son consentement pour lui faire obtenir le privilège de seul imprimeur, et en même temps, par acte de sous-seing privé, il lui vendit pour 4,000 livres tout son fonds d'imprimerie, se réservant la librairie et la fabrication des cartes à jouer. Il se démit de sa charge, le

13 novembre suivant, et Elies fut nommé le 25 avril 1722 (1).

C'était dommage, car Jacob Desbordes, dont nous avons retrouvé la correspondance avec ses protecteurs, les Maboul, n'était pas le premier venu, et aurait évidemment mieux réussi que Jean Elies, individu illettré, sans autre qualité qu'une opiniâtreté indiscutable. Jacob Desbordes occupait de plus à Niort un certain rang, et nous le voyons figurer dans presque toutes les assemblées de notables un peu importantes.

Il avait épousé, le 4 juin 1708, Marie Girard, veuve de Jean Biel, tapissier, et de ce mariage il avait eu treize enfants : René-Jacob, né le 7 juillet 1709, Marie (1er juin 1710), Isaac-Antoine (30 août 1711), Thomas (17 septembre 1712), Anne (15 décembre 1713), François (23 août 1715), Henri (21 août 1716), Marie-Catherine (23 octobre 1717), Joseph (12 novembre 1718), Marie (27 février 1720), Louis (27 septembre 1721), Marie (14 février 1723), enfin Jeanne-Marie, née le 28 juin 1724 et mariée le 6 juillet 1745 à Pierre-Augustin Perraine, postulant aux consuls de Niort. De ce mariage naquit une fille qui épousa le notaire Louis-Jacques Bernier et fut mère de la célèbre Mme Briquet. Jacob Desbordes avait aussi marié une de ses filles à un parent de l'avocat du roi du Petit Château et du président Gerbier.

Il demeurait au coin de la place du Château et avait outre, comme tous ses collègues, un étalage sous les halles. Il mourut en 1741.

René-Jacob, l'aîné de ses treize enfants, alla passer plusieurs années de sa jeunesse en Hollande, pour y faire son éducation auprès de ses grands-oncles, car depuis la fermeture de leurs collèges, les protestants, assez riches pour le faire, préféraient envoyer leurs enfants hors du royaume, plutôt que de les confier aux jésuites ou autres

(1) Dans le cours de ce long procès, divers experts furent nommés. En dernier lieu figurèrent Poirier, de Fontenay, et Mesnier, de la Rochelle.

ordres enseignants. Il y apprit, avec l'art de l'imprimerie, presque toutes les langues en usage dans le monde savant. Lorsqu'il revint en France, en 1735, la place d'imprimeur-libraire à Saintes étant vaccante par suite du décès de Théodore Delpech, son dernier titulaire, il la demanda et obtint le premier arrêt préparatoire pour se faire recevoir; mais, malgré son savoir et ses capacités, il se vit préférer Antoine Vigneau, protégé du lieutenant général. En 1745, il vint s'établir à la Rochelle, au canton des Flamands, vis-à-vis la Fontaine des Petits-Bancs, sans doute dans la maison précédemment occupée par son oncle Philippe. Les livres sortis de ses presses font honneur à ses connaissances. C'est une *méthode grecque*, du père Gireaudeau, un *dictionnaire hébreu*, du même auteur, imprimé en forts beaux caractères, l'*Histoire de la ville de la Rochelle*, du père Arcère, son chef-d'œuvre, etc. Il revint passer les dernières années de sa vie à Niort et y mourut, rue Mellaise, le 10 janvier 1767.

Sa femme, décédée avant lui, se nommait Gaillard.

Livres imprimés par Jacob Desbordes.

1. — *Mémoires pour J. Desbordes, seul imprimeur libraire de la ville de Niort, contre Elies et L. M. Dessables.* — Niort, J. Desbordes, 1717, in-4°.

2. — *De par le Roy.* | *Tarif* | *de droits qui se percevront sous le bon plaisir du roy* | *sur les marchandises et denrées qui entreront dans la ville et Fauxbourgs de cette* | *Ville de Nyort, Port de Sevreau, la Rousseille, la Tifardière et autres lieux.* — Niort, J. Desbordes, M. D. CCXIX, in-4° de 14 pp.

3. — *Cantiques* | *spirituels* | *composez par feu Messire Louis-* | *Marie Grignon de Montfort,* | *Prêtre et Missionnaire Apostolique,* | *decedé en odeur de Sainteté à*

saint | *Laurens sur Saivre le 29 avril 1716.* | *Revûs, corrigez et augmentez dans cette* | *dernière Edition.* | *Quatrième et dernière édition.* | Niort, J. Desbordes, M. DCCXXXV, in-8° de 300 pp.

Coll. Richard.

Il y a à la Bibl. de Niort, n° 5440, un exemplaire portant la date de 1749.

4. — *Almanach de Cabinet. Années 1728, 1729, 1730. A Niort, chez Jacob Desbordes, par Mrs de la La Chapelle, typographes*, placard in-folio.

Nous ne savons pas si ces almanachs, ou plutôt ces *calendriers*, ont été réellement imprimés à Niort, ou s'ils l'ont été à Poitiers, chez Faulcon. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

XVII.

LES ELIES.

Jean Elies, né le 15 mai 1664 à Lectoure en Gascogne, vint s'établir à Niort vers 1695, et épousa l'année suivante Marie David, veuve de l'imprimeur Joseph Lagrange. Homme entreprenant et actif, il apporta dans son commerce la vivacité de son sang gascon, et ses relations avec ses confrères furent loin d'être toujours amicales, comme le prouvent ses démêlés et son procès avec Jacob Desbordes. Nous avons vu comment, à force de ténacité, il parvint à lasser son concurrent et à se faire nommer seul imprimeur de la ville de Niort, le 25 avril 1722. Ce premier succès l'encouragea, et le 15 décembre suivant il se fit donner le titre de seul imprimeur du collège tenu par les Oratoriens.

Voici le document qui en fait foi :

« *15 septembre 1722.* Visite de l'Oratoire par Laborde, père de l'Oratoire.

« M. Elies, imprimeur et libraire de cette ville, s'affectionnant beaucoup à cette maison, et désirant qu'on l'y

reçût en qualité d'*imprimeur de la communauté* — a cru devoir luy donner cette marque de reconnaissance pour les bons et agréables services qu'il y a rendus et qu'il y a lieu d'espérer qu'il luy rendra. C'est pourquoy nous l'avons reçu en cette qualité autant que de besoin serait. » (1).

Jean Elies mourut à Niort, le 28 juin 1736. Il s'était

démis de sa place par acte notarié du 3 mars précédent en faveur de son fils Jacques-Victor qui fut nommé imprimeur, le 17 décembre suivant, par arrêt du conseil d'Etat (2).

Jacques-Victor Elies ne nous a laissé aucun détail important de son existence, si ce n'est le nom de sa femme, Elisabeth Ferré, qui appartenait à une des meilleures familles de Niort. Il ajouta aux titres paternels celui de seul imprimeur de l'évêque de Luçon, et s'ennoblit, selon l'usage du temps, en prenant le nom d'*Elies des Aubiers* (3). En 1745, nous le voyons signer avec un de ses collègues, Charles Chaboceau, une demande d'exemption adressée à l'intendant du Poitou en 1745, pour les livres, cartes, estampes qu'ils faisaient entrer en ville, requête qui n'eut aucun succès, non plus qu'une supplique analogue présentée en 1763 aux maire et échevins par son fils, Pierre Elies, et son collègue Louis Clerc du Fief (4). Jacques-Victor Elies mourut le 5 janvier 1777 (5).

(1) Registre des visites de l'Oratoire, A. D., série D, visite de 1722.

(2) Son fils aîné, Jean, né le 28 décembre 1697, dirigeait la librairie et, depuis quelques années, l'imprimerie paternelle, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à l'âge de trente-deux ans (1729). Il était marié depuis plus de onze ans à Scholastique Gerbier. Après lui, son neveu par alliance, Lefranc Elies, prit la succession de sa librairie et la conserva jusqu'en 1790.

(3) Il signe *Elies Desaubiers* un traité avec les Pères de l'Oratoire pour l'impression des programmes des pièces jouées à leurs distributions des prix.

(4) *Mémoires* de la Société de statistique, 1888, pp. 205 et 206.

(5) D'après le rapport fait à M. de Sartines en 1764, Jacques-Victor Elies n'employait que deux presses.

Pierre Elies, sixième fils de Jacques-Victor, fut reçu libraire le 1er octobre 1763, et, à partir de cette époque, il dirigea l'imprimerie de son père, âgé et infirme. Le 14 septembre 1767 seulement, il fut nommé en son lieu et place. C'est le plus connu de cette longue génération d'imprimeurs. Consul en 1778 et juge en 1782, il attacha son nom à une entreprise littéraire qui serait à elle seule un titre suffisant à la reconnaissance de la postérité : je veux parler de la création à Niort du premier *cercle littéraire,* le 1er janvier 1766. Ce sont les *Affiches du Poitou* qui nous ont révélé ce curieux événement avec des détails qui, pour ne pas être tout à fait inédits, nous ont paru trop intéressants et trop peu connus pour être passés sous silence. Nous laissons la parole à notre compatriote, correspondant anonyme de Jouyneau-Desloges :

« *4 décembre 1775.* — Je m'empresse, M., de vous faire part que nous venons de nous réunir 25 à 30 amis pour former une *Chambre de Lecture*. Un libraire nous donnera un appartement éclairé et chaufé et nous fournira tous les *Papiers Publics* et *Ouvrages Périodiques*, les meilleurs à notre choix, moyénant une rétribution d'*un louis ou dix écus par tête*. Les souscripteurs seuls auront le droit d'y entrer et pourront cependant y introduire les étrangers de leur connoissance qui feront quelque séjour en cette ville... Nous formons cet établissement sur-tout à cause des soirées d'hiver qui sont longues et ennuyeuses, pour ceux qui n'aiment pas le jeu ; car pour que notre société soit toujours paisible, nous le bannissons de notre *Chambre*. Nous ne voulons nous assembler que pour faire des lectures honêtes, nous en entretenir et nous instruire mutuélement. Le plus petit jeu ferait manquer ce but. Chacun de nous, occupé le jour, ira ainsi le soir se délasser à la *Chambre*, pendant quelques heures, reverra ses amis, ses confrères, ses voisins. Les esprits s'éclairent par la communication, les cœurs sont toujours unis en se raprochant, le goût de la société s'épure, la confiance, la

concorde s'entretienent, car les hommes sont faits pour se voir, et pour s'aimer. Indépendament des instructions que l'on trouve dans cette réunion sur les objets de lecture dont on peut s'occuper, comme il y a des citoyens de tous les états, on peut aussi y trouver des lumières et des conseils sur les objets de sa profession. On peut se faire des questions, feindre des hypothèses, se proposer des problèmes. Vous voyez, M., que tous nos motifs sont purs, honêtes et convenables à la sociabilité, à l'intérêt commun. Vous vous rappelez bien avoir eu le plaisir d'assister quelquefois à la Rochelle à de pareilles assemblées journalières chez un libraire vis-à-vis la Comédie, et je vous auoue que tout ce que j'y ai vu m'a fort fait désirer que l'on fît la même chose dans notre ville. Au reste cela ne nous fera pas abandonner notre Bibliothèque Publique: elle n'en sera même que plus fréquentée parce qu'il peut se traiter entre nous beaucoup de sujets qui exigeront d'aller quelquefois consulter les sources dans ce dépôt..... Je sais qu'il y a déjà de pareilles Chambres dans plusieurs villes, même de notre Province, et je m'étonne qu'il n'y en ait pas encore à Poitiers, qui devrait donner les bons exemples au lieu de les recevoir » (1).

C'était sévère pour la capitale de la province. Aussi la riposte ne se fit pas attendre longtemps, et Chevrier, libraire à Poitiers, près de l'Intendance, écrivit bien vite pour annoncer l'établissement d'un semblable cercle littéraire. Afin d'attirer les souscriptions, il donna la liste des périodiques et des journaux qu'il compte fournir: nous les citons, car ce sont probablement ceux qu'Elies avait déjà choisis. *Les Gazettes de France, de Leyde, d'Agriculture, des Tribunaux, de Santé, Courrier d'Avignon, Journal politique et de littérature, Journal de Bouillon, Journal des Savans, Journal anglais, Journal de Berlin, Journal de Verdun, Nouvelles Ephémérides économi-*

(1) *Affiches du Poitou*, par Jouyneau-Desloges, 1775, p. 219; 1776, pp. 6 et 191.

ques, *Mercure de France, Année littéraire* de M. Fréron, *Affiches des Provinces* par M. Querlon, *Spectateur français*, *le Radoteur*, *Catalogue hebdomadaire des Nouveautés littéraires*, tous les Edits, Arrêts et Déclarations...

En même temps, il reproduit le prospectus lancé par Elies à cette occasion, petit morceau d'éloquence que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Le tableau mouvant des intérêts des Nations, les révolutions que le temps, les mœurs, la politique opèrent dans la législation des peuples, les phénomènes de la nature et de l'art, les savantes découvertes qui illustrent notre siècle, ont donné lieu à une infinité d'Ouvrages périodiques, qui, chacun dans leur genre, contienent des nouveles intéressantes, que l'homme de goût rougit d'ignorer dès qu'elles ont été consignées dans les fastes publics. Une vaste collection d'Ouvrages Périodiques, mise à peu de frais sous les ieux des Amateurs, dans un lieu décent et commode, est sans doute un projet qui ne peut manquer de trouver des approbateurs partout où il y a des hommes curieux de s'instruire. »

Pierre Elies mourut le 3 mai 1786 (1), après avoir perdu sa femme, Anne-Véronique Malteste, en 1778. Elle était âgée de trente-six ans et leur mariage avait eu lieu le 6 juin 1763.

Leur fils, Pierre-Aimé Elies, né le 7 avril 1774, obtint, quoique mineur, le 13 octobre 1786, le titre de seul imprimeur de la ville de Niort en considération de

(1) En 1783, les Pères de l'Oratoire voulurent établir une imprimerie dans leur collège, comme le prouve une enquête de *commodo* et *incommodo*, sur un échange de portions de maisons rue Saint-Nicolas, avec Simon de la Tillière. Etaient-ce bien les presses d'Elies qu'on devait y transporter ou plutôt les Pères n'avaient-ils pas l'intention de se soustraire aux conditions un peu trop *draconiennes* de notre imprimeur, en prenant des ouvriers à gage ? La présence à Niort de certains imprimeurs sans boutique, Arnoult, Mariez, etc., le ferait supposer. (Archives du Siège royal de Niort.)

l'ancienneté de ses aïeux dans l'art typographique, mais à la charge de ne l'exercer par lui même que quand il aurait l'âge requis par les réglements et rempli les formalités accoutumées. En attendant, laissant la direction de l'imprimerie à son beau-frère, Jean-Baptiste Lefranc-Elies, il alla apprendre son métier chez des collègues de la province. En 1793, il était compositeur chez Cochon-Chambonneau de Fontenay, lors de la prise de cette ville par les Vendéens. Le 26 mai au matin, il fut chargé par les royalistes de faire des affiches interdisant le pillage, et, conduit ensuite chez Testard, le second imprimeur de la ville, dont le prote était parti, on lui fit composer et tirer, dans la nuit du 26 au 27, l'*Adresse aux Français*, signée de Marigny, Desessarts, de la Rochejaquelein, Lescure, etc. Cet ouvrage achevé, Domaigné et des Essarts l'employèrent à emballer chez Testard et Chambonneau deux presses et des caractères qu'ils voulaient expédier à Chatillon, puis l'engagèrent à les suivre, en compagnie de deux autres ouvriers imprimeurs, Fallourd et Beaujau. Pierre-Aimé promit et se sauva à Niort (1).

Jean-Baptiste Lefranc-Elies dirigea l'imprimerie de 1786 à 1794, au milieu d'une époque troublée et de difficultés sans nombre. Nommé imprimeur du département, le 16 novembre 1790, il eut pendant quelques années une quantité considérable de travaux à exécuter pour le Directoire : 46,000 livres du 16 décembre 1790 au 15 novembre 1791, et 80,000 livres en 1792. Mais le 4 frimaire an IV, ses ateliers étaient déserts, les ouvriers ayant pris le parti de chercher un meilleur gîte que Niort où il leur était impossible de vivre. Pierre-Aimé reprit l'imprimerie en 1796 et la conserva jusqu'en 1816, date où il céda son fonds à A.-P. Morisset, nommé imprimeur successible par brevet du 14 juin 1816, et imprimeur du roi par brevet du

(1) *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay-Vendée*, par Benj. Fillon, I, p. 395.

7 mars 1817. Il mourut à Niort, rue de la Comédie, le 1er décembre 1838.

L'imprimerie des Elies resta jusqu'à la Révolution sous les halles, au coin de la rue Thiers actuelle, dans la maison portant le n° 50. Pierre-Aimé la transporta rue de la Comédie (ancien couvent des Carmélites), et Morisset la rétablit dans son local primitif.

Ouvrages imprimés par Jean Elies.

1. — *L'office | de | Ste Monique | et de | S. Augustin | pour les dames | Religieuses Hôpitalières.* — Niort, J. Elies, 1698, in-8° de 30 pp. front. grav. (à Paris, chez Chiquet) représentant le Christ en croix.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres, n° 429.

2. — *Eglogues | poitevines | sur differentes | Matieres de Controverses, pour | l'utilite du vulgaire de Poitou. | Dédié à Monseignevr le | Maréchal d'Estrées, | Commandent pour Sa Majesté dans les | Provinces de Poitou, Xaintonge et Aunix. | Par feu Messire Jean Babu, Docteur | en Theologie, Prêtre et curé | de Soudan.* — Niort, J. Elies, M. DCCI, in-12 de 99 pp., plus 8 ff. lim. pour l'avertissement, la permission et les vers à l'auteur.

Bibl. de Niort, n° 3114.

3. — *Arrest du parlement qui regle la maniere en laquelle on payera pour l'annee 1709 les cens, rentes seigneuriales ou foncieres, etc. Du 18 janvier 1710.* — Niort, J. Elies, in-4°.

4. — *Réponse | en forme de | dissertation | a un theologien, | qui demande ce que | veulent dire les Sceptiques, qui cher- | chent la verite partout dans la Na- | ture, comme dans les écrits des Phi- | losophes ; lorsqu'ils pensent que la | Vie et la Mort sont la même chose. |*

Par le sieur Gaultier, Medecin | à Nyort. — Niort, J. Elies, 1714, pet. in-8° de 208 pp.

A la fin : Achevé d'imprimer pour la première fois le cinquième May mil sept cens quatorze.

Bibl. de Niort, nº 4893.

5. — *La Sainte | Psalmodie, | ou | livre d'Eglise | Contenant les Matines, | Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vê- | pres et Complies pour tous les Dimanches de l'année, Fêtes annuelles, Fêtes de Nôtre- | Dame et autres de Commandement : Et les | Vêpres pour chaque jour de la Semaine. Etc.* — Niort, J. Elies, M. DCC. XXVII, in-8° de 564 pp., plus 12 ff. lim.

Bibl. de Niort, nº 4085 s.

Livres imprimés par Jacques-Victor Elies.

1. — *Exercice académique du collège de l'Oratoire.* — Niort, J.-V. Elies, 1738, 1754. Affiche in-f°.

Bibl. de la Soc. de stat. des Deux-Sèvres.

Ces affiches, destinées aux notables que les pères de l'Oratoire invitaient aux exercices, étaient imprimées sur *soie* avec un grand luxe typographique. Comme les thèses, elles étaient ornées d'un en-tête de Mignard ou de Boucher, avec les armes de la ville au centre.

2. — *Ordonnance de l'intendant Lenain sur l'Octroi de Niort, du 2 octobre 1740.* — Niort, J.-V. Elies, placard in-f°.

Bibl. poit. des arch. des Deux-Sèvres, nº 431.

3. — *Oraison funèbre de Mgr Jerome Louis de Foudras de Courcenai, evêque de Poitiers, par Jean Arnault, curé de St André de Niort.* — Niort, J.-V. Elies, 1750, in-4°.

Bibl. poit. des archives des Deux-Sèvres.

4. — *Mandement | de Monseigneur | l'Evêque de*

Luçon | pour la publication du jubilé, | contenant une Instruction Pastorale sur les sacrements de | Pénitence et d'Eucharistie. — Niort, J.-V. Elies, 1751, in-4° de 46 pp.

Bibl. de Niort, nº 1851 s.

5. — *Annonce du tirage au sort pour la Milice à Niort.* — Niort, J.-V. Elies, 9 avril 1754, placard in-fº.

Bibl. de Niort, nº 3527.

Livres imprimés par Pierre Elies.

1. — *Ode à la mémoire de M. l'abbé de Saint-Estève, mort à la Rochelle en 1766, par M. l'abbé de Villemarais.* — Niort, P. Elies, in-8º.

2. — *Tragédie | chrétienne | et | pieuse, | par le Sieur Monniotte | de .....* — Niort, P. Elies, 1770, in-8° de 32 pp.

Bibl. de Niort, nº 5753 s.

Le sieur Monniotte était l'*impressario* d'un théâtre de marionnettes de passage à Niort. Ce livret, destiné à expliquer aux spectateurs ce qui se passait sur la scène, nous apprend qu'il disposait de 5,000 petits personnages pour représenter son *jugement dernier,* véritable mystère commençant à la création du monde.

3. — *Recueil | de cantiques | a l'usage | des retraites.* — Niort, P. Elies, 1772, in-12 de 36 pp.

Bibl. de Niort, nº 1183 s.

4. — *Le vrai | pescheur | fidele.* — S. l. n. n., 1774, in-8° de 36 pp.

Coll. A. Richard.

Cet almanach sans nom, ni lieu, mais certainement imprimé à Niort, est une contrefaçon de l'almanach de Poitiers.

5. — *Mémoire | sur le danger des Inhumations précipitées, et | sur la nécessité d'un Réglement, pour mettre | les Citoyens à l'abri du malheur d'être enterrés | vivans. | Dans lequel | on rapporte etc... Par M. Pineau, Docteur en Médecine.* — Niort, P. Elies, M. DCC. LXXVI, in-8° de 136 pp.

Bibl. de Niort, n° 154.

6. — *Exercice académique du collège pour 1777.*

7. — *Exercice | littéraire | des écoliers Veterans | de Troisième | du collège de l'abbaye royale de Saint Maixent.* — Niort, P. Elies, 1781, in-4° de 8 pp.

Coll. A. Richard.

8. — *La | Grande | Bible | des | Noels | Vieux et Nouveaux, | Choisis entre tous ceux qui ont paru jusqu'à present.* — Niort, P. Elies, 1784, pet. in-4° de 144 pp.

9. — *Almanach | de Poitiers, | Pour l'Année de Grace 1787. | Où l'on voit, etc.* — Niort, P. Elies, in-12 de 36 pp.

Bibl. de Niort, n° 3347.

XVIII.

LES LIBRAIRES.

—

A part Jean Baillet (1610-1613), et Guillaume Desbordes (1671-1685), nous n'avons pas trouvé à Niort de libraires, proprement dits, avant le XVIII^e^ siècle : le titre d'imprimeur était lié à celui de marchand libraire et les deux professions n'en faisaient qu'une.

Le libraire le plus connu au XVIII^e^ siècle est Jean Elies, né le 29 décembre 1697, mort en 1729 à l'âge de trente-deux ans. Il était fils de l'imprimeur Jean Elies, dont nous avons déjà parlé, et s'occupait exclusivement de la librairie paternelle. A sa mort, son neveu Lefranc Elies prit sa succession et resta libraire jusqu'en 1790.

Un autre libraire plus ancien est Joseph Dessables, né le 23 novembre 1692, mort en 1760, rue Saint-Jean, et fils de Léonard-Martin Dessables, imprimeur.

Nous ne citons que pour mémoire Charles Chaboceau, libraire en 1745, qui signa avec Jacques-Victor Elies une demande d'exemption d'impôt pour les livres, cartes et estampes qu'il faisait entrer en ville. Peut-être est-ce le Chaboceau qui s'établit ensuite à la Rochelle, au bout de la rue du Temple, vis-à-vis la Fontaine des Petits-Bancs, à l'enseigne de la Grande Bible d'or.

Louis Clerc du Fief, né vers 1700, fut reçu libraire

en 1747. Il était en même temps receveur des amendes et arpenteur juré de la maîtrise des eaux et forêts. Son nom figure sur l'ouvrage suivant :

Traité | de | l'orthographe | françoise, | A l'usage des des Collèges. — A Noyon, et se trouve à Niort, chez Clerc du Fief, M. DCC. LXXII, in-18 de 42 pp.

Il mourut le 7 octobre 1779, et son fils Louis-René (13 septembre 1746 — 16 mai 1811), le même qui fut longtemps administrateur du département des Deux-Sèvres et joua un rôle important dans nos assemblées politiques, vendit la librairie à la veuve Depierris en 1794.

Jean Beaujeau, né vers 1757, de Jean Beaujeau, garde des eaux et forêts à la maîtrise de Niort, et de Marie Terraçon, est le premier libraire colporteur que nous ayons eu : sa spécialité était les almanachs, les cantiques, les livres populaires. Il tenait boutique rue des Chaudronniers, près de l'hôtel des cavaliers de la maréchaussée, et avait aussi une presse, puisque aux baptêmes de ses enfants, Louise (23 novembre 1782), Louis-Jean (17 octobre 1789), Louise-Anne (20 août 1787), et Jeanne (31 août 1791) il est désigné tantôt comme imprimeur, tantôt comme compagnon imprimeur (1). Beaujeau quitta

(1) Nous avons relevé aux registres de l'état civil un certain nombre de mentions d'imprimeurs ou de libraires. Mais comme rien n'indique qu'ils aient habité Niort, ou du moins exercé leur profession dans notre ville, nous nous contentons de les citer ici par ordre de date :

Raguideau (Pierre), imprimeur, fils de Pierre Raguideau et de Laurence Abraham, épouse, le 16 mars 1654, Françoise Delaporte.

Albert (Louis), père, libraire, 29 octobre 1702.

Lamothe (Jean), m^d^ libraire, né vers 1687, fils de Guillaume et de Jeanne-Claude Tricard, épouse, le 10 janvier 1719, Marie-Catherine Baudin.

Gibert (Jean-Dominique), m^d^ libraire, fils de Jean et Thérèse Gendreau, de Luçon, épouse, le 22 février 1762, Anne-Louise Jousseaume.

Arnoult (Antoine-Mathieu), imprimeur, époux de Jeanne Deboulbry,

Niort pour Fontenay (1) à une époque que nous ne pouvons préciser, mais qui ne doit guère dépasser 1800, et termina son existence à Coulonges-sur-l'Autize où il possédait encore un *banc* d'étalage en 1830. Son gendre, Jean-François Gaudin, d'abord libraire à Fontenay, acheta le 31 janvier 1831, l'imprimerie d'Auguste-Victor Hubert, seul imprimeur de la ville de Fontenay.

Voici deux petits livres édités par Beaujeau :

Cantique de l'Horloge Sacré sur la passion de Notre Seigneur, 12 pp. in-12.

Le véritable | Almanach | de Poitiers | pour l'année de grace mil sept cent quatre-vingt-onze. | Par Argoly, Romain, grand Astrologue : | Où l'on voit, etc.— Niort, etc., Jean Beaujeau, in-12 de 36 pp.

ou Deboubry, fait baptiser un fils, Jacques (30 septembre 1757), et une fille, Jeanne-René (13 janvier 1759).

Mariez (Jacques), imprimeur, époux de Madeleine Chartier, fait baptiser une fille, Marie-Madeleine-Sophie (23 décembre 1776), et deux fils : Pierre (27 juin 1778), décédé le 19 septembre 1779, et Francois (6 janvier 1780).

Ces deux derniers imprimeurs, Arnoult et Mariez, habitaient bien Niort, puisque leurs enfants y sont baptisés, mais rien ne prouve qu'ils aient exercé à leur compte, les Elies étant alors seuls imprimeurs.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre érudit collègue, M. Laurence.

(1) Nous ne savons pas si nous pouvons identifier Jean Beaujeau avec l'ouvrier imprimeur du même nom, que les Vendéens emmenèrent de Fontenay en 1793 pour monter leur imprimerie à Châtillon-sur-Sèvre.

XIX.

CONCLUSION.

—

La constitution de 1791, en proclamant la liberté de la presse et le libre exercice de toutes les professions, transforma complètement l'imprimerie. De tous côtés surgirent des établissements nouveaux : journaux, brochures, placards et livres inondèrent la France, et l'on vit commencer cette ère nouvelle que l'on pourrait nommer à juste titre l'*âge du papier*. Cependant cette liberté illimitée donnée à la presse, cette facilité de s'improviser imprimeur ou libraire sans privilège ni brevet justifiant de connaissances suffisantes, eut des conséquences que n'avait pas prévues le législateur. Une foule d'individus absolument illettrés s'emparèrent de la profession : tout ouvrier qui eut le moyen d'acheter quelques livres pesants de caractères usés monta son imprimerie, et de cet établissement souvent éphémère, parfois aussi d'assez longue durée, sortirent des ballots de placards grossiers, imprimés sur papier gris et repoussant, comme nous en rencontrons encore de si nombreux spécimens.

Dans une petite ville comme Niort, la quantité de brochures et de placards imprimés à cette époque est si considérable et l'intérêt qu'ils présentent si nul, que nous avons renoncé à en dresser la liste, préférant arrêter notre

travail à la Révolution plutôt que de fatiguer le lecteur d'une si aride nomenclature. Pourtant, comme les documents sur les hommes de cette époque deviennent chaque jour plus rares et qu'il est bon peut-être de faciliter la tâche à ceux qui voudraient reprendre ou continuer notre travail, nous avons tenu à le terminer par une courte biographie des imprimeurs de Niort au moment de la Révolution.

Il y avait à cette époque, outre l'imprimerie d'Elies, dont nous avons déjà parlé, deux établissements, dirigés l'un par Louis Averti, l'autre par Raymond Depierris. En 1801, il vint s'en fonder un troisième, celui de P. Plisson.

Louis Averti, fils d'un négociant de la Flèche, avait quitté l'Oratoire de Niort où il était professeur, pour épouser une jeune fille de bonne famille, Thérèse-Marie Proust, nièce et pupille du riche Thomas-Jean Main. Il eut d'abord un petit magasin de librairie, puis, à la Révolution, il ouvrit une imprimerie rue des Yvers, transportée bientôt sous les halles (1790) et grâce à l'appui de la municipalité et du district, il arriva bien vite à rendre ses affaires assez prospères. Il se lança en même temps dans le mouvement révolutionnaire et conquit une des premières places dans nos assemblées politiques. C'est un type bien curieux, au milieu même de cette époque tourmentée où les originaux ne sont pas rares, que cet Averti qui changea en 1793 son prénom de Louis pour celui de Brutus, plus conforme à ses sentiments civiques. Esprit ardent, fougueux adepte des idées révolutionnaires, cœur généreux, type du parfait clubiste, il siégea pendant six ans au Conseil du département, et véritable Jacobin de cette assemblée, il fut de toutes les commissions où l'on eut des mesures énergiques à prendre, de toutes les missions où il y eut à courir de sérieux dangers.

C'est chez lui que se réunit pour la première fois la *Société des Amis de la Constitution,* c'est lui qui fonda notre première feuille publique, le *Journal des Deux-*

Sèvres, c'est encore lui qui chanta le premier l'hymne des Marseillais, aux acclamations d'une foule enthousiaste, c'est lui, enfin, qui au péril de sa vie, en pleine insurrection vendéenne, demeura à Bressuire pour centraliser les forces républicaines. A la fin de l'année 1794, au moment où la Constitution fondait l'école normale supérieure et appelait de tous les coins de la France des hommes instruits pour en faire les adeptes et plus tard les propagateurs des nouvelles méthodes d'enseignement, l'ex-Oratorien, le fougueux clubiste, redevint élève et fit partie du brillant auditoire qui assista au discours d'ouverture de Lakanal, le 19 janvier 1795. Mais ce premier essai d'organisation n'ayant pas réussi, l'école fut licenciée au bout de quelques mois et Averti alla finir ses jours, nous ne savons où.

Il avait eu pour associé, à la fin de 1792 et jusqu'en l'an III, un jeune légiste de Niort, dont le nom devait plus tard devenir célèbre. Jacques Bujault, le futur patriarche de Chaloue, cherchant au sortir du collège une carrière productive et libérale, choisit l'imprimerie et s'associa avec Louis Averti, vers la fin de 1792. Nous pensons même qu'il faut faire remonter cette date de quelques mois, au moins jusqu'au 26 juin 1792, date où il signe comme témoin l'acte de mariage de son ami. Le nom de Jacques Bujault se rencontre de 1792 à l'an VII, tantôt accolé à celui d'Averti jusqu'en l'an III, tantôt seul après le départ de son associé, sur différentes brochures ou mémoires judiciaires, rédigés sans doute par lui-même, car il joignait au titre d'imprimeur, celui d'avocat ou de *défenseur officieux*. A partir de 1798, il quitta complètement Niort et alla consacrer ses soins aux plaideurs de Melle.

Raymond Depierris ou de Pierris ou d'Epierris comme il signait était fils de Jean Depierris et de Marie-Jeanne Loubeau de L'Isle-en-Dodon, arrondissement de Saint-

Gaudens (Haute-Garonne). Il vint s'établir à Niort vers 1775 et s'y maria deux ans après (11 février 1777) avec Marie-Anne Bonneau, fille de feu Louis Bonneau, tailleur d'habits et de Renée Ferré. Le mari avait vingt-trois ans et la femme vingt-cinq ans. A l'acte de mariage signèrent comme témoins, Pierre Elies, marchand libraire imprimeur et conseiller aux consuls de cette ville, et maître Etienne Rouget, conseiller du roy et lieutenant général de police au siège royal.

Raymond Depierris était relieur et doreur de livres, mais il tenait aussi dans son magasin de la rue du Palais, près du puits Nalliers, la papeterie, les livres de piété, les cartes, estampes, etc., bagage ordinaire des libraires de province avant la Révolution. En 1791, il ouvrit une imprimerie et l'exploita jusqu'à sa mort (1793), arrivée, dit un état officiel de la préfecture, dans *les guerres de Vendée*. Il était imprimeur de la municipalité, du bureau de conciliation et du tribunal civil et criminel.

La veuve Depierris exploita quelque temps l'imprimerie avec ses deux fils, Etienne et Pierre, puis vers l'an IV, elle fit deux parts de son matériel : une moitié fut abandonnée à ses fils qui s'associèrent, l'autre resta entre ses mains jusqu'à sa mort, le 29 octobre 1821. Son fils Etienne qui en hérita, ne pouvant s'en servir à cause de la différence de hauteur des caractères avec les siens, envoya les caractères à la fonte et vendit la presse à Ardant de Limoges.

Etienne Depierris, Depierris aîné, resta associé avec son frère Pierre, jusqu'en floréal an IX. A cette date, Pierre Depierris étant allé s'établir à Luçon avec la part du matériel qui lui revenait, Etienne remonta son imprimerie avec des presses achetées à Elies et s'installa rue du Peuple d'abord, puis près de la Brèche, et enfin rue des Halles (1807). En 1823, Etienne Depierris fut soupçonné d'avoir pris part à l'affaire des quatre sergents de la Rochelle, comme chef de la haute vente de Niort et ses brevets lui furent retirés sous le premier prétexte venu. Il fallut la Révolution de 1830 pour les lui rendre et

le tirer de la profonde misère où cette mesure l'avait plongé. Il mourut le 16 mars 1839, et l'aîné de ses neuf enfants, Alphée Depierris, qui dirigeait son imprimerie depuis le 10 mai 1838, transporta ses presses à Poitiers, rue des Jacobins, n° 10.

La veuve Depierris avait un troisième fils, Etienne-Marie Depierris jeune, qui s'installa rue du Rabot, en 1809, et imprima pendant une dizaine d'années. Il avait une presse en taille douce, la seule, croyons-nous, qui ait jamais fonctionné à Niort.

L'imprimerie de P. Plisson avait été fondée par le préfet des Deux-Sèvres, le baron Dupin, pour le service de la préfecture. Elle se composait d'une presse et de caractères provenant de l'imprimerie du district de Thouars, achetés ensemble 2,436 livres, le 7 pluviôse an IX. En 1805, l'atelier brûla dans l'incendie de la Charité.

APPENDICE

—

L'IMPRIMERIE DANS QUELQUES VILLES

DES DEUX-SÈVRES

—

BRESSUIRE.

Nous n'avons pas trouvé d'imprimerie à Bressuire avant 1826. Peut-être au moment de la Révolution, le district de cette ville fit-il venir une ou deux presses pour imprimer ses arrêts et ses affiches, à l'exemple des districts de Parthenay, Melle et Thouars, mais, comme les guerres de Vendée vinrent presqu'aussitôt le forcer à changer son siège, son imprimerie, si tant est qu'elle ait existé, n'a pas laissé de traces. Le premier imprimeur de Bressuire est Marie-Charles Chaillou, breveté du 30 mai 1826. Il était fils de François Chaillou, qui vers 1800 avait quitté l'imprimerie qu'il dirigeait avec son frère dans un autre département, pour venir s'établir libraire à Bressuire et s'y marier.

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

Lors de l'établissement du Conseil supérieur des Vendéens à Châtillon-sur-Sèvre, à la fin du mois de mai 1793, les chefs royalistes amenèrent avec eux une imprimerie pour éditer les bons royaux et les proclamations des généraux. On créa un journal sous le nom de *Bulletin du Conseil supérieur*, dont la rédaction fut confiée à l'abbé Bernier. Il publiait les nouvelles de l'armée, les événements de l'intérieur, rapportait les arrêtés, les ordonnances, les déclarations des conseils, et citait aussi des extraits des journaux républicains quand il pouvait s'en procurer (1).

Voici l'histoire de ce curieux établissement typographique :

Le lendemain de la prise de Fontenay, le 26 mai 1793, les chefs royalistes Bernard de Marigny, des Essarts, de la Rochejaquelein, Lescure, Donnissan, Cathelineau, Stofflet et autres, rédigèrent une proclamation aux habitants intitulée : *Adresse aux Français*. Elle fut imprimée par un niortais, Pierre-Aimé Elies, titulaire du brevet de seul imprimeur du roi à Niort, mais trop jeune pour l'exercer et, en attendant sa majorité, compositeur à Fontenay, chez Cochon-Chambonneau. Il avait été pris le matin et chargé de faire des affiches interdisant le pillage, que Baudry du Plessis fit mettre à tous les coins des rues, sur les études des notaires, et les maisons qui pouvaient tenter la cupidité. Conduit ensuite chez Testard, dont le prote était parti, celui-ci lui remit le manuscrit de l'*Adresse aux Français* que les chefs vendéens venaient de lui confier. Elies employa la nuit du 26 au 27 à la tirer à cent cinquante exemplaires, et la data du jour où elle devait paraître. Cet ouvrage achevé, Dommaigné et des Essarts

(1) *Histoire de la Vendée*, par l'abbé Deniau, II, 93.

l'employèrent à emballer, chez Testard et Chambonneau, deux presses, des caractères et le reste du matériel de l'imprimerie qu'ils voulaient expédier à Châtillon ; puis l'engagèrent à les suivre, en compagnie des nommés Fallourd et Beaujeau. Elies promit et se sauva à Niort (1).

L'imprimerie de Châtillon-sur-Sèvre dura un peu plus de quatre mois. Le 9 octobre 1793, au soir, Westermann entra à Châtillon, où il trouva l'imprimerie du Conseil supérieur, et il la fit conduire à Niort par un brigadier nommé Moriceau (2). Nous ignorons ce qu'elle est devenue dans la suite.

Deux ans plus tard Stofflet reconstitua une nouvelle imprimerie royaliste à Maulévrier, sous la direction d'un nommé Chambart fils. C'est de là que sont sortis les fameux bons de Stofflet, cause principale de la désunion des chefs vendéens, et quelques brochures sans importance. Cette imprimerie fut établie, au moins pendant quelque temps, dans les bois de Maulévrier à un lieu dit encore l'*Imprimerie* (3).

LA FORÊT-SUR-SÈVRE.

C'est au château de la Forêt-sur-Sèvre, que furent imprimés les *Mémoires de Philippe de Mornay ;* nous ne reviendrons pas sur cet établissement dont nous avons parlé en nous occupant de Jean Bureau.

---

(1) *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay*, par B. Fillon, t. Ier, p. 395.
(2) *Histoire de la ville de Niort*, par Briquet, t. II, p. 132.
(3) Communiqué par M. Paul de Chabot.

MELLE.

Au moment de la Révolution, il y eut à Melle une imprimerie dirigée par Lafosse et Elies (1). Nous ne croyons pas que cette imprimerie destinée sans doute au district ait duré longtemps ni ait eu grande importance. Nous n'avons trouvé qu'un seul produit de ses presses, une *Affiche pour la vente de biens nationaux de l'an III.* Elle n'existait plus en 1810, et en 1822, il n'y avait à Melle ni imprimeur ni libraire. Depierris aîné venait y vendre quelques jours chaque mois, dans une auberge. C'est Mme Surrault qui ouvrit le premier magasin de librairie de cette ville, et son fils Auguste Surrault qui, vers 1833, y ajouta une imprimerie.

PARTHENAY.

La première imprimerie de Parthenay date de fructidor an II. Jean-Baptiste Cornuault, qui la dirigeait, n'avait en 1810 qu'une seule presse. L'état officiel des imprimeurs, dressé à cette date par ordre du ministre de l'Intérieur, porte cet établissement comme *acquisition*, ce qui ferait supposer un prédécesseur à J.-B. Cornuault. Dans tous les cas, son imprimerie n'eut pas une longue durée ; son fils Joseph Cornuault qui lui succéda par brevet du 28 mai 1812, vendit le matériel vers la fin de 1818. L'imprimerie fut transportée à Cholet. Parthenay resta sans imprimeur jusqu'à l'arrivée de Charles Massé, breveté du 23 novembre 1824.

---

(1) Sans doute Pierre-Aimé Elies. C'était son beau-frère Lefranc-Elies qui dirigeait l'imprimerie de Niort. (Arch. des Deux-Sèvres. Communication de M. Berthelé.)

SAINT-MAIXENT.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de faire remonter l'introduction de l'imprimerie à Saint-Maixent au-delà du milieu du XVII[e] siècle, 1660 ou environ (1). Pourtant il y eut dans cette petite ville, pendant tout le XVI[e] siècle, une telle activité, une telle intensité de vie, un tel débordement de forces intellectuelles que nous ne serions pas étonné le moins du monde, si quelque érudit, plus heureux que nous, venait à découvrir à Saint-Maixent un imprimeur contemporain ou prédécesseur de notre premier typographe niortais. M. A. Richard a du moins retrouvé les noms de plusieurs libraires dans les minutes des notaires de Saint-Maixent au XVI[e] siècle.

(1) Si l'on en croit le préfet Dupin (Soc. des Ant. de France, 1817, pp. 207 et suiv.), qui dit avoir vu chez Lainé, un exemplaire de la *Mizaille à Tauni* de Jean Drouhet, datée de Saint-Maixent en 1651, ce serait là le premier livre imprimé dans cette ville. Mais n'ayant jamais rencontré cette édition inconnue jusqu'à ce jour de tous les bibliographes, nous ne pouvons savoir si elle a été réellement imprimée à Saint-Maixent, ou simplement datée du pays de l'auteur pour en faciliter la vente.

Le premier atelier typographique dont l'existence soit bien certaine est celui de François Mathé, imprimeur de Niort, qui transporta ses presses à Saint-Maixent vers 1660. Les registres des délibérations de l'hôtel de ville le signalent de 1662 à 1668. Nous ne reviendrons pas sur les détails de sa vie, ni sur la nomenclature de ses impressions faites à Niort ; voici seulement les livres sortis de ses presses pendant son séjour à Saint-Maixent :

1. — *La | Discipline | des Eglises | reformées | de France | ov | l'ordre par lequel | elle sont conduites et gouuernées.*— Saint-Maixent, Mathé, 1665, petit in-4° de 148 pp. et un ff. non chif. pour le table.

Bibl. de Poitiers.

2. — *Meditation | povr | Se preparer à la | saincte Cene | Par | Pierre dv Movlin.*— Saint-Maixent, Mathé, M. DC. LXV, in-32 de 48 pp.

3. — *Le | Voyage de | Beth-el, | ov | Les Devoirs de l'Ame | Fidele en allant au | Temple, etc. | Par Jean de Foc- | qvembergves Mi- | nistre de Iesus Christ | à Dieppe.* — Saint-Maixent, Mathé, 1666, in-32 de 96 pp.

4. — *Les | Pseavmes | qui se chantent | Les iours qu'on celebre | la Sainte Cene | dv Seignevr.* — Saint-Maixent, Mathé, M. DC. LXVI, in-32 de 49 pp. et la table.

5. — *Preparation | a la | Sainte Cene | avec | prieres qvi se | disent devant et apres la Communion. | Par Raymond Gaches, | Ministre en l'Eglise Re | formée de Paris. | Dernière Edition, reveuë, cor | rigée, et augmentée par l'Autevr.* — Saint-Maixent, Mathé, M. DC. LXVI, in-32 de 93 pp.

6. — *Les | Pseavmes | de | David | Mis en rime Françoise | Par | Clement Marot, | et | Theodore de Beze.* — Saint-Maixent, Mathé, M. DC. LXIX, in-32.

Coll. A. Richard.

Guillaume Darbis, né vers 1655, semble avoir succédé, dans les dernières années du XVII^e siècle, avant 1687, à François Mathé. Le 27 mars 1699, il figure avec le titre d'imprimeur et libraire du roi et de l'abbaye royale : mais en 1713, dans un acte de procédure, il n'est plus désigné que comme marchand libraire. Sans doute il avait déjà cédé son privilège à Léonard Dessables qui lui succéda comme imprimeur de l'abbaye avant 1720. Il demeurait rue Toupineau.

Le 21 octobre 1702, Raymond Darbis, imprimeur-libraire, signe à Niort l'acte de décès de son fils âgé de deux ans. Le nom de son beau-frère Juin, qui signe avec lui au même registre, nous ferait presque supposer qu'il était parent de Léonard Dessables dont la femme se nommait Elisabeth Juin. Raymond Darbis était sans doute le frère de Guillaume et son associé.

En 1792, le dernier des Darbis était mort, et Lainé, l'imprimeur du moment, achetait son matériel composé d'une vieille presse et de vieux caractères. Le document qui relate cette vente ajoute que les Darbis étaient imprimeurs à Saint-Maixent depuis plusieurs siècles.

Nous ne connaissons que peu de pièces sorties des presses de Darbis :

1. — *Arrest* | *de la cour* | *de parlement.* | *Pour l'execution de l'Article* XL, *de l'Ordonnance de Blois, con-* | *cernant la forme de la celebration des Mariages, particulièrement* | *des Enfans de famille mineurs de vingt-cinq ans.* | *Du 15 mars 1687.* — Saint-Maixent, Guillaume Darbis, M. DC. LXXXVII, in-4° de 6 pp.

Bibl. de Niort, n° 81.

2. — *Deo opt. max.* | *Quæstio theologica.* | *Qvi sunt fontes Salvatoris ? Isaiæ, 12.* Au bas, on lit : *Has Theses (Deo duce et Auspice Deipara) tueri conabuntur, Religiosi Benedictini, in Lycæo Benedictino, Regalis Abbatiæ Sammaxentinæ, die (27 mensis martii), Anno Do-*

mini 1699 (à secunda ad quartam). — Sammaxentii, apud Guillelmum Darbis, 1699, placard in-folio.

Soc. des Archives hist. du Poitou, (Fonds de Bernay, F 3.)

3. — *La defonse dos enfons de la ville de Sen-Moixont, contre les railleries do gens de Poetey.* — Saint-Maixent, Guillaume Darbis, 1702.

Cité par Dupin, *Etude sur le patois poitevin.*

Léonard Dessables, qui succéda à Darbis comme imprimeur de l'abbaye, est l'imprimeur niortais dont nous avons déjà parlé. Il vint s'établir à Saint-Maixent au plus tard en 1720 et y resta au moins jusqu'en 1727, mais il revint mourir à Niort, le 15 avril 1733. Il avait pris pour marque les armes de l'abbaye.

Voici les seuls produits de ses presses qui nous soient parvenus :

1. — *Proprium | Sanctorum | Regalis monasterii | sancti Adjutoris Maxentii, Diœcesis | Pictaviensis, Ordinis sancti Benedicti, | Congregationis sancti Mauri.* — San-Maxentii, (s. d.), apud Leonardum Dessables, in-8° de 123 pp.

Après le titre vient un ff. n. chiff., *Index proprii sanctorum*, et à la fin du volume un autre ff. intitulé: *Addenda in officio translationis et inventionis Sancti Adjutoris Maxentij Abbatis.*

Coll. A. Richard.

2. — *Divo Maxentio | cognominis hujus abbatiæ | et parenti et patrono | colendissimo | se suas que theses de sacramentis | V. D. C. | monachi benedictini et congregatione | Sancti Mauri.* — San-Maxentii, apud Leonardum Dessables, 1720, in-4° de 13 pp. n. chiff. avec titre et faux-titre en blanc.

Bibl. de la Soc. de stat. des Deux-Sèvres.

3. — *Regles | pour les ecoliers du college | de St-Maixant etablies par P. F. Gilloiseau | Prêtre Principal de ce College.* — Saint-Maixant, Léonard Dessables, 1727, in-4° de 4 pp.

Coll. Ch. Reversé.

Nous ne savons pas si Léonard Dessables eut un successeur. Cependant comme nous ne trouvons plus mention d'imprimeur à Saint-Maixent pendant toute la fin du XVIII^e^ siècle, et que cette ville ne figure pas dans l'arrêt du Conseil du 31 mars 1739 fixant le nombre des imprimeries autorisées dans le royaume, il est à supposer qu'elle en resta privée jusqu'à la Révolution. François Lainé, né à Angers, le 8 janvier 1760, était déjà libraire à Saint-Maixent depuis le 8 février 1785, lorsque la liberté de la presse fut proclamée. Il s'empressa de monter une imprimerie dès le mois de mai 1791 et grâce à l'appui du district et au déluge de brochures de cette époque tourmentée, il vit promptement prospérer son nouvel établissement. Il eut pour successeur Pierre-Dominique Reversé, breveté le 18 mars 1831.

THOUARS.

L'arrêt du Conseil en date du 31 mars 1739, qui fixe le nombre des imprimeurs autorisés dans chaque ville du royaume, range la ville de Thouars parmi celles où l'établissement typographique existant, sera et demeurera supprimé. Quel était l'imprimeur exerçant à cette époque à Thouars? Notre regretté H. Imbert n'avait pas pu trouver son nom et nos recherches personnelles ne nous ont pas appris beaucoup plus. Dans une aussi petite

ville, un imprimeur laissait si peu de traces ! Son atelier se composait d'une presse et de quelques livres de mauvais caractères, avec lesquels il imprimait des exploits ou des rôles, parfois quelques rares factums judiciaires, mais son nom ne paraissait jamais sur d'aussi petits travaux. Dans une pleine caisse d'impressions de cette sorte, où nous avons trouvé des spécimens assez grossièrement faits pour appartenir aux presses de Thouars, pas une seule fois nous n'avons relevé de nom d'imprimeur.

Voici cependant les renseignements très incomplets que nous pouvons donner :

En 1665, une lettre de Marie de la Tour, duchesse de la Trémoille, nous apprend qu'elle faisait imprimer à Thouars un factum de procès (1).

En 1740, quand l'avocat du roi A.-J. Drouyneau de Brie. rédigeait son mémoire sur la ville de Thouars, il y citait un imprimeur libraire en exercice.

En 1764, dans un acte de procédure, on trouve le nom de Félix de Gouy, imprimeur à Thouars (2) : il était évidemment de la famille des de Gouy établis à Saumur.

En 1781, c'est un imprimeur de Thouars, Ambroise Cochon de Chambonneau, qui achète à Fontenay l'imprimerie de la veuve Poirier : il était marié à Thérèse Bailly, sœur de Simon-René Bailly, curé de Saint-Martin-d'Apremont.

Au moment de la Révolution il n'y avait plus d'imprimeur à Thouars et le district songea à y suppléer par l'arrêté suivant :

« *Séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794).* Extrait du registre des Délibérations du District de Thouars.

« Le Directoire, considérant la nécessité d'avoir une

(1) Communiqué par M. le duc de la Trémoille.
(2) Communiqué par M. Berthelé.

imprimerie pour faciliter et presser les travaux de l'administration et instruit que deux imprimeurs, les citoyens Jean Vincent et Pierre Bigot, de la réquisition de dix-huit à vingt-cinq ans, ont à Maixant une presse vacante à leur disposition.

« Arrête, sur ce ouï l'agent national, que ces deux citoyens sont mis en réquisition avec leur presse pour se fixer en cette commune et imprimer. »

Quels étaient ces deux jeunes gens ainsi réquisitionnés par le district ? Le premier, Jean Vincent, nous est seul connu. C'était un jeune homme d'une famille aisée et honorable : son père, cousin-germain de François-Elisée Prioleau, greffier en chef au siège de la police de Niort, avait épousé le 16 janvier 1764, Elisabeth Le Berthon, fille de feu maître Anthoine Le Berthon, notaire royal à Saint-Maixent, et c'est lui qui fut le bailleur de fonds : 32,346 livres, avec lesquelles on acheta à Lainé une presse, le 13 nivôse an III, pour 1,432 livres 10 sols ; un assortiment de caractères à Gellé fils, fondeur à Paris, rue Jean-de-Beauvais, 258, le 22 brumaire an III, pour 6,138 livres 10 sols ; et du papier à François Macheneau, peut-être un des fabricants de Niort.

C'est dans une des salles du célèbre château de Thouars que le district installa cette imprimerie.

Elle fonctionna six ans, de ventôse an III au 13 vendémiaire an IX, mais les bénéfices semblent avoir été négatifs. Bigot, qui s'occupait seul de l'imprimerie, peut-être parce que Vincent n'avait jamais été ouvrier imprimeur et ne connaissait rien au métier, joua dans toute cette affaire un rôle assez louche. A la fin de l'an VIII, Vincent revint à Niort, comme surveillant à l'école centrale des Deux-Sèvres, et Bigot continua à gérer l'imprimerie jusqu'au 7 pluviôse an IX (27 janvier 1801). A cette date le préfet des Deux-Sèvres, Dupin, fit acheter le matériel par son imprimeur Plisson pour 2,436 livres et les deux ex-associés quittèrent le pays : Bigot pour

aller mourir à Paris, Vincent pour s'embarquer dans un voyage au long cours (1).

L'imprimerie ne reparut à Thouars qu'à la fin du XIX^e siècle, avec A. Courronce, établi en 1872.

(1) Tous ces renseignements nous ont été fort obligeamment communiqués par M. Guérineau, qui possède tous les papiers de cette curieuse affaire. Nous tenons ici à lui adresser nos plus sincères remerciements, ainsi qu'à nos collègues MM. Berthelé, Chotard, Desaivre, Largeault, Proust, Reversé, Saint-Marc, et à MM. Bourloton, Maillard, Musset, Port, de Richemond, Richard, Thibaudeau, de la Trémoille qui tous nous ont aidé dans nos travaux et nos recherches. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Claudin qui a bien voulu revoir nos épreuves.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

DU

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

DE 1789 A 1870.

—

ABSIE (L').

(749 habitants.)

HÉRAULT (Jacques), libraire, 19 décembre 1846.

Il a eu pour successeur M. Grit.

ROUSSEAU (*N.*), 18..-21 mai 1847.

HÉRY (*N.* DELAHAYE, veuve), libraire, 21 mai 1847.

Brevet de Rousseau. Cette librairie a passé depuis à Pierre Preseau, puis à Raymond en octobre 1882, enfin à Arthur Talbot, le 1er octobre 1888.

AIRVAULT.

(1,778 habitants.)

DELIÈRE (André), libraire, 30 mai 1829-1861.

Brevet de création.

DELIÈRE fils (A.-J.), libraire, 1861.

Exerce encore.

ARGENTON-CHATEAU.

(1,083 habitants.)

HY-VALLÉE (Augustin), libraire, 13 octobre 1856.

Exerce encore.

Il y a actuellement à Argenton deux autres libraires, Mme Hacberlin, depuis 1875, et Mme Aymard.

BRESSUIRE.

(3,837 habitants.)

CHAILLOU (François), libraire, 1800-10 juin 1826.

Il était imprimeur dans un autre département avant de s'établir libraire à Bressuire.

CHAILLOU (Marie-Charles), libraire-imprimeur, 10 juin 1826-1854.

Céda à Fillaudeau.

BAUDRY (Jean-Benjamin), libraire-imprimeur, 30 décembre 1828-13 novembre 1854.

Création.

BAUDRY (Isidore), libraire-imprimeur, 13 novembre 1854-1er novembre 1875.

Remplaça son père et céda en 1875 à A. Masson, qui exerce encore.

FILLAUDEAU (J.-A.), libraire, 1854.

Brevet de Chaillou. Exerce encore.

MOREAU (L.), libraire, 1855.

Sa veuve lui a succédé le 19 mars 1876 et exerce encore.

Depuis le 1er janvier 1872 il y a à Bressuire un autre imprimeur-libraire, E. Landreau.

BRIOUX-SUR-BOUTONNE.

(669 habitants.)

PEROT (A.), libraire, 1877-1883.

Ce libraire n'est pas breveté. Nous le citons parce qu'il est le premier établi à Brioux. Sa librairie est maintenant tenue par Mlle Jean.

CHAMPDENIERS.

(1,104 habitants.)

BOURGUEIL (Benjamin), libraire-imprimeur.

Ce libraire n'est pas breveté. Nous le citons aussi parce qu'il est le premier établi à Champdeniers. Sa veuve, qui lui succéda, n'imprime plus.

CHATILLON-SUR-SÈVRE.

(1,323 habitants.)

MERCIER (B.-L.), libraire, 16 février 1839-5 novembre 1889.

Création. Il a eu pour successeur, en 1889, Henri Merle, aujourd'hui seul libraire à Châtillon.

CHEF-BOUTONNE.

(2,005 habitants.)

BRESSOLETTE (Jean-Louis), libraire, 11 novembre 1854.

Exerce encore.

Il y a à Chef-Boutonne une seconde librairie, celle de L. Brisson, fondée en 1877.

LIMALONGES.

(256 habitants.)

COUSSAUD (François), libraire, 20 octobre 1868.

Ce libraire ne figure plus à l'annuaire de la librairie.

LA MOTHE-SAINT-HÉRAYE.

(1,876 habitants.)

GUITTET (Jules), libraire, 15 août 1862, imprimeur, 1er janvier 1884.

J. Guittet est seul libraire à la Mothe-Saint-Héraye. De 1840 à 1845, il y avait déjà un libraire nommé Béguin.

MAUZÉ.

(1,559 habitants.)

PONTARDANT (J.), libraire, 12 avril 1856-1874.

Création. Il a eu pour successeur, en 1874, E. Pardonneau, qui exerce encore.

MELLE.

(2,507 habitants.)

SURRAULT (*N.* femme), libraire, 1831-1833.

La première date où nous ayons trouvé Mme Surrault est 1831 ; mais elle exerçait peut-être bien auparavant.

SURRAULT (Auguste), libraire-imprimeur, 1833-22 mars 1836.

Succéda à sa mère.

MOREAU (Charles), libraire-imprimeur, 22 mars 1836-25 février 1870.

Succéda à A. Surrault.

FONTANT (*N.*), libraire, 22 mars 1836.

Ce brevet n'était plus exploité en 1851, nous ne savons même pas s'il l'a jamais été.

LACUVE (Léon-Edouard-Bastien), libraire-imprimeur, 25 février 1870.

Succéda à Ch. Moreau et exerce encore.

Il y a à Melle un autre imprimeur-libraire, Blanchon (1876), un imprimeur E. Goussard, 5 décembre 1886, et un libraire, Th. Junin.

NIORT

(20,685 habitants.)

LEFRANC-ELIES (Jean-Baptiste), imprimeur, 1729-1790 ; libraire, 13 octobre 1786-1801.

Lefranc-Elies ne fut imprimeur que durant la minorité de son beau-frère Pierre-Aimé Elies ; auparavant il avait la librairie de son oncle Jean-Elies et la céda en 1790 à P. Dugrit.

Clerc du Fief (Louis-René), libraire, 7 octobre 1779-1794.

C'est la veuve Depierris qui acheta son fonds en 1794.

Depierris (Raymond), relieur-papetier, 1775-1793 ; imprimeur, 1790-1793.

D'abord papetier, puis libraire et imprimeur, Raymond Depierris mourut en 1793.

Beaujeau (Jean), libraire-colporteur, 1782-1800.

C'est le premier libraire ambulant établi à Niort.

Elies (Pierre-Aimé), imprimeur, 13 octobre 1786-14 juin 1816; libraire, 1797-1801.

Bien que breveté depuis 1786, Pierre-Aimé Elies ne fut réellement imprimeur qu'à partir de 1801 jusqu'en 1816. En 1797, il avait racheté à P. Dugrit la librairie familiale et c'est sa sœur Mme Elies-Orillat qui la reprit en 1801.

Averti (Louis), papetier, 1789-1794 ; imprimeur, 1790-1794.

Averti quitta Niort vers 1794.

Dugrit (Pierre), libraire, 1790-1797.

Acheta le fonds de librairie de Lefranc-Elies et le recéda en 1797 à Pierre-Aimé Elies.

Bujault (Jacques), imprimeur, 1792-1798.

D'abord associé avec Averti, puis seul en titre de 1794 à 1798.

Depierris (Marie Bonneau, veuve), libraire-imprimeur, 1793-29 octobre 1821.

Exploita jusqu'à sa mort l'imprimerie de son mari et un fonds de librairie acheté à Louis Clerc du Fief, estimé en 1810, 12 à 1,500 francs.

Solier (Jeanne Rocheteau, femme), libraire, 1797-181..

Gaiffe (Pierre-Augustin), libraire-relieur, 1798-6 février 1820.

Gaiffe était fils d'un ancien ouvrier imprimeur de la Rochelle. Son magasin valait en 1810 environ 2,000 francs. C'est E. Quentin qui acheta son brevet.

DEPIERRIS aîné (Etienne), libraire-imprimeur, 1793-16 mars 1839.

Associé d'abord avec sa mère, puis avec son frère Pierre, il s'établit à son compte avec des presses achetées à Elies en 1801 jusqu'à sa mort en 1839.

DEPIERRIS (Pierre), imprimeur, 1793-1801.

N'a jamais été qu'associé avec son frère Etienne. Vers 1801, il alla s'établir à Luçon.

PLISSON (P.), imprimeur, 27 janvier 1801-1805.

Cette imprimerie a été fondée par le préfet Dupin : elle avait été achetée à Thouars et disparut en 1805 dans l'incendie de la Charité.

ELIES-ORILLAT (Eléonore, femme), libraire, 1801-31 janvier 1820.

C'est la librairie de son frère, Pierre-Aimé Elies. En 1810, elle était la première de Niort et valait 20,000 francs, prix de facture. C'est B. Robin qui lui succéda.

FEUILLET (Urbain), libraire-bouquiniste 1804-1827.

Il a commencé son état à Bourges en 1788 et est resté quelque temps à Blois avant de venir à Niort. C'est Pathouot qui lui succéda.

MINORET (Louis), libraire-relieur, 1808-18 juillet 1827.

En 1810, il n'avait que 200 volumes dont il cherchait à se défaire. Son brevet fut acheté par Pathouot.

DEPIERRIS, jeune (Etienne-Marie), libraire-imprimeur, 2 novembre 1809-1819.

Cette imprimerie, de création, ne fut jamais très prospère. Le magasin de librairie valait en 1810 à peine 100 francs.

DAUPHIN (Auguste-Henri), libraire-relieur, 1811-1838.

Disparu en 1838.

MORISSET (André-Pascal), imprimeur, 14 juin 1816-25 avril 1831 ; libraire, 18 novembre 1823-25 avril 1831.

C'est l'imprimerie des Elies. La librairie est de création.

ROBIN (Charles-Aimé-Benjamin), libraire, 31 janvier 1820-28 octobre 1854 ; imprimeur, 27 octobre 1830-30 oc-

tobre 1849 ; lithographe, 31 janvier 1831-3 novembre 1848.

Robin avait succédé à madame Elies-Orillat. A la Révolution de 1830, il monta une imprimerie et bientôt après une lithographie. En 1839, il s'associa son neveu, L. Favre.

DESTAING (*N.*, veuve), libraire, 1820-28 mars 1826.

C'est Fauger-Brisset qui eut son brevet.

FAUGER-BRISSET (Joseph-Alexis), libraire-relieur, 28 mars 1826-24 décembre 1847.

Il périt misérablement le 24 décembre 1847, dans l'incendie de son magasin.

PATHOUOT (Louis-Michel), libraire-bouquiniste, 18 juillet 1827-15 février 1845.

Il acheta le fonds de Feuillet et le brevet de Minoret. En 1845, il céda à Prouhet, partit pour Saintes, puis pour Poitiers et revint mourir à Niort.

QUENTIN (E.), libraire, 6 février 1830-1838.

C'est le brevet de Gaiffe.

MORISSET (Jean-Baptiste), imprimeur, 25 avril 1831-29 juin 1850; libraire, 25 avril 1831-12 février 1836; lithographe, 17 septembre 1841-29 novembre 1844.

Il succéda à son père et partit de Niort en 1850, laissant l'imprimerie à sa femme. Il avait cédé en 1836 son brevet de libraire à H. Clouzot et, en 1844, son brevet de lithographe à G. Conte.

GRUAT (Pierre-Jules), lithographe, 28 février 1832.

Ce brevet n'a jamais été exploité.

DUPUY (Françoise LEPRIX, femme), libraire, 9 mars 1832-4 mai 1844.

C'est Ecuyer qui acheta son brevet.

CLOUZOT (Henry), libraire, 12 février 1836-1er septembre 1843.

Acheta la librairie et le brevet de J.-B. Morisset et démissionna en 1843 en faveur de sa femme.

LEBRETON (*N.*), libraire, 12 février 1836-185..

Lebreton avait quitté Niort en 1850.

JUBIEN (Rose-Adèle PRAVACIN, femme), libraire, 12 février 1836.

DEPIERRIS (Jean-Pascal-Alphée), libraire-imprimeur, 10 mai 1838.

C'est le fils de Depierris aîné. A la mort de son père, le 16 mars 1839, il quitta Niort pour Poitiers, en emportant ses presses.

CLOUZOT (Elisa BRÉMAUD, femme), libraire, 1er septembre 1843-23 août 1860.

Succéda à son mari, démissionnaire en 1843, s'associa quelque temps son fils Léon, en 1860, et ne parut plus ensuite comme éditeur. Elle ne cessa pourtant de s'occuper de la librairie qu'à sa mort, le 12 mai 1868.

ECUYER (Pierre-Hector-Napoléon), libraire-relieur, 4 mai 1844-15 janvier 1851.

Brevet de Mme Dupuy. Il quitta Niort pour la Nouvelle-Orléans où il mourut, le 7 novembre 1866.

CONTE (Guillaume), lithographe, 29 novembre 1844-1851; imprimeur, 11 janvier 1849-18 septembre 1850.

Brevet de Morisset. C'est Henri Echillet qui acheta son matériel lithographique en 1851.

PROUHET (Philippe), libraire, 15 février 1845-8 janvier 1850.

Brevet de Pathouot. C'est Mme Lucas qui succéda.

LAURENT (François), libraire, 14 mai 1847-1877.

C'est Fleuret qui lui succéda jusqu'au 1er mars 1889. A cette date, il céda la librairie à Joseph Meneau qui l'exploite encore.

ECHILLET (Henri), lithographe, 3 novembre 1848-17 novembre 1875.

Brevet de lithographe. A sa mort, Mme veuve Henri Echillet prit la direction de la maison avec son fils Max jusqu'au 1er octobre 1877, puis seule jusqu'au 1er mai 1882. Depuis, son gendre, E. Gravat-Echillet, lui a succédé, et s'est associé le 1er octobre 1888 avec A. Lemercier.

FAVRE (Léopold), imprimeur, 30 octobre 1849.

Associé d'abord avec son oncle Robin, de 1839 à 1868, puis seul en titre à la mort de ce dernier.

GILLET (*N.*), imprimeur, 28 septembre 1850-18 août 1856.

C'est le brevet d'imprimeur de Conte. Il eut pour successeur Desprez.

LUCAS (Françoise-Philistine BOUGOUIN, femme), libraire 8 janvier 1850-3 novembre 1865.

Successeur de Prouhet ; elle céda à Mme Lechat.

MORISSET (Ch.-Adélaïde BAUR, femme), imprimeur, 29 juin 1850-17 juin 1857.

C'est l'imprimerie de son mari. Elle céda, en 1857, à M. Th. Mercier.

MORISSET, (François-Théodore), libraire, 7 mars 1853-23 août 1860.

Son brevet fut exploité par son neveu Mac-Henry Morisset. Au départ de ce dernier, vers 1858, il resta quelque temps en titre et céda son brevet et son fonds à L. Clouzot en 1860.

COUQUAUX (Pierre-Fr.-Auguste), libraire, 28 octobre 1854-16 janvier 1869.

C'est le brevet et la librairie de Robin.

LACROIX (Martial-Léon), libraire, 28 novembre 1856-17 juillet 1869.

Brevet de création. C'est son fils qui lui succéda.

GUILLIEN (François-Claude), libraire, 23 mai 1856-3 janvier 1866.

Brevet de création, acheté ensuite par Biscarra-Ferry.

DESPREZ (François-Léon), imprimeur, 18 août 1856-1er septembre 1886.

Brevet de Gillet, démissionnaire. Le 5 février 1885, il vendit son imprimerie à Furgier, mais la reprit bientôt après faute de paiement et la vendit en 1886 à E. Goussard, qui la transporta à Melle.

MERCIER (Théophile), imprimeur, 17 juin 1857.

Imprimerie de Morisset. C'est aujourd'hui une des plus importantes du département.

CLOUZOT (Louis-Joseph-Léon), libraire, 23 août 1860.

Brevet de Théodore Morisset. Cette librairie, doublée depuis environ 25 ans d'une librairie ancienne est devenue une des plus importantes de l'Ouest. L Clouzot, la dirige encore, aidé de ses deux fils Henri et Georges.

DESMIER (Jean), lithographe, 18 janvier 1864-1867.

C'est Henri Echillet qui lui avait fait prendre son brevet. En réalité Desmier était son ouvrier et les deux maisons n'en faisaient qu'une.

MOYNET (Louis-Joseph), lithographe, 29 octobre 1864-2 septembre 1869.

Brevet de création. Il eut pour successeur Morin.

ROBICHON (Eugène), imprimeur-lithographe, 10 septembre 1865-11 octobre 1882.

D'abord établi à Parthenay, E. Robichon transporta ses presses à Niort à la fin de septembre 1873. En 1882, il fut obligé d'abandonner à ses créanciers l'imprimerie, qui fut vendue le 14 octobre à Félix Gravat et Alphonse Boureau. Le 15 février 1884, ce dernier alla fonder une nouvelle imprimerie avec des presses venant de Lemarié, de Saint-Jean-d'Angély, et le père de F. Gravat, Gravat aîné, prit l'imprimerie à son compte jusqu'en juillet 1887, date où il vendit le matériel à P. Morin.

LECHAT (Louise-Emilie PROUST, femme), libraire, 3 novembre 1865-1871.

C'est la librairie de Mme Lucas : elle passa ensuite à Mme Pichon-Guitton, puis en 1876, à E. Forget. La maison n'existe plus depuis le 26 novembre 1885.

DANGIERS (François-Alexandre), libraire, 9 avril 1866.

Ce brevet n'a pas été exploité.

BISCARRA-FÉRY (Marie-Emile), libraire, 3 janvier 1866-1er mai 1873.

Brevet de Guillien. Il eut pour successeur, le 1er mai 1873, A. Thibaut qui dirige encore la même librairie.

Amiaux (Martial-Alexandre), libraire, 7 décembre 1868-29 septembre 1871.

Brevet de création. Il eut pour successeur, en 1871, Mme Nocquet qui dirige encore la même librairie.

Clouzot (Stéphanie Geffré, femme), libraire, 31 août 1868.

Ce brevet n'a pas été exploité.

Héry (Honorine Grelet, veuve), libraire, 20 octobre 1868-1877.

Brevet de création. Elle eut pour successeur, Martineau et Nargeot, qui vendirent à de la Revenchère. Cette librairie n'existe plus depuis 1885.

Couquaux (M.-L.-Joséphine Gayet, veuve), libraire, 16 janvier 1869-1872.

Succéda à son mari et céda le 30 novembre 1872 à Mme Debeney-Lafond. Bastard-Métayer acheta la librairie le 1er février 1885 et l'exploite encore aujourd'hui.

Lacroix (Alexandre-Françoise-Marie), libraire, 17 juillet 1869-15 juillet 1887.

Remplaça son père. Depuis sa mort, arrivée en 1887, c'est sa veuve qui dirige la librairie.

Morin (Jean-Paul), lithographe, 2 septembre 1869.

Succéda à Moynet, démissionnaire. Cette lithographie existe toujours et possède, depuis le mois de juillet 1887, les presses typographiques de l'imprimerie Robichon.

Il y a à Niort une autre imprimerie, celle de A. Chiron, créée le 1er mars 1882.

PARTHENAY.

(5,205 habitants.)

Cornuault (Jean-Baptiste), imprimeur, septembre 1794-28 mai 1812.

Nous ignorons si J.-B. Cornuault est bien le premier imprimeur de Parthenay.

Cornuault (Joseph), imprimeur, 28 mai 1812-1818.

Succéda à son père. En 1818, il vendit son matériel qui fut transporté à Cholet.

Massé (Charles), libraire, 1804; imprimeur, 23 novembre 1824-août 1838.

Il céda en 1838 à J. Pinsard.

Bouchet (*N.*), libraire-imprimeur, 24 novembre 1830.

A la mort de sa femme, survenue avant 1851, ce brevet cessa d'être exploité.

Tourneur (*N.*), libraire, 13 septembre 1836-185..

Avait quitté Parthenay en 1851.

Pinsard (Jules), libraire, 3 août 1838-19 octobre 1840.

Remplaça Massé, démissionnaire.

Maurin-Delaveau (Pierre), libraire, 19 octobre 1840-28 avril 1842.

Remplaça Pinsard, démissionnaire.

Maurin-Delaveau (*N.*, femme), libraire, 28 avril 1842-1872.

Remplaça son mari, démissionnaire. En 1872, la librairie fut achetée par L. Coquemard, puis par Fillaire, et par G. Pallard, qui exerce encore.

Bouleau (C.-M.-J.), libraire, 19 février 1848.

Création. Il eut pour successeur, le 1er janvier 1887, Rivière, qui exerce encore.

Baudry (René-Victor), imprimeur, 3 septembre 1853.

C'est le brevet de Bouchet.

Béduchaud (*N.*), imprimeur-libraire, 1860-25 mars 1865.

Bourson (P.-P.-J.), imprimeur. 25 mars 1865-1880.

Remplaça Béduchaud, démissionnaire, et céda en 1880 à Emile Seguy qui a vendu à Raymond, en 1890.

ROBICHON (Eugène), imprimeur-lithographe, 10 septembre 1865-20 septembre 1873.

Création. E. Robichon quitta Parthenay à la fin de septembre 1873 pour venir s'établir à Niort.

Il y a à Parthenay une autre imprimerie, celle de A. Cante, depuis le 20 janvier 1889, et une autre librairie, celle de Mlle Saint-Cirgue, depuis le 5 mars 1885.

SAINT-MAIXENT.

(3,915 habitants.)

LAINÉ (François), libraire, 24 février 1785-18 mars 1831 ; imprimeur, mai 1791-18 mars 1831.

Lainé était libraire à Saint-Maixent depuis 1785. A la Révolution, il ouvrit une imprimerie qu'il exploita jusqu'en 1831.

REVERSÉ (Pierre-Dominique), imprimeur-libraire, 18 mars 1831-24 février 1863.

Remplaça Lainé, démissionnaire.

BLANCHON (*N.*), libraire, 1851, imprimeur, 15 août 1887.

Exerce encore.

REVERSÉ (Charles), imprimeur, 24 février 1863.

Garda seulement l'imprimerie paternelle. La librairie fut vendue à madame Gervais.

GERVAIS (Estelle BOUTET, veuve), libraire, 24 février 1863-1874.

C'est la librairie de P.-D. Reversé. Elle céda en 1874 à Mme Gourdin, qui exerce encore.

MARTIN (Jacques-Clément), libraire, 7 décembre 1868-25 mars 1878.

Création. Il a eu pour successeur, en 1878, Magné-Cardinal qui céda, le 5 novembre 1882, à A. Sardin.

SAUZÉ-VAUSSAIS.

(937 habitants.)

MÉTAYER (Pierre), libraire, 18 novembre 1868-1884.

Création. Depuis le décès de Métayer, en 1884, le seul libraire de Sauzé-Vaussais est Charles Richard, établi en juin 1875.

THOUARS.

(2,986 habitants.)

BIGOT (Pierre) et VINCENT (Jean), imprimeurs, 3 octobre 1794-27 janvier 1801.

C'est l'imprimerie du district de Thouars : elle fut achetée en 1801 par le préfet Dupin et transportée à Niort.

GEORGES (René), libraire, 24 octobre 1828-187..

LAIRE (*N.* DANFERT, femme), libraire, 31 octobre 1846-1880.

A eu pour successeur, en 1880, Mme veuve Langrée, qui a cédé, en 1882, à Mmes Touchard.

Il y a Thouars une imprimerie, celle de A. Courronce, fondée vers 1872 et transmise en 1878 à Deschamp-Jardin, et une autre librairie, celle de Quillet, fondée vers 1876.

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX [1]

Abraham (Laurence), 116.
Absie (*l'*) (*Deux-Sèvres*), 135.
Adair de Salsid (Archibauld), pasteur, 27.
Adam (le père), jésuite, 66.
Agnew, historien anglais, 62.
Airvault (*Deux-Sèvres*), 135.
Alary (Suzanne), veuve de J. Bois, femme J.-J. Desbordes, imprimeur, 96.
Albert (Louis), libraire (1702), 116.
Alexandre (Dom Jacques), 55.
Allix (Pierre), pasteur, 76, 77.
Alloneau (Jacques), pair de Niort, 89.
Amassard, imprimeur à Poitiers (1681), 77.
Ambroise (saint), 79.
Amsterdam (*Hollande*), 59, 95, 97.
Amy (Pierre), ami de Rabelais, 3.
André (Anthoine), imprimeur à Niort (1611), 30-32, 37, 40, 57.
André (Anthoine), imprimeur à Toulouse (1558), 30.
André (Israel), consul à Niort, 30.
Ange (le père), de Mortagne, capucin, 72.
Angers (*Maine-et-Loire*), 21, 22, 37, 42, 48, 78.
Angevin (Elisabeth), 86.
Angicourt (Antoine d'), imprimeur à Fontenay (1550), 17, 18.
Angicourt (Jacques d'), imprimeur à Fontenay (1598-1606), 24, 30, 31.
Angicourt (Pierre), libraire à Fontenay (1515-1541), 17.
Angoulême (*Charente*), 1.
Annisson, imprimeur à Lyon (1725), 98.

(1) Nous n'avons pas fait figurer à la table les noms d'imprimeurs et de libraires modernes portés sur la liste chronologique (p. 135-148), cette liste étant déjà une table par elle-même.

Antoine (Dom), roi de Portugal, 66.
Arbaleste (Charlotte), femme de Duplessis-Mornay, 70.
Arcère (le père), historien rochelais, 103.
Ardant, imprimeur à Limoges (1821), 121.
Argenson (René de Voyer d'), intendant du Poitou, 72.
Argenton-Château (Deux-Sèvres), 136.
Arnaudet (J.), sr de la Repoussonnière, avocat à Niort, 53, 54.
Arnauldeau, pair de Niort, 89.
Arnault (Jean), curé de Saint-André de Niort, 112.
Arnoult (Ant.-Mathieu), imprimeur à Niort (1757-1759), 109, 147.
Arnoult (les enfants d'), 117.
Aubigné (Agrippa d'), 41-50, 58.
Audiat (L.), président de la Société des archives de Saintonge, 6.
Audouys, feudiste d'Angers, 21.
Augier de la Terraudière (Christophe), maire de Niort, 63, 65, 87, 88, 89.
Augustin (Saint), 111.
Averti (Louis), imprimeur à Niort (1789-1794), 119.
Avignon (Vaucluse), 108.
Avisse, prévôt général de l'artillerie, 79.
Aytré, près de la Rochelle, 56.

Babu (Jean), curé de Soudan (Deux-Sèvres), 111.
Baillet (Jean), libraire à Niort (1610-1613), 33-36, 115.
Bailly (Simon-René), curé de Saint-Martin-d'Apremont (Vendée), 132.
Bailly (Thérèse), femme de A. Cochon-Chambonneau, imprimeur, 132.
Baird (Dr), historien américain, 62, 67.
Balaguier-Montsalez (Marguerite), dame de Coulonges-les-Royaux, 51.
Barillon, ambassadeur de France en Angleterre, 65.
Batavia (île de Java), 96.
Baudin (Marie-Catherine), femme J. Lamothe, libraire, 116.
Baudoin (Marie), seconde femme de Joseph Lagrange, imprimeur, 84.
Baudry (F.), bibliothécaire à l'arsenal, 66.
Baudry du Plessis, chef vendéen, 124.
Bayle (Louis), publiciste protestant, 82.
Bazin (Françoise), femme de J. d'Angicourt, imprimeur, 24.
Beauchamp (de), bibliographe, 16.
Beaujeau (Jean), garde des eaux et forêts à Niort, 116.
Beaujeau (Jean), libraire-colporteur à Niort (1782-1800), 110, 116, 117, 125.
Beaujeau (les enfants de), imprimeur, 116.
Beauval (le père de), jésuite, 19.
Bégon (Michel), intendant de la Rochelle, 98.
Bérauld (Jacques), auteur des *Eglogues*, 13.
Bérauld (Nicolas), cousin du précédent, 13.
Berlin (Allemagne), 108.
Bernay (de), 130.
Bernier (l'abbé), chef vendéen, 124.
Bernier (L.-J.), notaire à Niort, 102.
Berthelé (Jos.), archiviste des

Deux-Sèvres, 99, 126, 132.
Berton, imprimeur à la Rochelle (1563), 48.
Besly (Jean), historien fontenaisien, 8, 42, 48, 51, 52, 53, 58, 68, 69.
Bèze (Théodore de), 9, 71, 73, 74, 76, 83, 128.
Bigard, notaire à la Rochelle, 24.
Bigot (Pierre), imprimeur à Thouars (1794-1801), 133.
Blois (Loir-et-Cher), 2, 129.
Bodin (J.), historien angevin, 38.
Bonal (le père), capucin, 79.
Boni (C. de), 7.
Bonneau (Louis), 121.
Bonneau (Marie-Anne), femme de Raymond Depierris, imprimeur, 121, 122.
Bonniot, notaire à la Rochelle, 24.
Bonnivet (Henri-Marc de Gouffier, marquis de), 49.
Bordeaux (Gironde), 1, 2, 7, 14, 20, 26, 27, 32, 51.
Bossatran (Pierre), pasteur à Niort, 62, 66, 77, 78.
Boston (États-Unis), 67.
Boucher, le célèbre peintre, 112.
Bouchet (Jacques), imprimeur à Poitiers (1524), 4.
Boudinot (Elie), de Marans, 66.
Bouhain, horloger à Niort, 55.
Bouillon (Luxembourg), 108.
Boulenger (Jules-César), jésuite, 11, 12, 13.
Bourbonnais (Nicolas), 13.
Bourdin, paumier à Niort, 100.
Bourloton (E.), éditeur à Paris, 44, 46.
Boyet, célèbre relieur, 6.
Breloux (Deux-Sèvres), 23.
Bressuire (Deux-Sèvres), 120, 123, 136.
Brezé (Maine-et-Loire), 94.
Brioux-sur-Boutonne (Deux-Sèvres), 136.
Briquet (Apollin), archiviste de la ville de Niort, 26, 51, 125.
Briquet (Fortunée), femme de lettres, 162.
Bruneau (C.), 12.
Bruneau, sieur de Rivedoux, 18.
Brunet (Ch.), bibliographe, 13, 18, 21, 22, 58.
Buat (Jeanne de), femme de Jean-Martin Dessables, imprimeur, 92.
Bujault (Jacques), imprimeur à Niort (1792-1798), 120.
Bureau (Anne), fille de Philippe Bureau, imprimeur, 64.
Bureau (Claude), imprimeur à Grenoble (1648), 58.
Bureau (François), libraire à Niort, à Londres et à New-York, (1674-1699), 60, 61, 62, 66, 67.
Bureau (les enfans de François), libraire, 61.
Bureau (Jean), imprimeur à la Forêt-sur-Sèvre et à Niort (1624-1631), 42, 57, 58, 59, 68-71, 81, 125.
Bureau (les enfants de Jean), imprimeur, 59.
Bureau (Marie), femme Guillaume Desbordes, libraire, 60, 97.
Bureau (Philippe), imprimeur à Niort (1657-1674), 59, 60, 61, 73, 74, 75, 81, 97.
Bureau (les enfans de Philippe), imprimeur, 60.
Bureau (Thomas), libraire à Niort, puis à Londres (1674-1707), 60, 61, 62, 66, 67.
Bureau (veuve Jean), imprimeur à Niort (1637-1646). *Voir* Mathé (Marie).
Bureau (veuve Philippe), imprimeur à Niort (1674-1685). *Voir*

Le Morne (Anne).

Cahors (*Lot*), 12.
Cappon, ingénieur à Marans, 66.
Cassegrain (Théophile), pasteur. 18.
Cathelineau, chef vendéen, 124.
Catherine de Médicis, reine de France, 2.
Caton, 91.
Caux (Suzanne de), femme Jacques Desbordes, imprimeur, 96.
Cayet (Pierre), controversiste, 18.
Cesbron, bibliophile poitevin, 16, 18, 19.
Chaboceau (Charles), libraire à Niort (1745), 106, 115.
Chaboceau, libraire à la Rochelle, 115.
Chabot (Léonor), baron de Jarnac, 16.
Chabot (Gérard de), conseiller général des Deux-Sèvres, 125.
Chaillou (Francois), libraire à Bressuire (1800-1826), 123.
Chaillou (Marie-Charles), imprimeur à Bressuire (1826-1854), 123.
Chambart fils, imprimeur à Maulévrier (1795), 125.
Champdeniers (*Deux-Sèvres*), 10, 137.
Chandelier (Helène), première femme de Joseph Lagrange, imprimeur, 84.
Charenton (*Seine*), 73.
Chartier (Madeleine), femme Mariez, imprimeur, 117.
Châteaudun (*Eure-et-Loir*), 80.
Châteauroux (*Indre*), 26.
Châtellerault (*Vienne*), 8.
Châtillon-sur-Sèvre (*Deux-Sèvres*), 110, 117, 124, 125, 137.
Chauffepied (Jean), pasteur à Niort, 31, 35.
Chef-Boutonne (*Deux-Sèvres*), 137.
Cheilar (*Ardèche*), 27.
Chérelle (Marie), femme de Jean Desbordes, libraire, 94.
Chesneau (Louis), imprimeur à la Rochelle (1629), 51.
Chevalier (Guillaume), médecin, 82.
Chevrier, imprimeur à Poitiers (1776), 108.
Chichon (le père), minime, 34.
Chiquet, graveur à Paris (1698), 111.
Cholet (*Maine-et-Loire*), 126.
Chotard, bibliothécaire de la ville Niort, 134.
Cibault (François), libraire à Poitiers (1571), 4.
Civray (*Vienne*), 28, 34, 35, 36.
Claude de Saintes, théologien, 7.
Claudin (A.), libraire paléographe parisien, 21, 45, 46, 134.
Clerc du Fief (Louis), libraire à Niort (1747-1779), 106, 115.
Clerc du Fief (Louis-René), libraire à Niort (1779-1794), 161.
Cochon-Chambonneau (Ambroise), imprimeur à Fontenay (1781-1797), 110, 124, 125, 132.
Collin (Sébastien), médecin fontenaisien, 15.
Commelet (le père), jésuite, 19.
Concini, maréchal d'Ancre, 50.
Conrart (V.), célèbre poète, 76.
Coras (Jean de), jurisconsulte toulousain, 30.
Cordier (Mathurin), 91.
Cornuault (Jean-Bapt.), imprimeur à Parthenay (1794-1812), 126.

Cornuault (Joseph), imprimeur à Parthenay (1812-1818), 126.
Coton (le père), jésuite, 36.
Couet (Jacques), pasteur, 19.
Couhé (Vienne), 28, 29, 34.
Coulonges-sur-l'Autize (Vendée), 117.
Courronce (A.), imprimeur à Thouars (1872), 134.
Coyaud (L.), avocat à Niort, 53.
Cramoisy, imprimeur à Paris (1647), 52.
Crépy-en-Valois (Oise), 53.
Creuzé (Pierre), de Niort, 70.
Crozé (Jacques), pasteur à Civray, 28, 33-36.
Cuville (Isaac de), pasteur de Couhé, 29, 33, 34.
Cyrille (saint), 79.

Dampierre (Seine-et-Oise), 42.
Darbis (Guillaume), imprimeur à Saint-Maixent (1687-1713), 99, 129, 130.
Darbis (Raymond), imprimeur à Saint-Maixent (1702), 129.
David (Marie), troisième femme de Joseph Lagrange, imprimeur, 84, 105.
David, prêtre, 100.
Deboulbry (Jeanne), femme Arnoult, imprimeur, 117.
Deffrans (Christophe), poète poitevin, 9, 10.
Deffrans (Pierre), homme d'armes, 10.
Des Francs, professeur à Niort, 11.
De Gouy (Félix), imprimeur à Thouars (1764), 99, 132.
Delaporte (Françoise), femme Raguideau, imprimeur, 116.
Delayant, historien rochelais, 50.
Delord (Taxile), homme de lettres, 97.
Delpech (Théodore), imprimeur à Saintes (1708-1735), 103.
Deniau (l'abbé), historien des guerres de Vendée, 124.
Depierris (Alphée), imprimeur à Niort (1838), puis à Poitiers, 122.
Depierris aîné (Etienne), imprimeur à Niort (1793-1839), 121, 126.
Depierris jeune (Etienne-Marie), imprimeur à Niort (1809-1819), 122.
Depierris (Jean), 102.
Depierris (Pierre), imprimeur à Niort, puis à Luçon (1793-1801), 121.
Depierris (Raymond), imprimeur à Niort (1775-1793), 119, 120, 121.
Depierris (veuve), imprimeur à Niort (1793-1821). *Voir* Bonneau (Marie-Anne).
Desaivre (Léo), président de la Société de statistique, 134.
Des Aubiers. Voir Elies (Jacques-Victor).
Desbordes (Antoine), 95.
Desbordes (Baudoin), 95.
Desbordes (Constant), peintre à Douai, 96, 97.
Desbordes (Damien), 95.
Desbordes (David-Léopold), fils de J.-J. Desbordes, imprimeur, 96.
Desbordes (Elisabeth), 95.
Desbordes (Esther), fille d'Isaac Desbordes, imprimeur, 94.
Desbordes (Etienne), 95.
Desbordes (Guillaume), libraire à Niort (1671-1685), 60, 61, 63, 64, 94, 97, 115.
Desbordes (Henri), imprimeur à Saumur, puis à Amsterdam (1678-1723), 94, 95.

Desbordes (Isaac), imprimeur à Saumur (1616-1683), 94, 95.
Desbordes (Isaac), libraire à Londres (1702-1725), 97.
Desbordes (Jacob), imprimeur à Niort (1700-1741), 61, 87, 97-105.
Desbordes (Jacques), imprimeur à Amsterdam (1682-1718), 94, 95, 96.
Desbordes (Jacques II), imprimeur à Amsterdam (1727-1742), 96.
Desbordes (Jean), 95.
Desbordes (Jean), imprimeur à Saumur, puis à Leyde (1657-1685), 94, 95.
Desbordes (Jean), imprimeur, mort à Niort (1650), 97.
Desbordes (Jean-Henri), fils de Jacques II Desbordes, imprimeur, 96.
Desbordes (Jean-Jacques), imprimeur à Amsterdam (1723-1737), 96.
Desbordes (Jeanne-Marie), femme Perraine, 102.
Desbordes (Johanna), 95.
Desbordes (Joseph), peintre à Douai, 96.
Desbordes (les enfants de Guillaume), libraire, 97.
Desbordes (les enfants d'Henri), imprimeur, 95.
Desbordes (les enfants de Jacob), imprimeur, 102.
Desbordes (les enfants de Jacques), imprimeur, 96.
Desbordes (les enfants de Jean-Jacques Desbordes), imprimeur, 96.
Desbordes (Martin - François), libraire à Amsterdam (1733-1753), 96.
Desbordes (Philippe), libraire à la Rochelle (1700-1725), 103.
Desbordes (Pierre), 95.
Desbordes (René-Jacob), imprimeur à la Rochelle (1745-1767), 102, 103.
Desbordes (Thimothée), 95.
Desbordes-Valmore (Mme), femme de lettres, 97.
Desbordes (veuve Jacques), imprimeur à Amsterdam (1718-1727). *Voir* Caux (Suzanne de).
Deschamps (Pierre), bibliographe, 45, 46.
Desdiguières (François de Bosne, sgr), lieutenant général du Dauphiné, 27.
Desessarts, chef vendéen, 110, 124.
Desgranges (Anne), femme François Bureau, libraire, 61.
Desportes (Philippe), poète, 5.
Dessables (Jean-Martin), imprimeur à Limoges, 92.
Dessables (Joseph), libraire à Niort (1720-1760), 92, 115.
Dessables (Joseph-Martin), imprimeur à Niort (1695), 92.
Dessables (Léonard-Martin), imprimeur à Niort (1691-1720), puis à Saint-Maixent (1720-1733), 92, 93, 98, 100, 101, 103, 115, 129, 130, 131.
Dieppe (Seine-Inférieure), 128.
Dioré (Anne), femme de Thomas Bureau, libraire, 67.
Dognon (le), près Maillezais (Vendée), 43-46.
Dolet (Etienne), 13.
Domaigné, chef vendéen, 110.
Donat, jurisconsulte, 9.
Donnissan, chef vendéen, 124.
Douai (Nord), 96.
Drelincourt (Charles), pasteur, 71, 74, 75.
Drelincourt (Laurent), pasteur à

Niort, 75.
Dreux du Radier, littérateur, 12.
Drouhet (Jean), auteur poitevin, 127.
Drouyneau de Brie, avocat du roi à Thouars, 132.
Drouyneau (Marguerite), femme François Mathé, imprimeur, 81.
Du Bartas (G. Salluste, sr), 37.
Ducrocq (Pierre), pair de Niort, 89.
Du Moulin (Charles), jurisconsulte, 8, 17, 35.
Du Moulin (Cyrus), pasteur de Châteaudun, 80.
Dumoulin (Pierre), pasteur, 128.
Dupin (le baron), préfet des Deux-Sèvres, 122, 127, 130, 133.
Du Plessis-Mornay (Philippe), 7, 18, 42, 58, 69, 70, 125.
Duport (François), médecin, 53.
Du Puy (Pierre), savant historien, 44, 48, 51, 68.
Du Ryer, traducteur des psaumes, 66.

Elbœuf (duc d'), 51.
Elies (Jacques-Victor), imprimeur à Niort (1736-1777), 106, 107, 112, 113, 115.
Elies (Jean), imprimeur à Niort (1695-1736), 84, 98-103, 105, 106, 111, 112.
Elie (Jean), libraire à Niort (1729), 106, 115.
Elies (Pierre), imprimeur à Niort (1763-1786), 106, 107, 108, 109, 113, 114, 121.
Elies (Pierre-Aimé), imprimeur à Niort (1786-1816), 109, 110, 121. 124, 125, 126.
Elzevier (les), imprimeurs à Amsterdam, 54, 59, 70.
Emmerick (*Hollande*), 96.
Erasme, 3.
Esserteau (Paul), sgr de Chalusson, lieut. particulier à Niort, 99.
Estienne (Henri), imprimeur (1519), 3.
Etissac (Claude d'), comtesse de la Rochefoucaut, 7.
Estrées (maréchal d'), 111.
Evreux (*Eure*), 18.

Fabre (Symon), libraire réfugié à Niort (1593), 4.
Fallourd, ouvrier imprimeur à Fontenay (1793), 110.
Faneuil (Benjamin), négociant à New-York, 67.
Faugaire, huissier, 100.
Faulcon (Jean), imprimeur à Poitiers (1730), 104.
Faultré (Antoine I), imprimeur à Niort (1643), 86.
Faultré (Antoine II), imprimeur à Niort (1656-1719), 85-91, 98, 101.
Faultré (Antoine III), sieur d'Alleret, avocat à Niort, 86.
Faultré (Nicolas), 86.
Faye, jurisconsulte, 17.
Febvre (Pierre), praticien à la Rochelle, 24.
Ferrare (O), facteur d'H. Estienne, imprimeur, 3.
Ferraut (P.), ancien du Consistoire de Thouars, 26.
Ferré (Elisabeth), femme Jacques-Victor Elies, imprimeur, 106.
Ferré (Renée), 121.
Fief (du). *Voir* Clerc du Fief.
Filleau (Jean), 73.
Fillon (Benj.), historien fontenaysien, 3, 15, 31, 46, 110, 125.
Focquembergues (J. de), pasteur à Dieppe, 128.
Fontenay-le-Comte (*Vendée*), 3, 6, 8, 10, 15, 17, 24, 30,

31, 49, 55, 99, 102, 110, 117, 124, 132.
Fontette, bibliographe, 50.
Force (duc de la), 78.
Fors, près Niort (Deux-Sèvres), 98.
Foucault (Nicolas), intendant du Poitou, 63, 65, 66.
Foucaut (Cir), curé de Nanteuil-en Vallée (Charente), 49.
Foudras de Courcenay (Jerôme), évêque de Poitiers, 112.
Fraigneau (Louise - Catherine), femme Joseph-Martin Dessables, imprimeur, 92.
Francfort (Allemagne), 3.
François d'Angers, (le père), capucin, 71.
François Ier, roi de France, 17.
François (saint), 72.
Fréron, littérateur. 109.

Gaches (Raymond), pasteur à Paris, 128.
Gaillard (*N.*), femme de René-Jacob Desbordes, imprimeur, 103.
Galtier (le père), jésuite, 55.
Gamon (Christophe de), poète, 37.
Garnault (Zacharie), marchand de Niort, 24.
Garnier (Robert), poète, 6, 16.
Gastaud (F.), 53.
Gaudin (Jean-François), imprimeur à Fontenay (1831), 117.
Gaugaing, échevin de Niort, 89.
Gaultier, médecin, 112.
Gellé fils, fondeur de caractères à Paris, 133.
Gellé (Philippe), pair de Niort, 89.
Gendreau (Thérèse), 116.
Genève (Suisse), 8, 36, 43, 46, 96.
Gerbier, président de l'élection de Niort, 102.
Gerbier (Scholastique), femme Jean-Elies, libraire, 106.
Gibert (Jean), 116.
Gibert (Jean-Dominique), libraire (1762), 116.
Gilloiseau (P.-F.), principal du collège de Saint-Maixent, 131.
Girard (Marie), veuve Jean Biel, femme Jacob Desbordes, imprimeur, 102.
Giraud (Hilaire), sieur de Gourfailles, 8.
Giraud (Marie), 8.
Gireaudeau (le père), linguiste, 103.
Glat (E.), 28.
Gommare (I.), pasteur de Verteuil et Ruffec, 49.
Goumouilhou, éditeur à Bordeaux, 51.
Goupil (François), cordelier, 26.
Gouyn, 13.
Grammond (le père), prédicateur, 32.
Gresseau (Jean), pair de Niort, 89.
Guérineau (P.), ancien du consistoire de Thouars, 26.
Guérineau (Maurice), vice-président de la Société de statistique des Deux-Sèvres, 134.
Guerry (Etienne), curé de Saint-Opportune de Poitiers, 80.
Guiffrey (Georges), bibliophile, 13.
Guinefolle (le sieur de), conseiller du roi à Fontenay, 15.
Guyat (Charles), échevin de Niort, 89.

Hambourg (Allemagne), 96.
Harvet (Israël), médecin, 15.
Haultin (Les), imprimeurs à la

Rochelle (1571-1616), 25, 33, 81.
Hay (Madeleine), femme Thomas Portau, imprimeur, 7.
Henri IV, roi de France, 2, 6, 42, 48.
Herbert (Georges), traducteur, 80.
Hog (Thomas), pasteur, 14, 16,
Hubert (A.-V.), imprimeur à Fontenay (1797-1831), 117.
Huguet, avocat à Niort. 53,
Hugueteau (Gabriel), pair de Niort, 89.
Hugueteau (Pierre), pair de Niort, 89.
Humier (François), théologien, 74.
Hutten (Ulric de), 3.

Imbert (Hugues), correspondant du ministère, 131.

Jarnac (Charente), 16.
Joseph (le père), capucin, 71, 72.
Josué le Cuisinier, nom supposé d'imprimeur à Niort (1622), 39.
Joubert (Laurent), médecin, 14, 15.
Jouslard de Chantecaille, conseiller du roi à Niort, 53.
Jouslard de Fontmort, président de l'élection de Niort, 65, 78, 85.
Jouslard de la Reigle, président de l'élection de Niort, 53.
Jousseaume (Anne-Louise), femme Jean-Dominique Gibert, libraire, 116.
Jousserant (Jean), sgr de Lairé, 34.
Jouyneau-Desloges, publiciste poitevin, 107.
Juin (*N.*), 129.
Juin (Elisabeth), femme Léonard-Martin Dessables, imprimeur, 92, 129.
Jurieu, pasteur, 75, 76.

Labbé, bibliophile châtelleraudais, 39.
La Béraudière (François de), abbé de Nouaillé, 34.
La Bigottrie, près Niort, 15.
La Blachière (Jean), pasteur à Cheilar (Ardèche), 27.
La Blachière (Louis de), pasteur à Niort, 11, 12, 13, 18, 27.
Laborde (le père), oratorien, 105.
La Boulaye (Marie du Fou, dame de), 15, 17.
La Carelle (le baron), bibliophile parisien, 6.
La Chapelle (de), typographes, (1728-1730), 104.
La Chaslonnière, près Champdeniers, 9, 10.
La Croix (Antoine de), médecin, 28.
Ladame, graveur, 72.
Laffiton (André), pair de Niort, 89.
La Flèche (Maine-et-Loire), 21, 22, 119.
La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), 42, 57, 58, 68, 69, 70, 125.
Lafosse, imprimeur à Melle (1795), 126.
La Garnache (Vendée), 51.
Lagrange (Jean), 84.
Lagrange (Joseph), imprimeur à Niort (1686-1695), 65, 84, 85, 91, 98.
La Haye (le père), jésuite, 65.
Lainé (François), imprimeur à Saint-Maixent (1785-1831), 127, 129, 131, 133.
La Jalouzière, près Champdeniers Deux-Sèvres), 9.
Lakanal, savant conventionnel,

120.
Lalande (Barthélemy de), nom supposé d'imprimeur à Niort (1599), 20.
Lambert (Guillaume), libraire à Angers (1537-1542), 37.
Lambert (Jean), imprimeur à Niort (1615), 37, 57.
Lamothe (Jean), libraire (1719), 116.
La Mothe Saint-Héray (Deux-Sèvres), 27, 137.
La Noue (François de), célèbre capitaine huguenot, 5.
Landry (François), prêtre de Paris, 73.
L'Angelier, imprimeur à Paris (1572), 16.
Langlet, bibliographe, 13.
Lardenois (Antoine), musicien, 73.
Largeault (l'abbé), président de la Société de statistique des Deux-Sèvres, 23, 134.
La Rivey (Pierre de), astrologue, 82.
La Rochefoucauld (Charente), 6, 7, 8, 14, 19, 26, 28.
La Rochefoucauld (Charles de Roy de), 49.
La Rochefoucauld (François de), 16, 28.
La Rochejaquelein (H. de), chef vendéen, 110, 124.
La Rochelle (Charente-Inf.), 1, 2, 4, 5, 6, 8, 14, 16, 18, 19, 22, 24, 27, 33, 43, 45, 49-52, 55, 56, 67, 70, 71, 81, 85, 97, 98, 102, 103, 108, 113.
La Roussille, près Niort (Deux-Sèvres), 103.
Lasne (Michél), graveur, 72.
Lastic Saint-Jal (vicomte de), 12.
La Tabarière (de), 58, 69.
La Tiffardière, près Niort (Deux-Sèvres), 103.
La Tousche (de), pasteur de Monchamps, 29.
La Trémoille (Charlotte de), 14.
La Trémoille (Marie de la Tour, duchesse de), 132, 134.
La Trémoille (le duc de), 132, 134.
Laurence (Gustave), vice-président de la Société de statistique, 117.
Le Berthon (Anthoine), notaire à Saint-Maixent, 133.
Le Berthon (Elisabeth), 133.
Lectoure (Gers), 84, 105.
Lefranc-Elies (Jean-Baptiste), imprimeur à Niort (1729-1790), 109, 110, 115, 126.
Le Goust (Philippe), médecin de Niort, 53, 57, 82.
Lelong (le père), bibliographe, 70.
Le Masle (Jean), angevin, 21.
Lemerre (Alph.), éditeur parisien, 47.
Le Morne (Anne), femme Philippe Bureau, imprimeur, 60-66, 75-78.
Lenain, intendant du Poitou, 112.
Lenoir (Philippe), pasteur, 62, 74.
Léonard (Frédéric), imprimeur à Paris (1693), 93.
Lescaille (Judith), 95.
Lescure (de), chef vendéen, 110, 124.
Leyde (Hollande), 22, 24, 54, 95, 97.
Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, 12.
Ligne (le prince de), 41.
Limalonges (Deux-Sèvres), 137.
Limoges (Haute-Vienne), 14, 92, 98, 121.
L'Isle-en-Dodon (Haute-Ga-

ronne), 120.
Livendac (Catherine), 95.
Londres (*Angleterre*), 18, 62, 65, 67, 73, 97.
Loubeau (Marie-Jeanne), 120.
Loudun (*Vienne*), 13.
Louis XIV, roi de France, 95.
Louvois, ministre, 61.
Luçon (*Vendée*), 106, 113, 116, 121.
Lussaud (Charles), médecin de Niort, 82.
Lusson, pasteur à Niort, 62.
Lyon (*Rhône*), 13, 43, 58, 98.

Maboul (François), maître des requêtes, 98, 101.
Macauld (Ant.), valet de chambre de François Ier, 13.
Macheneau (François), fabricant de papier, 133.
Macrin (Salmon), poète loudunois, 13.
Maestricht (*Hollande*), 95.
Maillard, pasteur à Pamproux, 134.
Maillé (*Vendée*), 41, 42, 44-50.
Maillezais (*Vendée*), 43, 44, 46.
Main (Th.-J.), négociant niortais, 119.
Maintenon (Mme de), 65, 85.
Malteste (Anne-Véronique), femme Pierre Elies, imprimeur, 109.
Mangou (François), pair de Niort, 89.
Marans (*Charente-Inférieure*), 51, 66, 67, 99.
Mareuil (*Charente*), 80.
Marguerite de Valois, reine de Navarre, 10. 13, 15.
Mariez (Jacques) imprimeur à Niort (1776-1780), 109, 117.
Mariez (les enfants de), imprimeur, 117.
Marigny (Bernard de), chef vendéen, 110, 124.
Marillac (de), intendant du Poitou, 90.
Marnix (Philippe de), sr du Mont-Sainte-Aldegonde, 22, 24.
Marot (Clément), célèbre poète, 6, 8, 10, 12, 16, 71, 73, 74, 76, 83, 128.
Marot (Jean), pair de Niort, 89.
Marot (Michel), fils de Clément Marot, 12, 13.
Marret (veuve), imprimeur réfugiée à Londres (1685), 73.
Martin (le Père), récolet, 26.
Masse (Claude), ingénieur, 44, 45.
Massé (Charles), imprimeur à Parthenay (1824-1838), 126.
Mathé (Etienne), imprimeur à la Rochelle (1659), 81.
Mathé (François), imprimeur à Niort (1644-1659), et à Saint-Maixent (1662-1669), 81, 82, 83, 128, 129.
Mathé (Marie), femme Jean Bureau, imprimeur, 59, 60, 71, 72, 73, 81.
Maulévrier (*Maine-et-Loire*), 125.
Mauzé (*Deux-Sèvres*), 138.
Mayenne (duc de), 51.
Meaulme (François), curé de Notre-Dame de Niort, 53.
Melle (*Deux-Sèvres*), 120, 123, 126, 138.
Mérichau, protestant, 64.
Mesnier (P.), imprimeur à la Rochelle (1688-1734), 102.
Meyer (E.), traducteur, 67.
Mignard, célèbre peintre, 112.
Millanges (Simon), imprimeur à Bordeaux (1599), 20.
Millet (J.), auteur dramatique, 58.
Mirambeau (*Charente*), 29, 43.
Misson, pasteur à Niort, 78.

Mizière (François), médecin de Fontenay, 7, 8, 13-18.
Molière, 100.
Monchamps (Calvados ?), 29.
Moncy (Jean), flamand, 54.
Monique (sainte), 111.
Monlamber (J.), 28.
Monniotte, montreur de marionnettes, 113.
Montfort (le Père Grignon de), 103.
Montgommery (de Courbouzon), 39.
Montluc (Charles), seigneur de Caupène, 51.
Moquot (le Père), jésuite, 36.
Moreau, greffier, 40, 59.
Moriceau, brigadier, 125.
Morin (Pierre), libraire à la Rochelle, (1590-1622), 22-25.
Morisset (A.-P.), imprimeur à Niort (1816-1831), 110, 111.
Moussat (Jean), imprimeur à Niort, (1615-1628), 40-55, 57.
Moussat (les enfants de), imprimeur, 40.
Moussat (Rébecca), femme François Rouhaut, imprimeur, 41, 79.
Moussat (veuve), imprimeur à Niort (1628). *Voir* Portau (Marie).
Moussaye (Mme de la), 74.
Moussay (Marie-Madeleine), femme Antoine II Faultré, imprimeur, 86.
Mousset (P.), ancien du consistoire de Thouars, 26.
Mouy (Oise), 24.
Mullot, notaire, 4.
Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de la Rochelle, 134.

Nanteuil-en-Vallée (Charente), 49.
Navailles (le duc de), gouverneur de Niort, 88.
New-York (Etats-Unis), 67.
Niort (Deux-Sèvres), 1-122, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 133, 138-145.
Nouaillé (Vienne), 34.
Noyon (Oise), 116.

Osmont (Jean), imprimeur à Rouen (1600), 18.
Ossat (le cardinal d'), 69.
Ousches de Périgné (les) (Deux-Sèvres), 10.
Ovide, poète latin, 9.
Oxford (Angleterre), 65.
Oxford (Etats-Unis), 67.

Pacard (Georges), pasteur de la Rochefoucauld, 7, 8, 9, 14, 16, 19, 26, 27, 28, 32.
Pacard (Guillaume), médecin, 28.
Paets (Jean), imprimeur à Leyde (1599), 22.
Palissy (Bernard), 8, 48.
Panigarole (François), milanais, 14.
Parabère (Baudéan de), gouverneur de Niort, 11, 35.
Parabère (Louise Gilliers, dame de), 27, 35.
Paris, 8, 16, 18, 39, 42, 55, 111, 128, 133.
Parthenay (Deux-Sèvres), 123, 126, 145.
Pasquet (H.), 28.
Pavillon (A. Couillard, sieur du), 13.
Peignot, bibliophile, 41.
Pelleus (P.), ancien du consistoire de Thouars, 26.
Pérot, protestant, 64.
Perron (de), évêque d'Evreux, 18, 20.

Petit-Château (du), avocat, 102.
Petit-Jean (Pierre), imprimeur à Fontenay (1605-1646), 55.
Piet (Antoine), pair de Niort, 89.
Pineau, médecin de Champdeniers, 114.
Plaisance, près Niort (Deux-Sèvres), 15.
Plisson (P.), imprimeur à Niort (1801-1805), 119, 122, 133.
Plouer (Côtes-du-Nord), 83.
Poey d'Avant, numismate fontenaysien, 45, 46.
Poirier (Jacques), imprimeur à Fontenay (1685-1725), 102.
Poirier (veuve Jacques), imprimeur à Fontenay (1739), 99.
Poirier (veuve Pierre), imprimeur à Fontenay (1781), 132.
Poitiers (Vienne), 1, 2, 4, 8, 9, 18, 34, 35, 36, 63, 73, 80, 104, 122, 128, 130.
Pompadour (Mme de), 41.
Pons (Charente-Inférieure), 5, 6, 22.
Pons (Jacques de), 5.
Pons (Magdeleine de), dame de Vérac, 29, 34.
Port (Célestin), archiviste de Maine-et-Loire, 21, 134.
Portau (Charlotte), fille de Thomas Portau, imprimeur, 7.
Portau (Jean), imprimeur à la Rochelle (1576-1587), 5.
Portau (Marie), femme Moussat, imprimeur, 7, 40, 41, 56.
Portau (Philippe), fils de Thomas Portau, imprimeur, 7.
Portau (Thomas), imprimeur à Niort (1594-1600) ; à Saumur (1600 1625), 5-19, 21, 22, 30, 31, 57.
Posuel, imprimeur à Lyon (1725), 98.
Prévost (J.), 28.
Prioleau, greffier de la police de Niort, 133.
Proust (Henri), vice-président de la Société de statistique, 97, 134.
Proust (Thérèse-Marie), femme Louis Averti, imprimeur, 119.

Quadrature (le sieur de la), nom supposé d'imprimeur à Niort (1616), 39.
Quaritch (Bernard), libraire à Londres, 18.
Querlon, publiciste, 109.

Racapé (Pierre), huissier à Niort, 99, 100.
Raguideau (Pierre), 116.
Raguideau (Pierre), imprimeur (1654), 116.
Ranconnet (Jacques), pasteur de Mareuil, 79.
Raymond de Toulouse, controversiste protestant, 20.
Ré (Ile de), 51.
Réaume (Eug.), historien, 47.
Regnault (Pierre), médecin, 28.
Rennamon (Léonarde), 84.
Reversé (Pierre-Dominique), imprimeur à Saint-Maixent (1831-1863), 131, 147.
Reversé (Charles), imprimeur à Saint-Maixent (1863-1890), 131, 147.
Ribotteau (Henri), imprimeur réfugié à Londres (1685), 73.
Richard (Alfred), archiviste de la Vienne, 13, 35, 41, 56, 59, 77, 113, 127, 128, 130, 134.
Richelieu (le cardinal de), 41, 56, 72.
Richelieu (de), pasteur à Saint-Malo, 83.
Richemond (Meschinet de), archi-

viste de la Charente-Inférieure, 24, 62, 67, 134.
Richer (Jeanne), 86.
Rigaud (Pierre), imprimeur à Rouen (1604), 13.
Rivet (André), pasteur à Thouars, 12, 26. 35.
Rivollet (Joseph), échevin de Niort, 89.
Roche-Aymon (de la), 98.
Rochechouart (Haute-Vienne), 28.
Rohan (le duc de), 35, 46.
Rohan (la duchesse de), 74.
Roquette (Marie), femme Isaac Desbordes, imprimeur, 94.
Rouen (Seine-Inférieure), 13, 18.
Rouget (Etienne), conseiller du Roy à Niort, 121.
Rouget (François), échevin de Niort, 89.
Rouhault (François), imprimeur à Niort (1634-1664), 41, 79, 80.
Rouillé (Jeanne), femme Antoine I Faultré, 86.
Rouspeau (Yves), pasteur à Pons, 5.
Rouvres, près Champdeniers (Deux-Sèvres), 10.
Ruffec (Charente), 49.
Ruffigny, près Breloux (Deux-Sèvres), 23.
Ruvigny (Henri de Massué, marquis de), 78.

Saint-Amand (Cher), 6, 19.
Saint-Christophe-sur-Roc (Deux-Sèvres), 10.
Saint-Claude (Charente), 8.
Saintes (Charente-Inférieure), 103.
Saint-Estève (l'abbé de), 113.
Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), 6, 31.
Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 120.
Saint-Georges (Gabriel de), sgr de Vérac, 28.
Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), 42, 46, 47.
Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), 104.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres), 63, 81, 92, 99, 127-131, 133, 147.
Saint-Malo (Ile-et-Vilaine), 83.
Saint-Marc, sécretaire de la Société de statistique, 134.
Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre), 82.
Saint-Remi-de-Laon (Aisne), 86.
Sarrau (Isaac), pasteur à Bordeaux, 78.
Sartines (de), ministre de la police, 106.
Saumur (Maine-et-Loire), 6, 7, 21, 22, 30, 58, 68, 94, 132.
Sauveur, imprimeur (1624), 58.
Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), 148.
Sevreau, près Niort (Deux-Sèvres), 103.
Soudan (Deux-Sèvres), 111.
Souffren (le père), jésuite, 70.
Sponde (Henri de), controversiste, 20.
Sponde (Jean de), controversiste, 20.
Stofflet, chef vendéen, 125.
Sully, ministre de Henri IV, 42.
Surrault (Auguste), imprimeur à Melle (1833-1836), 126.
Surrault (Mme), libraire à Melle (1831-1833), 126

Tamizey de Larroque, historien, 51, 53.

Tarraçon (Marie), 116.
Terroir (David du), nom supposé d'imprimeur niortais (1616), 38.
Testard, imprimeur à Fontenay (1793), 10, 124, 125.
Testefolle, secrétaire du consistoire de Niort, 62.
Texier (Anne-Marie), veuve Moyse Bellanger, femme Henri Desbordes, imprimeur, 96.
Théveneau, jurisconsulte, 8, 9, 16.
Thibaudeau (W.), libraire à Londres, 62, 134.
Thibault (Jacques), échevin de Niort, 89.
Thou (de), historien, 17, 49.
Thouars (Deux-Sèvres), 26, 99, 122, 123, 131, 132, 133, 134, 148.
Tiel en Flandre, 54
Tierce (Jean), sieur des Angles, orfèvre, 97.
Tiffaine (Adrian), imprimeur à la Rochelle (1629), 51.
Tillière (Simon de la), 109.
Tiraqueau, lieutenant particulier à Niort, 8.
Tiraqueau (André), jurisconsulte, 8, 17.
Toulouse (Haute-Garonne), 30, 67.
Tours (Indre-et-Loire), 1.
Tranquille (le père), capucin, 71.
Tremblay (Marie), femme Henri Desbordes, imprimeur, 95.
Tricard (Jeanne-Claude), 116.
Troismailles (René), imprimeur à Niort (1600-1608), 19, 21-29, 30, 33, 57.
Troismailles (Veuve), imprimeur à Niort (1610), 25, 29, 33, 34.

Valancier (Estienne), 28.
Valentin (le père), capucin, 31, 35.
Vallade (Pierre de la), pasteur à Fontenay, 55.
Vallier, pasteur, 17.
Valvod, protestant, 64.
Vandœuvre (Cher), 13.
Velde (Jeanne-Marie van de), femme Martin François Desbordes, libraire, 96.
Vérac (Vienne), 28, 29, 34.
Verdun (Meuse), 108.
Vernuilh (Jean), traducteur, 82.
Versailles (Seine et Marne), 77, 85, 91.
Verteuil (Charente), 49.
Vigneau (Antoine), imprimeur à Saintes (1736), 103.
Vignoles (Bertrand de), 51, 52, 53.
Villedieu (le marquis de), 70.
Villemarais (l'abbé de), 113.
Villepoux (Marin), libraire à la Rochelle (1571), 4.
Vincent (Jean), imprimeur à Thouars (1794-1800), 132, 133.
Vincent (Philippe), pasteur de la Rochelle, 71.
Viole, jurisconsulte, 17.

Weiss (Charles), bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, 62, 73, 134.
Westermann, général républicain, 125.
Willems, bibliographe, 59.
Williamson (R.), pasteur, 27.

Yver (Jacques), poète niortais, 15.

Bibliothèque Municipale
NIORT

TABLE DES MATIÈRES

	Avertissement	I
I.	Origines	1
II.	Thomas Portau	5
III.	Barthélemi de la Lande	20
IV.	René Troismailles	21
V.	Anthoine André	30
VI.	Jean Baillet	33
VII.	Jean Lambert	37
VIII.	David du Terroir	38
IX.	Jean Moussat	40
X.	Les Bureau	57
XI.	François Rouhault	79
XII.	François Mathé	81
XIII.	Joseph Lagrange	84
XIV.	Les Faultré	86
XV.	Les Dessables	92
XVI.	Les Desbordes	94
XVII.	Les Elies	105
XVIII.	Les libraires	115
XIX.	Conclusion	118
	Appendice	123
	Liste chronologique	135
	Table des noms de personnes et de lieux	149

SAINT-MAIXENT. — TYPOGRAPHIE REVERSÉ.

Extrait des *Mémoires* de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.

Saint-Maixent. — Impr. Reversé.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Abraham (Laurence),
Absie (l') (Deux-Sèvres),
Adair de Salsid (Archibauld), pasteur,
Adam (le père), jésuite,
Agnew, historien anglais,
Airvault (*Deux-Sèvres*),
Alary (Suzanne), veuve de J. Bois, femme J.-J. Desbordes, imprimeur,
Albert (Louis), libraire (1702),
Alexandre (Dom Jacques),
Allix (Pierre), pasteur,
Alloneau (Jacques), pair de ,
Amassard, imprimeur à (1681),
Ambroise (saint),
Amsterdam (Hollande),
Amy (Pierre), ami de Rabelais,
André (Anthoine), imprimeur à (1611),
André (Anthoine), imprimeur à (1558),
André (Israel), consul à ,
Ange (le père), de Mortagne, capucin,
Angers (Maine-et-Loire),
Angevin (Elisabeth),
Angicourt (Antoine d'), imprimeur à (1550),
Angicourt (Jacques d'), imprimeur à (1598-1606),
Angicourt (Pierre), libraire à (1515-1541),
Angoulême (Charente),
Annisson, imprimeur à (1725),
Antoine (Dom), roi de ,
Arbaleste (Charlotte), femme de Duplessis-Mornay,
Arcère (le père), historien rochelais,
Ardant, imprimeur à (1821),
Argenson (René de Voyer d'), intendant du ,
Argenton-Château (Deux-Sèvres),
Arnaudet (J.), s^{r} de la Repoussonnière, avocat à ,
Arnauldeau, pair de ,
Arnault (Jean), curé de Saint-André de ,
Arnoult (Ant. -Mathieu), imprimeur à (1757-1759),
Arnoult (les enfants d'),
Aubigné (Agrippa d'),
Audiat (L.), président de la Société des archives de Saintonge,
Audouys, feudiste d',
Augier de la Terraudière (Christophe), maire de ,
Augustin (Saint),
Averti (Louis), imprimeur à (1789-1794),
Avignon (Vaucluse),
Avisse, prévôt général de l'artillerie,
Aytré, près de la Rochelle,
Babu (Jean), curé de Soudan (Deux-Sèvres),
Baillet (Jean), libraire à (1610-1613),
Bailly (Simon-René), curé de Saint-Martin-d'Apremont (Vendée),
Bailly (Thérèse), femme de A. Cochon-Chambonneau, imprimeur,
Baird (D^{r}), historien américain,
Balaguier-Montsalez (Marguerite), dame de Coulonges-les-Royaux,
Barillon, ambassadeur de en ,
Batavia (île de Java),
Baudin (Marie-Catherine), femme J. Lamothe, libraire,
Baudoin (Marie), seconde femme de Joseph Lagrange, imprimeur,
Baudry (F.), bibliothécaire à l'arsenal,
Baudry du Plessis, chef vendéen,
Bayle (Louis), publiciste protestant,
Bazin (Françoise), femme de J. d'Angicourt, imprimeur,
Beauchamp.(de), bibliographe,
Beaujeau (Jean), garde des eaux et forêts à ,
Beaujeau (Jean), libraire-colporteur à (1782-1800),
Beaujeau (les enfants de), imprimeur,
Beauval (le père de), jésuite,
Bégon (Michel), intendant de la Rochelle,
Bérauld (Jacques), auteur des *Eglogues,*
Bérauld (Nicolas), cousin du précédent,
Berlin (),
Bernay (de),
Bernier (l'abbé), chef vendéen,
Bernier (L.-J.), notaire à ,
Berthelé (Jos.), archiviste des Deux-Sèvres,
Berton, imprimeur à la Rochelle (1563),
Besly (Jean), historien fontenaisien,
Bèze (Théodore de),
Bigard, notaire à la Rochelle,
Bigot (Pierre), imprimeur à (1794-1801),
Blois (Loir-et-Cher),
Bodin (J), historien angevin,
Bonal (le père), capucin,
Boni (C. de),
Bonneau (Louis),
Bonneau (Marie-Anne), femme de Raymond Depierris, imprimeur,
Bonniot, notaire à la Rochelle,
Bonnivet (Henri-Marc de Gouffier, marquis de),
Bordeaux (Gironde),
Bossatran (Pierre), pasteur à ,
Boston (),
Boucher, le célèbre peintre,
Bouchet (Jacques), imprimeur à (1524),
Boudinot (Elie), de Marans,
Bouhain, horloger à ,

Bouillon (Luxembourg),
Boulenger (Jules-César), jésuite,
Bourbonnais (Nicolas),
Bourdin, paumier à ,
Bourloton (E.), éditeur à ,
Boyet, célèbre relieur,
Breloux (Deux-Sèvres),
Bressuire (Deux-Sèvres),
Brezé (Maine-et-Loire),
Brioux -sur - Boutonne (Deux-Sèvres),
Briquet (Apollin), archiviste de la ville de ,
Briquet (Fortunée), femme de lettres,
Bruneau (C.),
Bruneau, sieur de Rivedoux,
Brunet (Ch.), bibliographe,
Buat (Jeanne de), femme de Jean-Martin Dessables, imprimeur,
Bujault (Jacques), imprimeur à (1792-1798),
Bureau (Anne), fille de Philippe Bureau, imprimeur,
Bureau (Claude), imprimeur à (1648),
Bureau (François), libraire à , à et à , (1674-1699),
Bureau (les enfans de François), libraire,
Bureau (Jean), imprimeur à la Forêt-sur-Sèvre et à (1624-1631),
Bureau (les enfants de Jean), imprimeur,
Bureau (Marie), femme Guillaume Desbordes, libraire,
Bureau (Philippe), imprimeur à (1657-1674),
Bureau (les enfans de Philippe), imprimeur,
Bureau (Thomas), libraire à , puis à (1674-1707),
Bureau (veuve Jean), imprimeur à Niort (1637-1646). *Voir* Mathé (Marie).
Bureau (veuve Philippe), imprimeur à Niort (1674-1685). *Voir* Le Morne (Anne).
Cahors (Lot),
Cappon, ingénieur à ,
Cassegrain (Théophile), pasteur.
Cathelineau, chef vendéen,
Catherine de Médicis, reine de ,
Caton,
Caux (Suzanne de), femme Jacques Desbordes, imprimeur,
Cayet (Pierre), controversiste,
Cesbron, bibliophile poitevin,
Chaboceau (Charles), libraire à (1745),
Chaboceau, libraire à la Rochelle,
Chabot (Léonor), baron de Jarnac,
Chabot (Gérard de), conseiller général des Deux-Sèvres,
Chaillou (Francois), libraire à (1800-1826),
Chaillou (Marie-Charles), imprimeur à (1826-1854),
Chambart fils, imprimeur à (1795),
Champdeniers (Deux-Sèvres),
Chandelier (Helène), première femme de Joseph Lagrange, imprimeur,
Charenton (Seine),
Chartier (Madeleine), femme Mariez, imprimeur,
Châteaudun (Eure-et-Loir),
Châteauroux (Indre),
Châtellerault (),
Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres),
Chauffepied (Jean), pasteur à ,
Chef-Boutonne (Deux-Sèvres),
Cheilar (Ardèche),
Chérelle (Marie), femme de Jean Desbordes, libraire,
Chesneau (Louis), imprimeur à la Rochelle (1629),
Chevalier (Guillaume), médecin,
Chevrier, imprimeur à (1776),
Chichon (le père), minime,
Chiquet, graveur à (1698),
Cholet (Maine-et-Loire),
Chotard, bibliothécaire de la ville ,
Cibault (François), libraire à (1571),
Civray (),
Claude de Saintes, théologien,
Claudin (A.), libraire paléographe parisien,
Clerc du Fief (Louis), libraire à (1747-1779),
Clerc du Fief (Louis - René), libraire à (1779-1794),
Cochon-Chambonneau (Ambroise), imprimeur à (1781-1797),
Collin (Sébastien), médecin fontenaisien,
Commelet (le père), jésuite,
Concini, maréchal d'Ancre,
Conrart (V.), célèbre poète,
Coras (Jean de), jurisconsulte toulousain,
Cordier (Mathurin),
Cornuault (Jean-Bapt.), imprimeur à (1794-1812),
Cornuault (Joseph), imprimeur à (1812-1818),
Coton (le père), jésuite,
Couet (Jacques), pasteur,
Couhé (),
Coulonges - sur - l'Autize (Vendée),
Courronce (A.), imprimeur à (1872),
Coyaud (L.), avocat à ,
Cramoisy, imprimeur à (1647),
Crépy-en-Valois (Oise),
Creuzé (Pierre), de ,
Crozé (Jacques), pasteur à ,
Cuville (Isaac de), pasteur de Couhé,
Cyrille (saint),
Dampierre (Seine-et-Oise),
Darbis (Guillaume), imprimeur à Saint-Maixent (1687-1713),
Darbis (Raymond), imprimeur à Saint-Maixent (1702),

David (Marie), troisième femme de Joseph Lagrange, imprimeur,
David, prêtre,
Deboulbry (Jeanne), femme Arnoult, imprimeur,
Deffrans (Christophe), poète poitevin,
Deffrans (Pierre), homme d'armes,
Des Francs, professeur à ,
De Gouy (Félix), imprimeur à Thouars (1764),
Delaporte (Françoise), femme Raguideau, imprimeur,
Delayant, historien rochelais,
Delord (Taxile), homme de lettres,
Delpech (Théodore), imprimeur à Saintes (1708-1735),
Deniau (l'abbé), historien des guerres de Vendée,
Depierris (Alphée), imprimeur à (1838), puis à ,
Depierris aîné (Etienne), imprimeur à (1793-1839),
Depierris jeune (Etienne-Marie), imprimeur à (1809-1819),
Depierris (Jean),
Depierris (Pierre), imprimeur à , puis à (1793-1801),
Depierris (Raymond), imprimeur à (1775-1793),
Depierris (veuve), imprimeur à Niort (1793-1821). *Voir* Bonneau (Marie-Anne).
Desaivre (Léo), président de la Société de statistique,
Des Aubiers. Voir Elies (Jacques-Victor).
Desbordes (Antoine),
Desbordes (Baudoin),
Desbordes (Constant), peintre à ,
Desbordes (Damien),
Desbordes (David-Léopold), fils de J.-J. Desbordes, imprimeur,
Desbordes (Elisabeth),
Desbordes (Esther), fille d'Isaac Desbordes, imprimeur,
Desbordes (Etienne),
Desbordes (Guillaume), libraire à (1671-1685),
Desbordes (Henri), imprimeur à , puis à (1678-1723),
Desbordes (Isaac), imprimeur à (1616-1683),
Desbordes (Isaac), libraire à (1702-1725),
Desbordes (Jacob), imprimeur à (1700-1741),
Desbordes (Jacques), imprimeur à (1682-1718),
Desbordes (Jacques II), imprimeur à (1727-1742),
Desbordes (Jean),
Desbordes (Jean), imprimeur à , puis à (1657-1685),
Desbordes (Jean), imprimeur, mort à (1650),
Desbordes (Jean-Henri), fils de Jacques II Desbordes, imprimeur,
Desbordes (Jean-Jacques), imprimeur à (1723-1737),
Desbordes (Jeanne-Marie), femme Perraine,
Desbordes (Johanna),
Desbordes (Joseph), peintre à ,
Desbordes (les enfants de Guillaume), libraire,
Desbordes (les enfants d'Henri), imprimeur,
Desbordes (les enfants de Jacob), imprimeur,
Desbordes (les enfants de Jacques), imprimeur,
Desbordes (les enfants de Jean-Jacques Desbordes), imprimeur,
Desbordes (Martin - François). libraire à (1733-1753),
Desbordes (Philippe), libraire à la Rochelle (1700-1725),
Desbordes (Pierre),
Desbordes (René-Jacob), imprimeur à la Rochelle (1745-1767),
Desbordes (Thimothée),
Desbordes-Valmore (M^{me}), femme de lettres,
Desbordes (veuve Jacques), imprimeur à Amsterdam (1718- 1727). *Voir* Caux (Suzanne de).
Deschamps (Pierre), bibliographe,
Desdiguières (François de Bosne, sgr), lieutenant général du Dauphiné,
Desessarts, chef vendéen,
Desgranges (Anne), femme François Bureau, libraire,
Desportes (Philippe), poète,
Dessables (Jean-Martin), imprimeur à ,
Dessables (Joseph), libraire à (1720-1760),
Dessables (Joseph-Martin), imprimeur à (1695),
Dessables (Léonard-Martin), imprimeur à (1691-1720), puis à (1720-1733),
Dieppe (Seine-Inférieure),
Dioré (Anne), femme de Thomas Bureau, libraire,
Dognon (le), près Maillezais (Vendée),
Dolet (Etienne),
Domaigné, chef vendéen,
Donat, jurisconsulte,
Donnissan, chef vendéen,
Douai (Nord),
Drelincourt (Charles), pasteur,
Drelincourt (Laurent), pasteur à ,
Dreux du Radier, littérateur,
Drouhet (Jean), auteur poitevin,
Drouyneau de Brie, avocat du roi ,
Drouyneau (Marguerite), femme François Mathé, imprimeur,
Du Bartas (G. Salluste, s^{r}),
Ducrocq (Pierre), pair de ,
Du Moulin (Charles), jurisconsulte,
Du Moulin (Cyrus), pasteur de Châteaudun,
Dumoulin (Pierre), pasteur,
Dupin (le baron), préfet des Deux-Sèvres,
Du Plessis-Mornay (Philippe),
Duport (François), médecin,
Du Puy (Pierre), savant historien,
Du Ryer, traducteur des psaumes,
Elboeuf (duc d),
Elies (Jacques-Victor), imprimeur à (1736-1777),
Elies (Jean), imprimeur à (1695-1736),
Elie (Jean), libraire à (1729),
Elies (Pierre), imprimeur à (1763-1786),

Elies (Pierre-Aimé), imprimeur à
Elzevier (les), imprimeurs à ,
Emmerich (Hollande),
Erasme,
Esserteau (Paul), sgr de Chalusson, lieut. particulier à ,
Estienne (Henri), imprimeur (1519),
Etissac (Claude d'), comtesse de la Rochefoucaut,
Estrées (maréchal d'),
Evreux (Eure),
Fabre (Symon), libraire réfugié à (1593),
Fallourd, ouvrier imprimeur à (1793),
Faneuil (Benjamin), négociant à ,
Faugaire, huissier,
Faulcon (Jean), imprimeur à (1730),
Faultré (Antoine I), imprimeur à (1643),
Faultré (Antoine II), imprimeur à (1656-1719),
Faultré (Antoine III), sieur d'Alleret, avocat à ,
Faultré (Nicolas),
Faye, jurisconsulte,
Febvre (Pierre), praticien à la Rochelle,
Ferrare (O), facteur d'H. Estienne, imprimeur,
Ferrant (P.), ancien du Consistoire de Thouars,
Ferré (Elisabeth), femme Jacques-Victor Elies, imprimeur,
Ferré (Renée),
Fief (du). *Voir* Clerc du Fief.
Filleau (Jean),
Fillon (Benj.), historien fontenaysien,
Focquembergues (J. de), pasteur à ,
Fontenay - le - Comte (Vendée),
Fontette, bibliographe,
Force (duc de la),
Fors, près Niort (Deux-Sèvres),
Foucault (Nicolas), intendant du ,
Foucaut (Cir), curé de Nanteuil-en Vallée (Charente),
Foudras de Courcenay (Jerôme), évêque de ,
Fraigneau (Louise - Catherine), femme Joseph-Martin Dessables, imprimeur,
Francfort (Allemagne),
François d', (le père), capucin,
François I^{er}, roi de ,
François (saint),
Fréron, littérateur.
Gaches (Raymond), pasteur à ,
Gaillard (N.), femme de René-Jacob Desbordes, imprimeur,
Galtier (le père), jésuite,
Gamon (Christophe de), poète,
Garnault (Zacharie), marchand de ,
Garnier (Robert), poète,
Gastaud (F.),
Gaudin (Jean - François), imprimeur à (1831),
Gaugaing, échevin de ,
Gaultier, médecin,
Gellé fils, fondeur de caractères à ,
Gellé (Philippe), pair de ,
Gendreau (Thérèse),
Genève (),
Gerbier, président de l'élection de ,
Gerbier (Scholastique), femme Jean-Elies, libraire,
Gibert (Jean),
Gibert (Jean-Dominique), libraire (1762),
Gilloiseau (P. -F.), principal du collège de Saint-Maixent,
Girard (Marie), veuve Jean Biel, femme Jacob Desbordes, imprimeur,
Giraud (Hilaire), sieur de Gourfailles,
Giraud (Marie),
Gireaudeau (le père), linguiste,
Glat (E.),
Gommarc (I.), pasteur de Verteuil et Ruffec,
Gounouilhou, éditeur à ,
Goupil (François), cordelier,
Gouyn,
Grammond (le père), prédicateur,
Gresseau (Jean), pair de ,
Guérineau (P.), ancien du consistoire de Thouars,
Guérineau (Maurice), vice-président de la Société de statistique des Deux-Sèvres,
Guerry (Etienne), curé de Saint-Opportune de ,
Guiffrey (Georges), bibliophile,
Guinefolle (le sieur de), conseiller du roi à ,
Guyat (Charles), échevin de ,
Hambourg (),
Harvet (Israël), médecin,
Haultin (Les), imprimeurs à la Rochelle (1571-1616),
Hay (Madeleine), femme Thomas Portau, imprimeur,
Henri IV, roi de ,
Herbert (Georges), traducteur,
Hog (Thomas), pasteur,
Hubert (A.-V.), imprimeur à *Fontenay* (1797-1831),
Huguet, avocat à .
Hugueteau (Gabriel), pair de ,
Hugueteau (Pierre), pair de ,
Humier (François), théologien,
Hutten (Ulric de),
Imbert (Hugues), correspondant du ministère,
Jarnac (Charente),
Joseph (le père), capucin,
Josué le Cuisinier, nom supposé d'imprimeur à (1622),

Joubert (Laurent), médecin,
Jouslard de Chantecaille, conseiller du roi à ,
Jouslard de Fontmort, président de l'élection de ,
Jouslard de la Reigle, président de l'élection de ,
Jousseaume (Anne-Louise), femme Jean-Dominique Gibert, libraire,
Jousserant (Jean), sgr de Lairé,
Jouyneau-Desloges, publiciste poitevin,
Juin (*N.*),
Juin (Elisabeth), femme Léonard-Martin Dessables, imprimeur,
Jurieu, pasteur,
Labbé, bibliophile châtelleraudais,
La Béraudière (François de), abbé de Nouaillé,
La Bigotlrie, près ,
La Blachière (Jean), pasteur à (Ardèche),
La Blachière (Louis de), pasteur à ,
Laborde (le père), oratorien,
La Boulaye (Marie du Fou, dame de),
La Carelle (le baron), bibliophile, parisien,
La Chapelle (de), typographes, (1728-1730),
La Chaslonnière, près Champdeniers,
La Croix (Antoine de), médecin,
Ladame, graveur,
Laffiton (André), pair de ,
La Flèche (Maine-et-Loire),
La Forêt - sur - Sèvre (Deux-Sèvres),
Lafosse, imprimeur à Melle (1795),
La Garnache (Vendée),
Lagrange (Jean),
Lagrange (Joseph), imprimeur à (1686-1695),
La Haye (le père), jésuite,
Lainé (François), imprimeur à (1785-1831),
La Jalouzière, près Champdeniers Deux-Sèvres),
Lakanal, savant conventionnel,
Lalande (Barthélemy de), nom supposé d'imprimeur à (1599),
Lambert (Guillaume), libraire à (1537-1542),
Lambert (Jean), imprimeur à (1615),
Lamothe (Jean), libraire (1719),
La Mothe Saint-Héray (Deux-Sèvres),
La Noue (François de), célèbre capitaine huguenot,
Landry (François), prêtre de ,
L'Angelier, imprimeur à (1572),
Langlet, bibliographe,
Lardenois (Antoine), musicien.
Largeault (l'abbé), président de la Société de statistique des Deux-Sèvres,
La Rivey (Pierre de), astrologue,
La Rochefoucauld (Charente),
La Rochefoucauld (Charles de Roy de),
La Rochefoucauld (François de),
La Rochejaquelein (H. de), chef vendéen,
La Rochelle (Charente - Inf.),
La Roussille, près Niort (Deux-Sèvres),
Lasne (Michel), graveur,
Lastic Saint-Jal (vicomte de),
La Tabarière (de),
La Tiffardière, près Niort (Deux-Sèvres),
La Tousche (de), pasteur de Monchamps,
La Trémoille (Charlotte de),
La Trémoille (Marie de la Tour, duchesse de),
La Trémoille (le duc de),
Laurence (Gustave), vice-président de la Société de statistique,
Le Berthon (Anthoine), notaire à ,
Le Berthon (Elisabeth),
Lectoure (Gers),
Lefranc-Elies (Jean-Baptiste), imprimeur à (1729-1790),
Le Goust (Philippe), médecin de ,
Lelong (le père), bibliographe,
Le Masle (Jean), angevin,
Lemerre (Alph.), éditeur parisien,
Le Morne (Anne), femme Philippe Bureau, imprimeur,
Lenain, intendant du ,
Lenoir (Philippe), pasteur,
Léonard (Frédéric), imprimeur à (1693),
Lescaille (Judith),
Lescure (de), chef vendéen,
Leyde (Hollande),
Lièvre, bibliothécaire de la ville de ,
Ligne (le prince de),
Limalonges (Deux-Sèvres),
Limoges (Haute-Vienne),
L'Isle - en -Dodon (Haute -Garonne),
Livendac (Catherine),
(),
Loubeau (Marie-Jeanne),
Loudun (Vienne),
Louis XIV, roi de ,
Louvois, ministre,
Luçon (Vendée),
Lussaud (Charles), médecin de ,
Lusson, pasteur à ,
(),
Maboul (François), maître des requêtes,
Macauld (Ant.), valet de chambre de François I^{er},
Macheneau (François), fabricant de papier,
Macrin (Salmon), poète loudunois,

Maestricht (,
Maillard, pasteur à ,
Maillé (Vendée),
Maillezais (Vendée),
Main (Th.-J.), négociant niortais,
Maintenon (M^me^ de),
Malteste (Anne-Véronique), femme Pierre Elies, imprimeur,
Mangou (François), pair de ,
Mareuil (Charente),
Marguerite de Valois, reine de ,
Mariez (Jacques) imprimeur à (1776-1780),
Mariez (les enfants de), imprimeur,
Marigny (Bernard de), chef vendéen,
Marillac (de), intendant du Poitou,
Marnix (Philippe de), s^r^ du Mont-Sainte-Aldegonde,
Marot (Clément), célèbre poète,
Marot (Jean), pair de ,
Marot (Michel), fils de Clément Marot,
Marret (veuve), imprimeur réfugiée à (1685),
Martin (le Père), récolet,
Masse (Claude), ingénieur,
Massé (Charles), imprimeur à (1824-1838),
Mathé (Etienne), imprimeur à la Rochelle (1659),
Mathé (François), imprimeur à (1644-1659), et à (1662-1669),
Mathé (Marie), femme Jean Bureau, imprimeur,
Maulévrier (Maine-et-Loire),
Mauzé (Deux-Sèvres),
Mayenne (duc de),
Meaulme (François), curé de Notre-Dame de ,
Melle (Deux-Sèvres),
Mérichau, protestant,
Mesnier (P.), imprimeur à la Rochelle (1688-1734),
Meyer (E.), traducteur,
Mignard, célèbre peintre,
Millanges (Simon), imprimeur à (1599),
Millet (J.), auteur dramatique,
Mirambeau (Charente),
Misson, pasteur à ,
Mizière (François), médecin de ,
Molière,
Monchamps (Calvados?),
Money (Jean), flamand,
Monique (sainte),
Monlamber (J.),
Monniotte, montreur de marionnettes,
Montfort (le Père Grignon de)
Montgommery (de Courbouzon),
Montluc (Charles), seigneur de Caupène,
Moquot (le Père), jésuite,
Moreau, greffier,
Moriceau, brigadier,
Morin (Pierre), libraire à la Rochelle, (1590-1622),
Morisset (A. -P.), imprimeur à (1816-1831),
Moussat (Jean), imprimeur à , (1615-1628),
Moussat (les enfants de), imprimeur,
Moussat (Rébecca), femme François Rouhaut, imprimeur,
Moussat (veuve), imprimeur à Niort (1628). *Voir* Portau (Marie).
Moussaye (M^me^ de la),
Moussay (Marie-Madeleine), femme Antoine II Faultré, imprimeur,
Mousset (P.), ancien du consistoire de Thouars,
Mouy (Oise),
Mullot, notaire,
Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de la Rochelle,
Nanteuil-en-Vallée (Charente),
Navailles (le duc de), gouverneur de ,
 (),
 (Deux-Sèvres),
Nouaillé (),
Noyon (Oise),
Osmont (Jean), imprimeur à (1600),
Ossat (le cardinal d'),
Ouches de Périgné (les) (Deux-Sèvres),
Ovide, poète latin,
 (),
 (),
Pacard (Georges), pasteur de la Rochefoucauld,
Pacard (Guillaume), médecin,
Paets (Jean), imprimeur à (1599),
Palissy (Bernard),
Panigarole (François), milanais,
Parabère (Baudéan de), gouverneur de ,
Parabère (Louise Gilliers, dame de),
,
Parthenay (Deux-Sèvres),
Pasquet (H.),
Pavillon (A. Couillard, sieur du),
Peignot, bibliophile,
Pelleus (P.), ancien du consistoire de Thouars,
Pérot, protestant,
Perron (de), évêque d'Evreux,
Petit-Château (du), avocat,
Petit-Jean (Pierre), imprimeur à (1605-1646),
Piet (Antoine), pair de ,
Pineau, médecin de Champdeniers,

Plaisance, près Niort (Deux-Sèvres),
Plisson (P.), imprimeur à (1801-1805),
Plouer (Côtes-du-Nord),
Poey d'Avant, numismate fontenaysien,
Poirier (Jacques), imprimeur à (1685-1725),
Poirier (veuve Jacques), imprimeur à (1739),
Poirier (veuve Pierre), imprimeur à (1781),
(),
Pompadour (M^me^ de),
Pons (Charente-Inférieure),
Pons (Jacques de),
Pons (Magdeleine de), dame de Vérac,
Port (Célestin), archiviste de Maine-et-Loire,
Portau (Charlotte), fille de Thomas Portau, imprimeur,
Portau (Jean), imprimeur à la Rochelle (1576-1587),
Portau (Marie), femme Moussat, imprimeur,
Portau (Philippe), fils de Thomas Portau, imprimeur,
Portau (Thomas), imprimeur à Niort (1594-1600); à Saumur (1600 1625),
Posuel, imprimeur à (1725),
Prévost (J.),
Prioleau, greffier de la police de ,
Proust (Henri), vice-président de la Société de statistique,
Proust (Thérèse-Marie), femme Louis Averti, imprimeur,
Quadrature (le sieur de la), nom supposé d'imprimeur à (1616),
Quaritch (Bernard), libraire à ,
Querlon, publiciste,
Racapé (Pierre), huissier à ,
Raguideau (Pierre),
Raguideau (Pierre), imprimeur (1654),
Ranconnet (Jacques), pasteur de Mareuil,
Raymond de , controversiste protestant,
Ré (Ile de),
Réaume (Eug.), historien,
Regnault (Pierre), médecin,
Rennamon (Léonarde),
Reversé (Pierre-Dominique), imprimeur à (1831-1863),
Reversé (Charles), imprimeur à (1863-1890),
Ribotteau (Henri), imprimeur réfugié à (1685),
Richard (Alfred), archiviste de la ,
Richelieu (le cardinal de),
Richelieu (de), pasteur à Saint-Malo,
Richemond (Meschinet de), archiviste de la Charente-Inférieure,
Richer (Jeanne),
Rigaud (Pierre), imprimeur à (1604),
Rivet (André), pasteur à ,
Rivollet (Joseph), échevin de ,
Roche-Aymon (de la),
Rochechouart (Haute-Vienne),
Rohan (le duc de),
Rohan (la duchesse de),
Roquette (Marie), femme Isaac Desbordes, imprimeur,
Rouen (Seine-Inférieure),
Rouget (Etienne), conseiller du Roy à ,
Rouget (François), échevin de
Rouhault (François), imprimeur à (1634-1664),
Rouillé (Jeanne), femme Antoine I Faultré,
Rouspeau (Yves), pasteur à ,
Rouvres, près Champdeniers (Deux-Sèvres),
Ruffec (Charente),
Ruffigny, près Breloux (Deux-Sèvres),
Ruvigny (Henri de Massué, marquis de),
Saint-Amand (Cher),
Saint - Christophe - sur - Roc (Deux-Sèvres),
Saint-Claude (Charente),
Saintes (Charente-Inférieure),
Saint-Estève (l'abbé de),
Sainte - Foy - la - Grande (Gironde),
Saint -Gaudens (Haute-Garonne),
Saint-Georges (Gabriel de), sgr de Vérac,
Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure),
Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée),
Saint-Maixent (Deux-Sèvres),
Saint-Malo (Ile-et-Vilaine),
Saint-Marc, sécretaire de la Société de statistique,
Saint- Pierre-le - Moutier (Nièvre),
Saint- Remi- de -Laon (Aisne),
Sarrau (Isaac), pasteur à ,
Sartines (de), ministre de la police,
Saumur (Maine-et-Loire),
Sauveur, imprimeur (1624),
Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres),
Sevreau, près Niort (Deux-Sèvres),
Soudan (Deux-Sèvres),
Souffren (le père), jésuite,
Sponde (Henri de), controversiste,
Sponde (Jean de), controversiste,
Stofflet, chef vendéen,
Sully, ministre de Hemi IV,
Surrault (Auguste), imprimeur à (1833-1836),
Surrault (M^me^), libraire à (1831-1833),
Tamizey de Larroque, historien,
Tarraçon (Marie),
Terroir (David du), nom supposé d'imprimeur niortais (1616),
Testard, imprimeur à (1793),

Testefolle, secrétaire du consistoire de Sainte - Foy - la - Grande (Gironde),
Texier (Anne-Marie), veuve Moyse Bellanger, femme Henri Des-bordes, imprimeur,
Théveneau, jurisconsulte,
Thibaudeau (W.), libraire à ,
Thibault (Jacques), échevin de ,
Thou (de), historien,
Thouars (Deux-Sèvres),
Tiel en Flandre,
Tierce (Jean), sieur des Angles, orfèvre,
Tiffaine (Adrian), imprimeur à la Rochelle (1629),
Tillière (Simon de la),
Tiraqueau, lieutenant particulier à ,
Tiraqueau (André), jurisconsulte,
(Haute-Garonne),
Tours (Indre-et-Loire),
Tranquille (le père), capucin,
Tremblay (Marie), femme Henri Desbordes, imprimeur,
Tricard (Jeanne-Claude),
Troismailles (René), imprimeur à (1600-1608),
Troismailles (Veuve), imprimeur à (1610),
Valancier (Estienne),
Valentin (le père), capucin,
Vallade (Pierre de la), pasteur à ,
Vallier, pasteur,
Valvod, protestant,
Vandoeuvre (Cher),
Velde (Jeanne - Marie van de), femme Martin François Des-bordes, libraire,
Vérac (Vienne),
Verdun (Meuse),
Vernuilh (Jean), traducteur,
Versailles (Seine et Marne),
Verteuil (Charente),
Vigneau (Antoine), imprimeur à Saintes (1736),
Vignoles (Bertrand de),
Villedieu (le marquis de),
Villemarais (l'abbé de),
Villepoux (Marin), libraire à la Rochelle (1571),
Vincent (Jean), imprimeur à (1794-1800),
Vincent (Philippe), pasteur de la Rochelle,
Viole, jurisconsulte,
Weiss (Charles), bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français,
Westermann, général républicain,
Willems, bibliographe,
Williamson (R.), pasteur,
Yver (Jacques), poète niortais,

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement
I. Origines
II. Thomas Portau
III. Barthélemi de la Lande
IV. René Troismailles
V. Anthoine André
VI. Jean Baillet
VII. Jean Lambert
VIII. David du Terroir
IX. Jean Moussat
X. Les Bureau
XI. François Rouhault
XII. François Mathé
XIII. Joseph Lagrange
XIV. Les Faultré
XV. Les Dessables
XVI. Les Desbordes
XVII. Les Elies
XVIII. Les libraires
XIX. Conclusion
Appendice
Liste chronologique
Table des noms de personnes et de lieux